

Deux demi-cantons du Jura ?

Le groupement «Forum» de la Neuveville relance l'idée

(PAGE 9)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Epreuve de force entre la droite et la gauche Portugal: de Spinola essuie un grave échec

LISBONNE (ATS-Reuter-AFP-DPA). — La crise politique la plus sérieuse qu'ait connue le Portugal depuis le 25 avril dernier — jour du soulèvement militaire contre le gouvernement de M. Caetano et de la formation de la junte — a donc éclaté samedi au grand jour aux toutes premières heures de la journée. Le chef de l'Etat portugais, le général de Spinola, annonçait en effet vers 3 heures du matin, qu'il assumait désormais tous les pouvoirs de la République.

La parution des journaux était suspendue et les radios se taisaient. Il s'agissait en fait d'une épreuve de force engagée entre la droite et la gauche qui s'est terminée par une victoire de la démocratie et des militaires.

Le général de Spinola a, en effet, dû faire annuler une manifestation de la «majorité silencieuse» qui devait rassembler, samedi après-midi, devant le palais présidentiel, les sympathisants du chef de l'Etat. Ce rassemblement, qui a déclenché la nouvelle crise, devait être la réponse à l'appel lancé le 10 septembre dernier par le général pour que «la majorité silencieuse se réveille et lutte contre les forces du totalitarisme qui combattent dans l'ombre».

Selon la radio nationale, occupée depuis le début des événements, cette manifestation aurait en réalité servi de couverture à une conspiration contre-révolutionnaire. Dans la soirée de vendredi déjà, les adversaires de la tenue de cette réunion étaient descendus dans les rues de Lisbonne, érigeant des barricades et empêchant toute per-

sonne suspectée d'appartenir à la «majorité» de passer. La radio et les journaux s'étaient joints aux partis socialiste et communiste pour dénoncer cette manifestation et y voir la main des «fascistes réactionnaires», et pour exhorter les gens à ne pas s'y rendre.

De source bien informée, on assurait dimanche, que le président de Spinola avait tout d'abord refusé d'annuler la manifestation en dépit d'une intervention de son premier ministre, M. Vasco Gonçalves, l'un des «leaders» des jeunes officiers de gauche. Le chef de l'Etat s'y serait finalement résolu, à la suite d'une longue réunion du cabinet, afin d'éviter des affrontements sanglants.

Dimanche, Lisbonne revêtait son aspect habituel. Comme chaque week-end, beaucoup de gens sont partis samedi déjà à la campagne et les rues de la capitale étaient pratiquement désertes en début de journée, alors que la circulation était très réduite comme de coutume.

(Lire également en dernière page).

LES IDÉES ET LES FAITS

Compter avec le temps

Les ouvriers ne veulent pas seulement vendre leur effort et fournir, dans des conditions parfois fort pénibles, l'élément sans lequel le capital serait privé de toute vertu productive; ils entendent participer, avoir leur part d'influence réelle et de pouvoir économique. Voilà ce qu'en substance affirment les promoteurs de l'initiative syndicale sur laquelle les Chambres fédérales viennent maintenant de se prononcer.

On connaît le résultat des longues délibérations parlementaires. En fin de compte, les représentants du peuple — à une très faible majorité, il est vrai — ont fait chorus avec ceux des Etats pour opposer à l'initiative un contre-projet qui réduit au minimum le champ de la participation. Dans ces conditions, le souverain devra choisir entre un projet qui vise certes à consolider la position du travailleur face à l'employeur, mais qui, au-delà, tend visiblement à renforcer l'action syndicale, à faire de l'organisation ouvrière un rouage important dans les mécanismes de direction et de décision, et un contre-projet si prudemment «équilibré» qu'il ne saurait modifier en rien la situation existant déjà dans bon nombre d'entreprises. Pris entre ce «trop» et de «trop peu», bon nombre de citoyens ne voudront ni de l'un, ni de l'autre, de sorte que le risque existe d'un double vote négatif. Si cette hypothèse devait se réaliser, serait-ce alors l'échec définitif de l'idée même de «participation»? Il serait bien téméraire de l'affirmer.

Qu'on le veuille ou non, cette idée est maintenant dans l'air. Mais elle pose des problèmes encore chargés d'inconnues. Lorsqu'en 1972, la Nouvelle Société Helvétique consacra son «Annuaire» à cette question, on trouva dans les articles rédigés par des partisans convaincus de la participation bien des propos, bien des considérations exposant ce que cette «nouvelauté» ne serait pas, mais on avait bien de la peine à discerner ce, qu'à leurs yeux, elle devait être. Les débats sous la Coupole n'ont pas non plus apporté sur ce point pourtant fondamental, de bien vives lumières.

Tout ce qu'on sait déjà, c'est que l'évolution actuelle dans les rapports entre le monde du travail et celui du capital — une évolution qui s'inscrit dans les faits avant de trouver son expression dans la loi — exigera une solution qui modifiera plus ou moins profondément certaines structures économiques-politiques. Il faudra donc un jour tenir compte de ces changements. Mais, l'expérience nous l'apprend, la démocratie directe ne s'accorde guère de brusques transformations. Pour notre peuple, la prudence est une règle d'or. Les hommes politiques, ceux-là même qui entendent accélérer l'allure du cours de choses, doivent, bon gré mal gré, compter avec le temps.

Comme ce fut le cas, il y a cinquante ans pour les assurances sociales, le branle est maintenant donné. On s'est mis en chemin et, quelle que soit la longueur de la route, la participation est au bout. Ce n'est plus un simple mirage.

Georges PERRIN

Grâce à une exposition d'art non officiel Des milliers de Soviétiques ont connu « quatre heures de liberté »

MOSCOU (AP). — Des milliers de personnes se sont rassemblées dans une prairie de la banlieue de Moscou dimanche pour assister à une exposition d'art non officiel.

Les autorités municipales de Moscou, qui avaient fait intervenir des bulldozers pour empêcher une exposition semblable il y a quinze jours, ne sont pas intervenues cette fois-ci.

Au moins 5000 personnes sont venues regarder les

toiles abstraites qui étaient exposées au parc Izmailovskiy près de Moscou. L'affluence était telle qu'il était très difficile de pouvoir s'approcher des tableaux présentés par une soixantaine d'artistes.

Une grande partie des tableaux ne correspondaient pas aux normes traditionnelles de l'art «réaliste» soviétique et n'auraient pu être exposés officiellement.

(Lire la suite en dernière page)

Imposante manifestation à Lausanne-Ouchy CENTENAIRE DE L'ARMÉE FÉDÉRALE ET DE LA NAISSANCE DU GÉNÉRAL GUISAN

LAUSANNE (ATS). — En dépit d'une véritable trombe d'eau, des milliers de personnes ont assisté samedi matin, sur les quais d'Ouchy-Lausanne, à une imposante manifestation organisée par l'association suisse des sous-officiers, pour marquer le 100ème anniversaire de la naissance du général Henri Guisan, né à Mézières (Vaud) en 1874, l'année même de la constitution définitive de l'armée fédérale suisse, dont il devait assumer le commandement pendant la mobilisation de 1939-1945.



Les chars AMX-13 défilent devant le conseiller fédéral Gnaegi. (A.S.L.)

En présence des conseillers fédéraux Gnaegi et Chevallaz, de l'ancien conseiller fédéral Chaudet et de nombreux officiers généraux et hauts magistrats, environ 2800 hommes et des centaines de véhicules ont défilé durant une heure, sur près de deux kilomètres, entre la tour Haldiman et le château d'Ouchy, en direction de Bellerive-Vidy.

Le défilé, commandé par le nouveau colonel commandant de corps Olivier Pittet, actuel chef de la div. méc. 1, comprenait treize chars d'exploration AMX, treize chars blindés de transports M-113, 12 batteries de DCA, des détachements de div. fr. 2 et 3, le bat. inf. mot. 2, les bat. fus. mot. 3, 4 et 5, et l'école d'officiers 3, avec leurs fanfares et drapeaux.

(Suite page 11)

A l'heure hollandaise...



Après les Belges dans Paris-Bruxelles, c'est le Hollandais Karstens qui s'impose dans Tours-Versailles devant l'Italien Moser. (Téléphoto AP)

Feu d'artifice à Sion



La nette victoire de Sion face à Grasshoppers est le fait marquant de la dernière journée du championnat de ligue A, qui a vu Neuchâtel Xamax revenir bredouille de Winterthur. Quant à Lausanne, il a mis à profit la venue de Lugano pour récolter deux points. Pour une fois, Traber (à gauche) est stoppé par Prospero et Beyeler. (Photo A.S.L.)

CHAMPION SUISSE DANS LA BOUE



Le 5me motocross de Coffrane a désigné le champion suisse des side-cars avec l'équipage Koradi-Siegwart. Mais les conditions atmosphériques furent désastreuses. Notre photo (Avipress - J.-P. Baillo) nous montre Meier-Frei luttant contre les éléments.

L'A.V.S. MENACÉE

Il existe bien des choses que les auteurs de l'initiative contre la surpopulation se gardent soigneusement de révéler au public. Mais il en est une qui, pour un grand nombre de citoyens suisses, mérite d'être mise particulièrement en lumière avant la consultation populaire du 20 octobre prochain: si cette initiative était votée, les personnes du troisième âge seraient parmi les plus durement touchées.

Pourquoi? Parce que tout le système de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), si laborieusement mis sur pied et sans cesse amélioré au cours des dernières années, serait remis en question.

En d'autres termes, voter l'initiative reviendrait à se prononcer pour la réduction dans un proche avenir, de l'allocation que perçoivent actuellement les aînés. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner quelques réalités relatives aux finances.

D'abord, il convient de se souvenir que vingt pour cent — soit un cinquième! — de l'ensemble des cotisations qui ont été versées au cours des dix dernières années pour l'AVS ont été payées par les travailleurs étrangers en Suisse.

En outre, près de la moitié du montant actuel du fonds de compensation de l'AVS, soit onze milliards de francs suisses, assurant le continu de versement des allocations aux aînés, a été constituée par les travailleurs étrangers. Mais les bénéficiaires de ces sommes énormes, versées par des étrangers, sont aujourd'hui, et seront ces prochaines années, des citoyens suisses dans leur écrasante majorité.

Or, que propose l'initiative sur la surpopulation? De mettre notamment à la porte de la Suisse 300.000 salariés avec un revenu assujéti à des cotisations pour l'AVS dépassant dix milliards de francs annuels. Priver les comptes AVS de cette ressource reviendrait, dès la première année de la réduction des effectifs étrangers, à creuser un trou de neuf cents millions dans les recettes de l'AVS.

Ceci dès la première année! Sans parler de la dégringolade qui suivrait les années ultérieures. Et qui donc paierait la différence? Les salariés suisses, dont il faudrait aussitôt augmenter les cotisations AVS, d'ores et déjà jugées suffisamment élevées? Le fonds de compensation, indispensable pour assurer le paiement des allocations aux aînés suisses qui seront de plus en plus nombreux ces prochaines années? Les finances publiques, dont la contribution devra, même en l'état actuel de la situation, être doublée au cours des quatre prochaines années? La conclusion s'impose d'elle-même: l'équilibre du système de l'AVS serait rapidement rompu. Résultat: les allocations aux personnes du troisième âge seraient sans doute diminuées à bref délai.

R. A.

Noyade d'un plongeur à Boudry

Tragique noyade, ce week-end, d'un jeune plongeur de Colombier qui s'entraînait avec deux camarades au large de la plage de Boudry. Que s'est-il passé?

PAGE 3

Terrible accident dans le Jura

Trois morts et trois blessés. Tel est le bilan d'un terrible accident qui s'est produit à 3 h du matin entre Courfvalve et Bassecour.

PAGE 9

CHRONIQUE RÉGIONALE:

pages 2, 3, 6, 7 et 9.

INFORMATIONS SUISSES:

page 11.

LES SPORTS:

pages 13, 15, 16 et 19.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV:

page 21.

DERNIÈRE HEURE:

page 23.

MR PICKWICK SERVICE A LA TABLE
CARTE VARIÉE
Assiette Fr. 6.50 sans majoration de prix!!!

SOUCOUPES

SAWARA (Japon) (AP). — Depuis plusieurs semaines les habitants de Sawara au Japon dorment mal et ressentent des douleurs dans le cou. C'est la faute des soucoupes volantes. Le 7 août dernier un écolier avait aperçu un objet insolite dans le ciel. Depuis la population s'est mise à scruter le firmament et a aperçu plusieurs soucoupes. Cette brusque passion a entraîné une multiplication des maladies articulaires. Une femme s'est même brisée en sautant de joie pour regarder le ciel.

Kenitex

c'est :

le revêtement de façades dont l'application répond véritablement aux exigences de notre époque: rapidité de pose et durabilité garantie.



Michel RAPPO - 2035 Corcelles

Tél. (038) 31 49 49

MARIN-ÉPAGNIER
Chute dans un escalier
Hier, vers 3 h 40, M. H. P. M., âgé de 35 ans, de Marin, a fait une chute dans un escalier. Souffrant de plaies à la tête, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Vendeurs - vendeuses
dès 12 ans, sont immédiatement recherchés pour la vente de billets de la loterie de la Fête des vendanges ainsi que les confetti. Bon gain.
Tél. 31 40 51 ou 33 20 64 ou se présenter chaque soir au collège de la Promenade, de 17 h 45 à 18 h 45, avec une pièce d'identité.

Cette semaine, à la PHARMACIE ARMAND
démonstration - conseil des produits de beauté
BIO-BEAUTY
testés cliniquement par le département cosmétologique Lepetit.
Lundi 30 septembre 1974
STADMISSION
THÉ - VENTE

Naissances

Monsieur et Madame André SCHINDLER et leurs filles Katia et Fanny ont la joie d'annoncer la naissance de

David
27 septembre 1974
Maternité Landeueux Caille 78 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Aziz ABU SAMRA-JEANPRETRE et leur fille Samar ont la joie de faire part de l'heureuse naissance de

Dina et Jamil
26 septembre 1974
c/o A.C.E. P.O. Box 11-3446 Beyrouth

Pleine de joie, Isabelle annonce l'arrivée de
Vincent
le 27 septembre 1974
Francine et Silvio MUNARI Maternité Pourtalès Jolimont 2 Neuchâtel

TOUT POUR L'ENFANT
Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 26.-
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 26.- 6 mois Fr. 48.- 1 an Fr. 92.-
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

CORTAILLOD
Noces d'or
(c) M. et Mme Marcel Heuby-Frey ont célébré vendredi leurs noces d'or entourés de leurs familles. Ils ont été officiellement congratulés, et fleuris par MM. D. Eigenmann et Ch. Henry, au nom des autorités et par le pasteur Vuillemin et M. Petitpierre, ancien d'église.
M. Marcel Heuby est un homme particulièrement estimé, qui s'est dévoué avec compétence à la chose publique comme conseiller général de 1924 à 1940, puis comme conseiller communal, de 1940 à 1972. La Société de développement lui doit aussi beaucoup.

Les aînés en course
(c) Accompagnés du vice-président de commune, d'un ecclésiastique de chaque confession, d'un médecin et de M. J. P. Deroche, chef de course et animateur, 88 aînés de Cortaillod ont participé jeudi à l'excursion-surprise qui leur était offerte. But : les Roches-de-Moron, le barrage du Châtelot... et un bon goûter servi dans un restaurant des Planchettes.

COMMUNIQUÉ

Un grand concert au Temple du bas
C'est à un concert inaugural, radiodiffusé, que la Société de musique convie tous ses amis mélomanes, ce mercredi 2 octobre au Temple du bas. Dans cette nouvelle salle de musique, l'Orchestre de la Suisse romande, les Chœurs de la Radio suisse romande et Pro Arte, préparés par André Charlet, seront dirigés par le chef invité Eliahu Inbal et interpréteront pour la circonstance la Symphonie de Psaumes d'Igor Stravinsky.

Jouant pour la première fois à Neuchâtel, le remarquable Beaux-Arts trio de New-York sera le soliste du Triple concerto de Beethoven, œuvre rarement jouée au concert.
De Stravinsky encore l'Oiseau de Feu apportera une brillante conclusion à ce premier concert de la saison 1974-1975.
En raison de la transmission en direct par la Radio romande, le public est prié de se rendre à temps au Temple du bas dont les portes seront fermées dix minutes avant le début du concert.

Artistes neuchâtelois à Paris

Deux artistes résidant dans le canton, Roland Colliard, peintre-figuratif, à Neuchâtel et Christian de Fleurier, sculpteur-orfèvre, à Gorgier exposent leurs œuvres à Paris et au Salon des Beaux-Arts, de Vincennes.
Christian de Fleurier, compagnon des arts, qui fréquente assidûment à Paris, l'atelier du maître Aldo Bartolletti-Dailion (auteur d'un ouvrage d'art « Dialogue avec la Pierre ») expose également des œuvres au Musée de la Chaux-de-Fonds, sous l'égide des « Amis des arts ». Enfin, Roland Colliard, a exposé des toiles à l'hôtel de ville d'Yverdon.

Une mode toujours jeune non dépourvue d'élégance

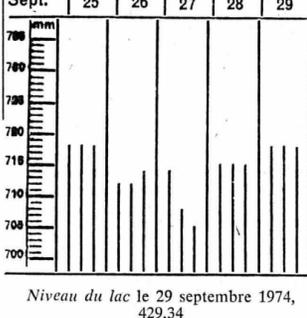
D'une démarche vive et souple, que rythmait l'orchestre de Vittorio Perla, samedi soir, au restaurant « Beau Rivage », les mannequins se sont parés des toilettes, toutes plus ravissantes les une que les autres, qui composent la collection automne-hiver de la boutique « L'Enfant Prodigieux ».
De tous les nombreux modèles présentés, on peut dire qu'ils sont vraiment été choisis pour habiller la jeune fille ainsi que la femme âgée de 50 ans. C'est-à-dire que cette dernière peut trouver à « L'Enfant Prodigieux » des vêtements élégants, même classiques, sans pour autant être transformée en vieille dame distinguée.
Les silhouettes typiques de cette collection sont des vestes assez longues,

Peseux fête son curé
(c) La paroisse de Peseux a fêté hier les 40 ans de sacerdoce du curé Fernand Cossandey. Après la messe et l'homélie prononcée par le chanoine Joseph Borcard, un apéritif réunit tous les fidèles.
Parmi l'assistance, on notait la présence de Mgr Taillard, de l'abbé Anton Troxler, des pasteurs Quinche et L'plattenier, du vicaire Roger Noirjean et de M. André Doebelin, président de paroisse. Nous reviendrons sur cette rencontre fraternelle.

Début d'incendie
Hier, vers 10 h 20, les premiers secours sont intervenus au second étage d'un immeuble, 45, Grand-Rue, à Peseux. Le feu, pour une cause inconnue, s'était déclaré lors de l'allumage d'un chauffage butane par Mme A. R. Le calorifère est hors d'usage.

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel. - 28 sept.
Température : moyenne : 8,7 ; min : 7,5 ; max : 12,0. Baromètre : moyenne : 715,8. Eau tombée : 17,6 mm. Vent dominant : direction : nord-nord-ouest modéré à assez fort jusqu'à 8 heures ; ensuite, ouest-sud-ouest, modéré. Etat du ciel : nuageux jusqu'à 8 h 15, ensuite couvert, pluie dès 9 h 30.

Observatoire de Neuchâtel. - 29 sept.
Température : moyenne : 8,0 ; min : 5,5 ; max : 12,7. Baromètre : moyenne : 717,7. Eau tombée : 1,4 mm. Vent dominant : direction : sud-sud-est faible à modéré dès 14 heures, ouest-nord-ouest, modéré à assez fort. Etat du ciel : fort variable, nuageux à très nuageux ; pluie pendant la nuit, averse à 14 h 15, pluie de 18 h à 18 h 30.



Prévisions météorologiques. - Suisse romande et Valais : le temps restera très changeant, avec une alternance de belles éclaircies et de périodes nuageuses au cours desquelles quelques averses pourront se produire, surtout en montagne.
Températures prévues : 2 à 5 degrés au petit matin, 12 à 16 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré voisine de 1700 mètres. Vents d'ouest, modérés.
Suisse allemande et Grisons : même type de temps.

ceinturées, portées sur un chemisier et une jupe évasée, ou à godets, descendant à la rencontre des bottes ; ou encore des ensembles d'une rigueur presque masculine avec un pantalon et une veste très cintrée à la taille, col à pointes et épaules froncées. Les deux-pièces, veste et jupe, ont été coupés principalement dans des tissus fantaisie de même que les vêtements en velours dont le cachet original était donné par des motifs et des couleurs tout à fait inhabituels.
Les manteaux, très haute couture, étaient en lainage beige, blanc, noir, avec des cols en fourrure de renard pour la plupart, tandis que les manteaux plus sport étaient en lapin, en veau retourné, en cuir nappa ou en loden.
La boutique « Primenfance », de Peseux, ayant prêté sa collaboration à ce défilé, les spectateurs purent admirer des modèles créés pour les futures mères, tels : une robe chasuble en tweed, un pantalon en deux-pièces pantalon et veste, une robe rouge en jersey courtelle, etc... Stimulé par l'entrain du présentateur Jan Maxim, le public a chaleureusement applaudi chaque apparition des mannequins qui ont été coiffés par Bernard Haute Coiffure et qui ont porté des bijoux de la boutique la « Toquade » ou des chapeaux de la maison « Haute Mode » Yves Rose. C. B.



La tenue idéale pour cet hiver : une veste en lapin, un chemisier et une jupe évasée. (Avipress - J.-P. Baillod)

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Roger Ditesheim, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Georges Ditesheim, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Raymond Otten-Sooser, à Genève, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Maurice Bloch et leurs enfants ; Madame Jean Kiehl, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ; Madame Huguette Bloch, à Neuchâtel, et ses enfants ; Monsieur et Madame Sylvain Dreyfuss, à Londres, leurs enfants et petits-enfants ; Ses neveux et nièces ; Ses petits-neveux et petites-nièces ; Sa gouvernante, ses infirmières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Edgard BLOCH

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et grand-tante, enlevée à leur tendre affection, dans sa 95me année.

La Chaux-de-Fonds, le 28 septembre 1974.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 30 septembre, à 16 heures, au cimetière israélite des Eplatures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites. (Montbrillant 13)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Jésus dit : Tous ceux que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai point dehors celui qui vient à moi. Jean 6 : 37.

Madame et Monsieur Jean-Claude Sprunger-Bourquin, à Prêles ; Mademoiselle Marie-France Sprunger, à Prêles ; Madame et Monsieur Arthur Sprunger, à Prêles ; Madame et Monsieur Gustave Bourquin, à Prêles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Jean-Marc SPRUNGER

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, filleul, cousin et ami, que Dieu a rappelé aujourd'hui subitement à Lui à l'âge de 19 ans.

2515 Prêles, le 28 septembre 1974.

L'incinération aura lieu mardi 1er octobre. Culte à 15 heures au crématoire de Bienne-Madretsch, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part pour les personnes involontairement oubliées.

Madame Philippe Perret-Gentil-Roy, à Cossonay ; Monsieur et Madame André Perret-Gentil-Hurni et leurs enfants, à Cheseaux-Noréaz ; Madame et Monsieur André Guibert-Perret-Gentil et leurs enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane ; Les familles Chappuis, Perret-Gentil, Ramoni, Charton, Vionnet, parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Philippe PERRET-GENTIL

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 28 septembre 1974, après quelques mois de maladie, à l'âge de 76 ans.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

L'ensevelissement aura lieu à Cossonay le 1er octobre. Culte à 15 heures à la salle de paroisse.

Honneurs à 15 h 30. Domicile mortuaire : hôpital de Saint-Loup.

Domicile de la famille : route de Morges 5, Cossonay.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue vaudoise contre le cancer, c.c.p. 10 - 22260

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Colomba Taddei ; Les frères et sœurs Taddei, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Piero TADDEI
survenu dans sa 50me année à Ponto-Valentino (TI).
Ponto-Valentino, le 28 septembre 1974.

Le comité du F.-C. Comète a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre TADDEI
ancien membre du comité et membre d'honneur.
Les obsèques auront lieu mardi 1er octobre, à 10 heures, à Ponto-Valentino (Tessin).

Monsieur et Madame Pierre Lagrange, leurs enfants et petits-enfants, à Paris, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Philippe LAPRAZ
leur très cher fils, frère, neveu, cousin et ami, survenu accidentellement le 28 septembre 1974, à l'âge de 21 ans.
L'enterrement aura lieu mardi 1er octobre, à Colombier.
La messe de requiem sera célébrée à l'église, à 15 heures.
Le corps repose au domicile : Les Cersiers, 2013 Colombier.

R. I. P.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre des Hommes, c.c.p. 20 - 1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

HÔTEL TERMINUS NEUCHÂTEL
A proximité de la gare salons pour réception, assemblées et réunions de familles, après ensevelissements
Tél. (038) 25 20 21

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Pourquoi si tôt ?
Madame Serge Corti et ses enfants Anne-Laurette, Bluette et Mireille ; Monsieur et Madame Roger Corti, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Gérard Corti et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys, Madame Pierre Corti et sa fille, à Nyon ; Monsieur Paul Rossel, à Cernier, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Serge CORTI

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain, parent et ami, que Dieu a appelé à Lui, dans sa 39me année.

2055 Saint-Martin, le 28 septembre 1974.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra. Mat. 25 : 13.

L'ensevelissement aura lieu mardi 1er octobre. Culte directement au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel du CINEMA APOLLO ont le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Serge CORTI
leur collaborateur et ami dévoué, qui laissera parmi eux un souvenir durable.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Société des samaritains du Val-de-Ruz Centre fait part à ses membres du décès de

Monsieur Serge CORTI
membre passif et époux de Madame Jacqueline Corti, membre actif de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Section de la Croix-Bleue de Chézard-Saint-Martin a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis le décès de

Monsieur Serge CORTI
membre de la section, époux de Madame Jacqueline Corti, membre du comité, fils de Monsieur et Madame Roger Corti, membres de la section.
A ces familles, nous adressons toute notre sympathie.
Saint-Martin, le 30 septembre 1974.

Electricité DENIS ROBERT et son personnel ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Serge CORTI
leur fidèle et dévoué collaborateur.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Paternelle, section du Val-de-Ruz, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Serge CORTI
son président dévoué.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Max Wanzenried et leur fils, à Zurich ; Monsieur et Madame Werner Wanzenried et leur fille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Walter Wanzenried et leurs enfants, au Danemark ; Madame et Monsieur Edouard Rüfenacht-Wanzenried et leurs enfants, à Berne ; Les descendants de feu Jakob Karlen ; Les descendants de feu Johannes Wanzenried, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Louise WANZENRIED née KARLEN
leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82me année.
2000 Neuchâtel, le 28 septembre 1974. (Vy-d'Etra 103)
Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu lundi 30 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Edouard Lapraz, à Genève ; Madame Evelyne Lapraz, à Genève ; Mademoiselle Monique Lagrange, à Genève ; Monsieur et Madame Pierre Lagrange, leurs enfants et petits-enfants, à Paris, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Philippe LAPRAZ
leur très cher fils, frère, neveu, cousin et ami, survenu accidentellement le 28 septembre 1974, à l'âge de 21 ans.
L'enterrement aura lieu mardi 1er octobre, à Colombier.
La messe de requiem sera célébrée à l'église, à 15 heures.
Le corps repose au domicile : Les Cersiers, 2013 Colombier.

R. I. P.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre des Hommes, c.c.p. 20 - 1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Arrigo
Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel
Tél 31 12 24
Fabrique de cercueils Transports Toutes formalités

transports en Suisse et à l'étranger toutes formalités

POMPES FUNÈBRES
Neuchâtel 038 / 25 36 04
EVARD-FLÜHMANN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

600 anciens élèves ont célébré dans l'allégresse le centenaire du Gymnase cantonal de Neuchâtel

Une hôtesse indésirable s'était invitée samedi pour les fêtes du centenaire du Gymnase cantonal: la pluie avait décidé de faire des siennes et de participer aux festivités commémoratives. Les quelques 600 anciens élèves participant à la cérémonie officielle à Panespo furent ainsi accueillis par un véritable déluge tropical crépissant sur le toit de la vaste halle.

Mais il en aurait fallu plus pour altérer la bonne humeur et l'allégresse générales qui régnaient en cette journée de grandes retrouvailles. La scène était amusante à voir en fin de matinée, lorsque les anciens bacheliers de notre ville se retrouvèrent au pied de grands panneaux portés par la jeune

génération. L'instant des accolades et des embrassades passé, la question rituelle montait sur toutes les lèvres: « La dernière fois que nous nous sommes vus... ». Oui, bien sûr, c'est la joie de se retrouver alors que l'on est dispersé aux quatre coins du pays et même du monde, mais aussi le vertige devant les années qui filent, le chemin trop vite parcouru...

LE CHEMIN PARCOURU

Après l'introduction de M. Du Pasquier, sous-directeur et en quelque sorte major de table de cette vaste réunion, M. Herbert Suter, directeur de l'établissement, rappela quelques dates importantes qui ont marqué les cent ans du gymnase de Neuchâtel, de sa

fondation à sa décentralisation dans les deux bâtiments actuels, en passant par sa cantonalisation liée à celle d'autres établissements scolaires du canton. M. Suter émaila son propos de quelques souvenirs personnels, sa venue au gymnase de Neuchâtel en 1931, alors qu'il n'y avait que cent élèves répartis en trois classes littéraires et trois scientifiques. Il en gardera le souvenir de l'ouverture et de la liberté de l'esprit alors qu'ailleurs tel n'était pas toujours le cas... En 1946, il devient professeur et en 1965, il reprend la direction conjointement avec M. Du Pasquier et Mlle Hoeter. De profonds changements ont marqué la vie de l'école au cours de ces dernières années: après une explosion de la population scolaire, les effectifs semblent se stabiliser de manière durable; si l'on assiste à la consolidation de la section scientifique, en revanche, le surnombre d'élèves en langues modernes ne laisse pas d'inquiéter en section littéraire où il s'agit de maintenir la tradition classique si profitable à la formation de l'esprit.

Dans son message gouvernemental, M. François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, remarqua fort justement, qu'il était de tradition que notre République soit « exportatrice » d'hommes et de femmes à la forte personnalité. Qu'on en juge aux noms prestigieux qui aujourd'hui dans le pays et à l'étranger honorent notre canton par leurs travaux et leurs recherches. Cela est si vrai qu'on put s'en rendre compte en parcourant du regard la foule réunie samedi à Panespo. Cela sera une fois encore démontré l'année prochaine à l'occasion du 75^{me} anniversaire du Gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds.

M. Jeanneret devait une fois de plus annoncer que le temps était venu de restreindre les dépenses pour l'instruction avec d'ailleurs la fin prochaine du programme de grands travaux d'infrastructure scolaire. Mais à ce propos, le conseiller d'Etat se plut à souligner que le Gymnase de Neuchâtel avait toujours su mesurer garder.

Un buffet froid attendait les convives qui restèrent jusqu'au milieu de

Bristol

A la table officielle avaient pris place MM. Max Pettipierre, ancien président de la Confédération, Gaston Clottu, ancien conseiller d'Etat, Jean Ruffieux, président du Grand conseil, Eugène Egger, représentant le département fédéral de l'intérieur, François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, René Meylan, conseiller d'Etat, Jean-Claude Duvanel, président de la ville, Willy Zahnd et Paul-Eddy Martenet, conseillers communaux.

Tragédie à la plage de Boudry Un plongeur de Colombier se noie en s'entraînant

Samedi, peu avant 16 h, Philippe Lapraz, âgé de 21 ans, domicilié à Colombier, s'entraînait à la plongée sous-marine au large de la plage de Boudry, en compagnie de deux autres membres du Club de plongée boudryens.

Soudain, le jeune homme se trouva en difficulté à 250 mètres du large, par une trentaine de mètres de profondeur. Lorsque ses camarades

se portèrent à son secours, ils constatèrent qu'il avait retiré son masque. Ils le ramenèrent aussitôt au rivage, mais le jeune plongeur avait cessé de vivre et tous les efforts déployés en vue de le ramener à la vie furent vains.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette tragédie qui a provoqué une vive émotion dans toute la région.

Assemblée de la Société neuchâteloise des gérants Les augmentations de loyers ne dépasseront pas les normes conseillées par « M. Prix »

L'assemblée annuelle de la Société neuchâteloise des gérants et courtiers en immeubles s'est déroulée vendredi soir à Montézillon sous la présidence de M. Raymond Lanfranchi (voir la « FAN » de samedi).

Les participants ont dit « oui » à tous les objets inscrits à l'ordre du jour. Le nouveau comité comprend MM. Raymond Lanfranchi: président; Francis Blanc: vice-président; René Walther: secrétaire-caissier; Charles Berset, René Bolliger, Jean-Charles Aubert et Jean-François Merlotti (qui remplace M. De Reynier, démissionnaire).

AUGMENTATION DES LOYERS

Une des décisions de l'assemblée intéressera certainement le public: les augmentations de loyers qui seront appliquées au prochain terme, ne dépasseront pas les normes recommandées par M. Prix. De ce fait, pour 70 % des immeubles dépendants d'un gage hypothécaire d'une banque de l'Etat, l'augmentation des loyers sera de 10,5 % et pour les autres de 7 %. Ainsi sera respecté le principe voulant que un quart d'augmentation soit compensée par une hausse des loyers de 3,5 %.

D'autre part, l'association des gérants souhaite le renouvellement de la Convention du logement qui expirera le 3 décembre 1975, car elle a permis, par ses commissions de conciliation, de garantir aux locataires et aux propriétaires une paix du logement appréciable. En revanche, une commission, présidée par M. André Perret, et groupant des représentants des gérants, de la Chambre immobilière et des groupements de locataires, étudie actuellement la nouvelle rédaction d'un bail à loyer de deux ans. Un tel bail permettrait aux locataires de bénéficier d'un contrat de moyenne durée ce qui les mettrait à l'abri d'augmentations injustifiées et de résiliations arbitraires. De plus, cette commission examine également la mise en page d'un bail commercial d'une durée initiale de cinq ans.

L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Au terme de la partie administrative, M. Jean Veuve, directeur de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, fit un exposé assez technique, mais empreint d'humour.

Nous avons retenu que la société cantonale d'assurance contre l'incendie, après avoir connu des heures difficiles, se porte bien grâce à une saine gestion. M. Veuve a évoqué le chemin parcouru depuis 1810. Toutefois, si les primes de la chambre sont parmi les plus basses du pays, M. Veuve n'a pas dissimulé sa préoccupation, face au danger accru d'incendies et de gros sinistres.

Au cours de son exposé, le conférencier souleva divers problèmes intéressant particulièrement son auditoire: l'importance de la réassurance afin de bénéficier d'une bonne couverture en cas d'un important sinistre! l'évaluation et la

réévaluation des bâtiments! l'indexation générale des bâtiments, (actuellement à l'étude), la réparation des sinistres, etc.

Bref, une réunion de travail, mais dont certaines décisions intéressent les locataires. A Montézillon, les membres de la société des gérants ont été invités

à respecter scrupuleusement les dispositions fédérales en matière d'augmentations de loyers. M. Lanfranchi a souhaité que les locataires soient pour les gérants des partenaires avec lesquels le dialogue sera toujours possible.

J.P.

Le Landeron: un retour au passé fort réussi...

Samedi, le Landeron a vécu un événement hors du commun. Tout ce que les cantons voisins comptaient d'antiquaires, brocanteurs, marchands d'occasion, puçiers et quelques artisans, s'étaient donné rendez-vous sur la place médiévale.

Malgré la pluie, plusieurs milliers de personnes s'étaient déplacées pour participer à cette « première » et dès le ma-

tin, les affaires allaient bon train. Le comité de l'association de la Vieille Ville et ses invités se sont retrouvés à la galerie de l'Escarbot. Après un discours de M. Frochoux, le président de commune, M. Schaller félicita l'association pour son action visant à mettre en valeur le patrimoine du village. Nous reviendrons sur cette importante manifestation.



Malgré une pluie diluvienne, la fête de la brocante a remporté un grand succès, attirant les amateurs d'antiquités de toute la région. (Avispress - J.-P. Baillod)

Cortailod accueille son nouveau pasteur

Une assemblée nombreuse emplissait dimanche le temple de Cortailod, pour y accueillir le pasteur Jorge Mendez et sa femme.

Ce jeune pasteur uruguayen ayant parachevé ses études à la faculté de théologie de Neuchâtel s'est mis au service de l'E.R.E.N. dès 1971 en assumant, à temps partiel, des fonctions à Saint-Blaise, à Prêfargier et à Champvèveys. Sa femme, née Putsch, d'origine autri-

chienne, pasteur elle aussi, est titulaire des paroisses de langue allemande du Vignoble et du Val-de-Travers. Ce couple sympathique s'exprime avec aisance en français.

Il appartenait au pasteur Charles Bauer, président du Synode neuchâtelois (lequel était accompagné du vice-président, M. P. Pipy) de présenter le pasteur Mendez et d'adresser aussi de vifs remerciements à M. P. E. Vuillemin, pasteur retraité, de Neuchâtel, qui assura l'interim au village secondé, pour le catéchuménat, par le pasteur Max Held. Au cours de ce culte inaugural, auquel assistaient notamment MM. D. Eigenmann, président de commune, Pierre Vouga, conseiller communal et Ed. Prébandler, président de la paroisse catholique, de la musique sud-américaine fut interprétée avec talent par un quatuor de jeunes musiciens et les enfants de l'Ecole du dimanche chantèrent.

Un apéritif fut ensuite servi à la Maison de paroisse. Le nouveau couple pastoral a été très sensible au chaleureux accueil qui lui a été fait à Cortailod.



HABANA
Si doux grâce à sa double fermentation

Le wagon-lits Paris-Neuchâtel-Interlaken partiellement rétabli

On se souvient qu'il y a quelques années un wagon-lits avait été introduit sur la ligne du Transjurain et circulait entre Paris et Interlaken. Son existence toutefois fut éphémère. Invoquant sa faible fréquentation les compagnies intéressées le détournèrent par Bâle, pensant qu'il serait mieux utilisé s'il desservait cité rhénane (au prix d'ailleurs d'une notable augmentation de parcours et de prix pour la ligne Paris-Berne).

Mais cette tentative ne fut pas couronnée de succès. Réduit une première fois à quelques circulations par semaine, il a aujourd'hui disparu de l'horaire.

Aussi est-on agréablement surpris de constater que dès la saison d'hiver, un wagon-lits réapparaît au train de nuit Paris-Interlaken via Pontarlier et Neu-

châtel. Tout au moins partiellement. Il circulera au moment des fêtes de Noël et du Nouvel-An puis, du 10 janvier à fin mars, la nuit du vendredi au samedi dans le sens Paris-Interlaken et la nuit du samedi au dimanche.

Cet essai est destiné sans doute à la clientèle des stations de sports de l'Oberland bernois, mais il pourra rendre service à notre région en fin de semaine.

Souhaitons donc qu'il soit concluant mais, pour lui donner le maximum de chances, il faudra renoncer à la voiture ancien modèle que nous avons connu il y a quelques années, avec son unique compartiment de seconde classe, mais qu'on pourra disposer d'un véhicule moderne comme en contient le parc actuel de la compagnie des wagons-lits.

Egouts de Chaumont: une première tranche de crédit de 650.000 francs

Le Conseil général siégera lundi prochain avec un ordre du jour en dix points, dont trois concernent des rapports du Conseil communal sur le renouvellement d'emprunts, les égouts à Chaumont et la fameuse rue Caselle.

Le Conseil communal propose au législatif de renouveler quatre emprunts arrivant prochainement à échéance: deux de 4 millions et deux d'un million, sous des formes différentes.

Le moment d'assainir la région de

Chaumont, en matière d'eaux usées, est arrivé. Il s'agira non seulement de résoudre le problème de l'épuration de ces eaux mais de doter la région d'un réseau primaire d'égout, comme bien d'autres régions de montagne.

On en est encore, là-haut, aux simples fosses de décantation avec déversement du trop-plein dans la nature...

Un premier tronçon de collecteur a dû être construit, et récemment la région du Grand-Hôtel et du home bâlois a été assainie.

Dans un rapport, le Conseil communal demande l'adoption d'un plan directeur des travaux à Chaumont et un premier crédit de 650.000 fr. — dont à déduire les subventions fédérales et cantonales — pour doter cette région d'un réseau d'égouts, en première étape.

LA RUE CASELLE

La seconde étape de la rue Caselle est contestée. On en a parlé à la dernière séance. Il y a sur le bureau du législatif une proposition qui demande l'annulation du crédit voté pour ces travaux, proposition qui sera discutée lundi.

Dans un rapport d'information au Conseil général, le Conseil communal reprend ses arguments en faveur de la suspension de ces travaux « jusqu'au moment du choix des options prioritaires qui découleront de l'adoption d'un plan des circulations. C'est en effet à ce stade, ajoute l'exécutif, qu'il sera possible, d'entente avec les autorités de Pesoux, de fixer le degré d'urgence et l'échéance de la réalisation de l'ensemble de cette nouvelle liaison intercommunale par le carrefour Châtelard-Deurres-Charmettes. »

Au terme de son rapport, le Conseil communal invite le Conseil général à rejeter la proposition précitée qui, si elle est adoptée, « créerait un précédent grave dans le cadre des relations normales entre législatif et exécutif: une décision valablement acquise et fondée sur une procédure légale pourrait en tout temps être annulée peu après. En l'occurrence, aucun élément objectif nouveau permet d'annuler la décision du législatif, dûment soumise au délai référendaire. »

Le Conseil communal déclare donc qu'il n'y a pas lieu de revenir sur cette décision.

Les autres points de l'ordre du jour concernent diverses propositions individuelles dont plusieurs constituent le solde de la dernière séance.



Délégation du Conseil communal à Berne

● UNE délégation du Conseil communal de Neuchâtel se rendra cet après-midi à Berne pour discuter avec les autorités fédérales du tracé de la RN 5.

L'exécutif communal pourra ainsi exposer son point de vue. Rappelons que le Conseil communal est favorable au tracé « sud », alors que le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur du tracé dit « Métropolitain ».

Inattention, encore!

● SAMEDI à 16 h, M. D. D. domicilié en Italie, circulait avenue du 1^{er}-Mars en direction est. A la hauteur du gymnase, son véhicule tamponna l'arrière de la voiture conduite par Mlle J. M., de Bôle, qui avait ralenti pour laisser passer un piéton.

Les odeurs de la « Step »

● DEPUIS que la station d'épuration des eaux usées fonctionne, l'atmosphère est souvent intenable dans un rayon de cinq cents mètres, au gré des vents. On dégoûte même de ces effluves jusque dans le quartier du port central de la ville!

Sommes-nous sur le chemin d'une efficace solution? Le fait est que le Conseil communal annonce la publication d'un rapport spécial sur cette question, adressé au Conseil général cette année encore et qui contiendra, enfin, des propositions, fruit de recherches et études en vue de résoudre ce fâcheux problème qui empoisonne l'air des Neuchâtelois depuis quelques années.

Tôles froissées

● HIER, vers 9 h, une auto conduite par M. J.M., de Neuchâtel, qui circulait vers la rue des Sablons, a heurté un véhicule piloté par M. E.M., d'Hauterive qui fut à son tour projeté contre une voiture en stationnement. Dégâts.

Samedi, vers 22 h, rue de Hochberg, M. J.H., de Neuchâtel, a perdu la maîtrise de son auto qui heurta une voiture en stationnement appartenant à M. W.R., domicilié également en ville. Le conducteur a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

Refus de priorité

Samedi à 10 h 10, à Neuchâtel, Mme H. P. de Boudry, circulait en voiture rue des Beaux-Arts en direction du centre. Arrivée au carrefour de la rue Pourtalès, elle n'a pas respecté le passage et a provoqué une collision avec l'automobile conduite par M. R. B., de Saint-Blaise, qui circulait rue Pourtalès, direction nord. Dégâts matériels.

AVIS OFFICIELS



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Greffier du Tribunal du district de Neuchâtel
Avis d'inventaire et sommation publique
(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de feu M. Hans Meier, fils de Meier, Werner, et de Marie-Thérèse, née Bünther, épouse de Huguette, née Simonet, né le 18 août 1924, originaire de Roche d'Or (BE), hôtelier-restauteur, domicilié à Neuchâtel, place des Halles 4, décédé le 12 août 1974 aux Bayards (NE), ayant, à la date du 5 septembre 1974, réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le président III du Tribunal du district de Neuchâtel somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnement, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffier du Tribunal jusqu'au 4 novembre 1974 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2^{me} alinéa et 590, 1^{er} alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour deux insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, les samedi 21 septembre 1974 et lundi 30 septembre 1974.

Neuchâtel, le 18 septembre 1974.

Le greffier du tribunal : W. BIANCHI

IMMEUBLES

A vendre pour raison de santé, dans station touristique du Jura vaudois, très bon accès,

HOTEL

comprenant: salle à manger, salon, bar, grandes terrasses, 24 chambres avec eau courante, 3 salles de bains, 2 douches; locaux de service. Chauffage central général au mazout. Excellente affaire pour couple hôtelier. Immeuble en bon état, mobilier et lingerie, matériel d'exploitation au complet.

Le tout : Fr. 850.000.—

Banque Piguet & Cie, Service Immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61, Interne 48.

A vendre, à Sauges-Saint-Aubin, jolie villa mitoyenne neuve

4 chambres, séjour avec cheminée, cuisine agencée, tout confort, vue imprenable, fond et tapisserie au choix. Financement assuré, prix intéressant.

S'adresser à: Bureau Fiduciaire Francis ANKER, Port 20, 2024 Saint-Aubin.

Près Alassio

à vendre près mer et plage, aux résidences suisses, studios et appartements à partir de SFR. 38.000.— Visite le week-end en bus, bonne correspondance de train, crédit disponible par banque suisse. Service de location SWISS TOURING. INTER SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

VALAIS

A vendre à Saint-Martin (Hérens)
1 appartement-vacances
à rénover + places, soleil et vue exceptionnels.
Fr. 32.000.—
Forfi, 3960 Sierre
Tél. (027) 5 38 60 (bureau)

A LOUER

A louer à Hauterive (port) **appartement** de 2 1/2 pièces, tout confort. Loyer mensuel 455 fr.—, charges en plus. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

ETUDE WAVRE, notaires, Palais Dupeyron, Tél. 25 10 63

A LOUER

PARCS :

Pignon de 3 chambres

cuisine, W.-C., chauffage général. Loyer mensuel 140 fr. + charges. Libre 24 décembre 1974.

POUDRIÈRES: Libre immédiatement ou date à convenir.

Studio

tout confort. Cuisine agencée. Loyer mensuel 320 fr. + charges.

CORNAUX :

Bel appartement de 3 chambres

tout confort. Cuisine agencée. Place de parc. Libre 24 décembre 1974. Loyer mensuel 390 fr. + charges.

A louer immédiatement, à Neuchâtel
Terreaux 9

BUREAU

d'environ 20 m2, avec chauffage général.
Loyer mensuel 170 fr. + charges.
IMOCOM Terreaux 9, Neuchâtel.
Tél. 25 48 33.

A louer à SERRIÈRES, pour le 24 novembre 1974,

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces

dans immeuble avec tout confort. Machine à laver la vaisselle, plus piscine. Vue sur le lac. Loyer: Fr. 780.— par mois, charges comprises.

S'adresser à: Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.

LES RUAUX, à COLOMBIER

A louer

superbe appartement

en demi-duplex de 5 1/2 pièces

2 salles d'eau, grand salon-living avec cheminée. Terrasse de 9 m2. Cuisine entièrement équipée avec machine à laver la vaisselle. Tapis tendus. Loyer mensuel: Fr. 1100.—, charges comprises. Entrée en jouissance: 1^{er} décembre 1974.

S'adresser à: Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.



L'annonce reflet vivant du marché

SUPERBES STUDIOS MEUBLÉS

A LOUER tout de suite, ou pour date à convenir, dans petit immeuble neuf, rue Sainte-Hélène 3 (à proximité de la Migros Portes-Rouges),

comprenant tout le confort, soit: tapis tendus dans tous les studios et corridors d'accès aux studios, cuisinière électrique avec hotte de ventilation

frigo très spacieux
antenne collective pour TV
prise pour le téléphone
grande salle d'eau avec douche
grande armoire 4 portes encastrée
grande cave par studio
Tous les studios sont harmonieusement meublés par du mobilier neuf.
Transports publics à proximité (Arrêt Sainte-Hélène).

Venez visiter, sans engagement, en vous adressant à



A LOUER tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble résidentiel, à la rue des Cerisiers, à Gorgier,

appartements de 4 1/2 pièces et 2 pièces

au 5^{me} étage
au rez-de-chaussée.
Garage, tout confort, ascenseur. Situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes.
S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin.

A louer à Cornaux,

APPARTEMENT

de 4 pièces.

Libre dès le 1^{er} octobre, 500 fr. Faire offres sous chiffres JM 2496 au bureau du journal.

A louer pour fin septembre ou date à convenir, à Neuchâtel, dans quartier résidentiel,

grand appartement de 2 1/2 pièces

Cuisine agencée. Loyer, charges comprises, 540 fr., fixe pendant 3 ans. Possibilité de louer un garage.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer tout de suite, à Marin, situation tranquille,

grand studio (36 m²)

cuisinette équipée, salle de bains, tapis tendus.

Loyer 345 fr. plus charges.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A louer à Saint-Blaise STUDIO non meublé Fr. 360.—

charges comprises.
S'adresser à:
Fiduciaire F. Anker, Port 20, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 16 49.

A louer pour date à convenir, aux Fahys, à Neuchâtel,

GARAGES CHAUFFÉS

dans parc collectif.
Loyer: Fr. 70.— par mois.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Anet, dès le 1^{er} octobre 1974,

bel appartement confortable de 3 pièces

avec balcon, placards, cave, grenier et ascenseur.
Prix 460 fr. + frais divers.
Fritz Steiner, commerçant Anet-village.
Tél. (032) 83 17 61.

A louer à Cornaux

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces.

Libre immédiatement, 500 fr.

Faire offres sous chiffres MP 2499 au bureau du journal.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega, Tissot et Lanco, cherche pour différents secteurs Marketing, des

SECRÉTAIRES

(1 poste à mi-temps).

Si, en plus du français, vous connaissez l'anglais et avez quelques années d'expérience professionnelle,

vous enverrez votre offre aujourd'hui encore à:

SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63, 2500 Bienne
Tél. (032) 22 96 11



FABRIQUE DE LA BRANCHE MACHINES-OUTILS

cherche

EMPLOYÉ DE COMMERCE

pour son service achat.

Connaissance des langues: française et allemande indispensable.

Adresser les offres en joignant certificats, sous chiffres L 920424 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2500 Bienne.

Discrétion assurée.

SIXIS, fabrique de machines Perrenoud & Fils S.A. 2520 la Neuveville

cherche pour sa succursale de Lamboing:

MÉCANICIENS
TOURNEURS
MANŒUVRES

- Activité variée et intéressante
- Rémunération correspondant aux qualifications
- Entrée: immédiate ou à convenir

Les candidats sont priés de nous retourner le talon ci-dessous ou de venir se présenter à notre atelier en prenant rendez-vous au préalable par tél. (032) 85 12 45 ou (038) 51 29 01

NOM: Prénom:

Date de naissance:

Je m'intéresse à la place de:

Localité: rue:



Pour notre Division Fournitures, nous cherchons

un collaborateur

qui se verra confier des responsabilités liées aux problèmes de qualité dans notre atelier de Découpage.

Il devra notamment:

- participer à la définition des méthodes et moyens de contrôle
- déterminer et analyser les causes de perturbation
- diriger un groupe de personnes affecté aux opérations de contrôle

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant de bonnes dispositions pour des tâches techniques, une bonne expérience de la fabrication, et sachant faire preuve d'entregent dans les relations.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S. A.



OFFRES D'EMPLOIS

RADIO TV Je vois tout met au concours le poste de

RÉDACTEUR
EN CHEF

Journaliste professionnel, expérimenté, ayant le sens des responsabilités et de l'intérêt pour les moyens de communication audiovisuels, capable de diriger et d'animer une équipe rédactionnelle.

Entrée en fonctions à convenir.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres à Philippe Luquiens, administrateur délégué, Tivoli 2, 1007 Lausanne.

Les offres sont examinées avec discrétion.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

VIVRE
A LA CAMPAGNE
SANS TROP S'ÉLOIGNER
DE LA VILLE!

Un nouveau concept de vie: habiter à la campagne sans trop s'éloigner de la ville.

Dans une région agréable, à 15 minutes de voiture de Neuchâtel, nos appartements spacieux et confortables, à des prix imbattables:

3 pièces, dès Fr. 99 000.—
4 pièces, dès Fr. 131 000.—

Financement assuré

EXPOSITION

Visitez notre appartement pilote, sous le collège, Savagnier du 28 septembre au 4 octobre

Visite libre Pour tous renseignements, samedi 28 et s'adresser à:
dimanche 29 septembre, de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 17 h.
Sur rendez-vous les autres jours.



Bureau Immobilier MICHEL TURIN
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 56 51



PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

Sélection du Reader's Digest

Trois parmi un grand nombre d'articles intéressants tirés du dernier magazine

Cauchemar au fond de l'Atlantique

Ya-t-il vraiment trop d'étrangers en Suisse?

L'inflation, fléau mondial

Sélection du Reader's Digest

La revue des gens actifs, désireux de réussir! Nouveau à votre kiosque

Le Reader's Digest, édité en 13 langues, est le plus grand magazine du monde avec 30 millions d'exemplaires vendus par mois. Les éditions suisses de SELECTION et DAS BESTE comptent à elles seules plus de 800 000 lecteurs — meilleure preuve de l'intérêt universel de cette revue à la fois intéressante, instructive et divertissante.



RENÉ STEINER

propose pour tous genres de commerces:

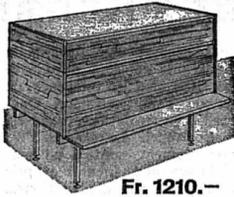
BANQUE DE SERVICE

Dimensions: Longueur 120 cm
Largeur 60 cm
Hauteur 85 cm.

Pieds métal noirs

Exécution: Côtés et face: stratifié blanc, palissandre ou mélèze
Dessus et tablette sacs à main: stratifié blanc

Côté Service: 1 Niche
3 tiroirs
1 Rayon réglable



Fr. 1210.—
Prix départ usine

NOMBREUX AUTRES MODÈLES À DISPOSITION (avec ou sans vitrines)

PRÉSENTOIR DE SERVICE

Dimensions: Longueur 60 cm
Largeur 60 cm
Hauteur 85 cm

Pieds chromés

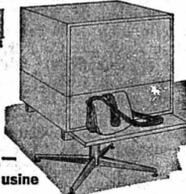
Exécution: idem banque de service

Côté service: 1 Niche
1 Rayon réglable

P.V. Pour 1 tiroir

Fr. 94.—

Prix départ usine



Demandez nous une offre sans engagement

Agencements **RENÉ STEINER** Maîtrise fédérale
1030 BUSSIGNY Tél. 021 / 89 04 61

Mécontent de votre radio ou téléviseur!

Téléphonez au 25 54 93



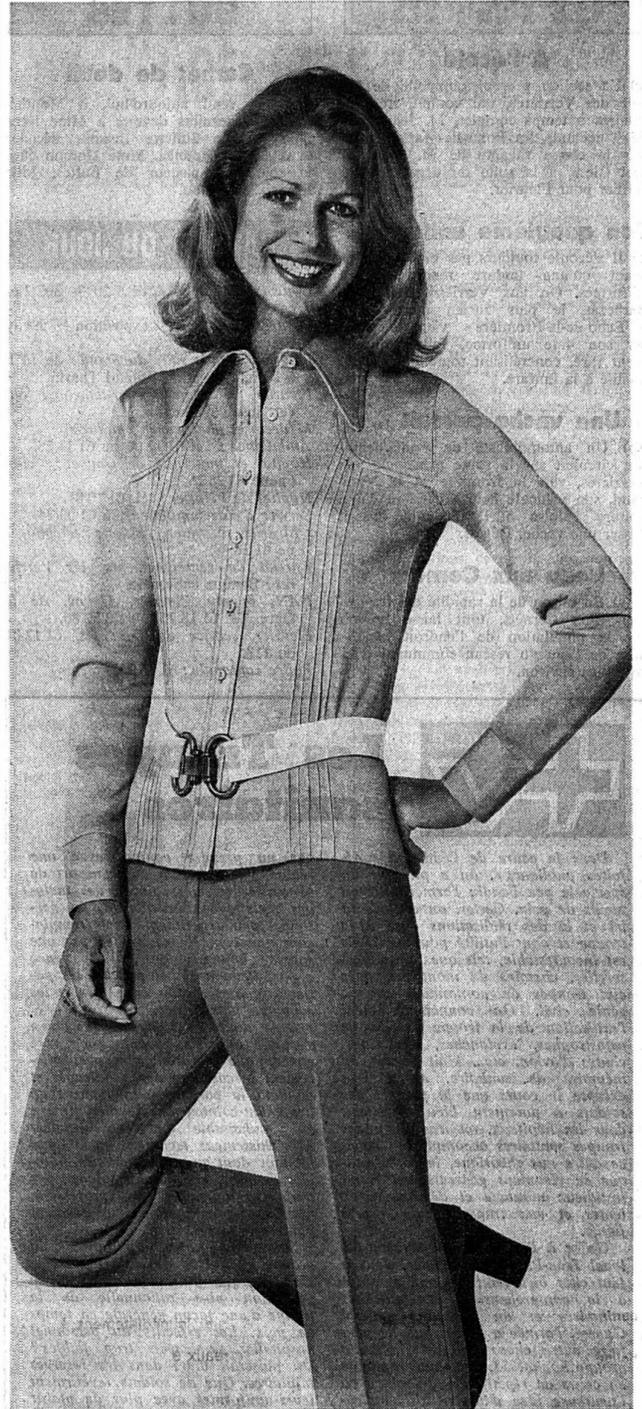
F. STIEGER
Bercles 5

HARTMANN + CO SA
succursale
NEUCHÂTEL
038 / 31 44 53

spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux

service de réparation

DES PRIX CITÉ



BLOUSE CHEMISIER acryl jersey uni, longues manches, garni nervures
Grand choix de coloris mode

19⁹⁰

SEULEMENT

PANTALON JERSEY en courtelle, élastique à la taille, coloris de saison

31.—

SEULEMENT

VIENT D'ARRIVER :
JEAN'S VELOURS COTELÉ, coupe impeccable, en bleu, vert, rouille, brun ou noir

39.—



La Cité

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

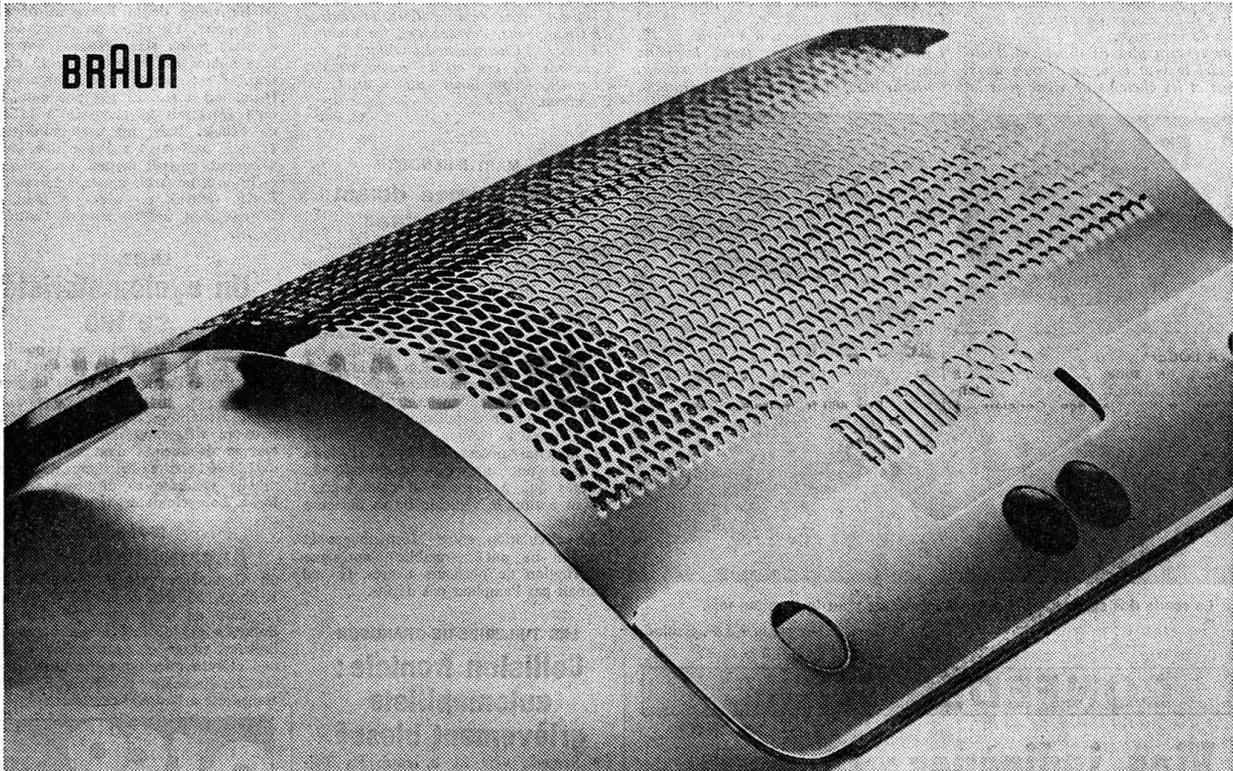
M. DANUSER

Tires 22
2034 PESEUX

(038) 33 17 48
(038) 31 57 83

Transports internationaux

BRAUN



Braun Synchron Plus

Jamais la distance entre l'épiderme et les couteaux n'a été si minime

Jamais un appareil n'a rasé la peau de si près

Entre la peau et les couteaux, il ne reste plus maintenant que les quelques centièmes de millimètre de la grille Braun, absolument supermince.

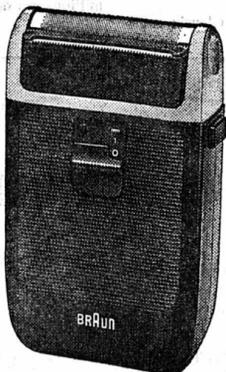
Résultat: le rasoir coupe les poils de votre barbe non plus en leur milieu mais à leur base, au point exact où ils sortent de la peau.

Plus mince, la grille du Braun Synchron Plus est aussi plus flexible. Elle se courbe donc très étroitement autour des couteaux. La tête de coupe gagne en minceur et atteint ainsi des parties de la barbe qui

échapperaient à une tête plus large. Autre avantage: elle rase non seulement par le haut mais aussi par les côtés.

Bien que le Braun Synchron Plus rase tout à fleur de peau, ses couteaux n'attaquent jamais l'épiderme. Car la grille est platinée et donne au rasage une douceur toujours caressante.

Cet exemple montre, une fois de plus, que Braun se rapproche le plus de la perfection en matière de rasage électrique.



WDW 75.1.001.74

Braun Synchron Plus. Seul un rasage tout à fleur de peau mérite son nom.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

A l'école

(c) En section préprofessionnelle de l'école des Verrières, qui compte trois titulaires à temps complet, M. Jean-Claude Thiébaud, des Ponts-de-Martel, a repris la classe vacante de M. Jean-Michel Clerc, à la suite du départ de ce dernier pour Fleurier.

Son quatrième uniforme...

(c) Il s'écoule toujours pas mal d'années avant qu'une fanfare renouvelle ses uniformes. Or, aux Verrières, M. Fritz Barbezat, le plus ancien membre de « l'Echo-de-la-Frontière » vient d'endosser son 4^eme uniforme, fait excessivement rare, concrétisant toute une vie de fidélité à la fanfare.

Une vache passait...

(sp) Un automobiliste de Fontainemelon circulait sur la route principale aux Verrières, vers la frontière. A la Vyre-naud, son véhicule heurta l'arrière d'une voiture bâloise à l'arrêt, qui laissait passer une vache. Dégâts.

L'eau aux Cernets

(c) En raison de la rapidité des travaux aux Cernets, tout laisse prévoir que la population de l'endroit bénéficiera de l'eau du réseau communal d'ici un mois environ.

BUTTES

Carnet de deuil

(sp) On rend aujourd'hui, à Montbéliard, les derniers devoirs à Mme René Domon, née Juliette Besson, décédée dans sa 87^eme année. Mme Domon était la mère du pasteur de Buttes, Mlle Françoise Domon.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Les Carresseuses (18 ans).

Môtiers, château: exposition Nelly Fluckiger.

Fleurier, grande salle du Stand: de 10 h à 21 h, exposition Roland Tharin.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médécine et pharmacien habituels.

Ambulance: Tél 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière-visiteuse: téléphone 61 38 48.

Bureau de renseignements, les Verrières: Banque cantonale.

FAN, bureau Fleurier, 11 av. de la Gare. Tél 61 18 76 téléc 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: 61 14 23.

A quand la réouverture des toilettes de la gare des Bayards?

Le Conseil général des Bayards a siégé vendredi soir sous la présidence de M. Félix Rosselet, en présence de l'exécutif et de l'administrateur. Quatre membres, dont trois non excusés, manquaient à l'appel. La séance s'est déroulée normalement, sauf à un moment donné lorsqu'un auditeur a été prié de ne pas se mêler aux délibérations...

OTROI DE CRÉDITS

Les quatre crédits proposés ont été adoptés. Le premier, de 5000 fr. concernant l'amélioration de la canalisation des eaux de surface aux Cotards, a recueilli 6 voix (4 abstentions); le deuxième de 9000 fr., accepté par 9 voix (une abstention), se rapporte à la pose d'un chauffage central dans l'appartement du domaine des Prises. Le troisième, ayant trait à la subvention de 35 centimes par habitant en faveur du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers, a obtenu 6 voix (4 abstentions).

Le dernier arrêté proposait un réajustement du prix des droits d'alpage. Malgré la baisse du prix du lait, les en admettant l'augmentation proposée par 7 voix et 2 abstentions, un conseiller général ayant préalablement quitté la salle en raison d'une discussion entre un conseiller communal et un auditeur.

LES CFF SUR LA SELLETTE

M. Francis Payot a justement relevé qu'il est inadmissible que les CFF s'obstinent à laisser fermées les toilettes de la gare. De nombreuses plaintes ont déjà été exprimées à ce sujet. L'exécutif a été chargé d'intervenir une nouvelle fois auprès des organes responsables et de la salubrité publique du canton.

M. Frédy Jeanneret a demandé que le Conseil communal s'occupe de la réparation du chemin de la place Jeannin qui a été fortement raviné par les derniers orages. Enfin, M. Robert Hainard, président du Conseil communal, a fait le tour des problèmes qui devront, sous

peu, trouver une solution. Il évoqua spécialement la réparation de la tour du temple et la dévotion de certaines divisions forestières.

J.G.

FLEURIER

« Stop » non respecté

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Ulrich Uelliger, de Bôle, 36 ans, circulait sur la rue des Petits-Clos à Fleurier au volant de sa voiture. Arrivé au carrefour de la fabrique d'ébauches, il n'y pas respecté le signal « stop » et son véhicule est entré en collision avec l'auto conduite par M. André Suter de Fleurier, 53 ans, qui circulait rue des Moulins en direction de la route principale. Blessé, M. Uelliger a été conduit à l'hôpital de Fleurier. Son permis de conduire a été saisi.

VAUD - VAUD - VAUD

La «Geste de Bacchos» dans le nord-Vaudois Dernière édition, très humide, à Bonvillars

Il tombait des hallebardes samedi après-midi sur cette belle région viticole du nord vaudois comprise entre Concise et Grandson. Les nuages s'effilocheaient aux sapins du pied du Jura, ne laissant aucun espoir d'éclaircie.

C'est ce jour-là, malheureusement, que la Confrérie du Guidon, groupement viticole vaudois qui célèbre ses vingt ans cette année, avait choisi pour aller à Bonvillars y jouer sa «Geste de Bacchos» à l'occasion du prochain lever des bords de vendange.

On ne reverra plus ce rituel qui, lorsque le ciel le veut bien, se déroule dans le village et les chemins de vignes sous la

forme d'une procession profane avec des « stations » évoquant le déroulement des saisons, le tout sur un texte très poétique de C.-F. Landry avec une partition musicale de Robert Mermoud, et des allégories et masques du lithographe-dessinateur de Baulmes Jacques Perrenoud.

La dernière fois c'était samedi parce que les quatre grandes régions viticoles du canton de Vaud en ont profité: la Côte, à Mont-sur-Rolle, en 71 (8000 personnes), le Chablais, à Yverne, en 72, Lavaux, à Grandvaux, (sous la pluie aussi) en 73 et, samedi, le nord vaudois, à Bonvillars, où acteurs du Guillon,

figurants, musiciens et chanteurs de la région, et spectateurs (300) se réfugièrent au Château de la Cour après avoir dû renoncer à la procession dans le village.

Malgré le mauvais temps, ce fut un succès, et les trois personnages principaux, le gouverneur de la confrérie Robert Anken, le prévôt Perrenoud et le vigneron Mussy firent applaudir ce jeu lyrique auquel participèrent avec joie cent cinquante personnes et notamment le chœur mixte de Bonvillars, la fanfare de Champagne, des écoliers, les Vaudoises de Champagne-Bonvillars, des vigneronnes du cru et les bannerets des vingt-deux communes du district de Grandson.

G. Mt

MARTHERENGES

Route coupée durant plusieurs heures

(c) Samedi, vers 14 h 30, un camion-vente de Migros, circulant de Martherenges vers Moudon, a dû, au cours d'un croisement avec un train routier, serrer fortement sur la droite de la chaussée détrempée. La route s'est alors affaissée sous le poids du lourd véhicule, qui s'est incliné dangereusement, toutefois sans se renverser complètement.

Appelés d'urgence, les pompiers de Moudon furent impuissants à ramener sur la route le camion, ne disposant pas du matériel nécessaire. Il fallut faire appel à une entreprise spécialisée de Morges qui, à l'aide d'un camion-grue, réussit à tirer le véhicule de sa fâcheuse position.

La circulation entre Martherenges et Moudon ne put être rétablie qu'après une interruption de plusieurs heures. On ne connaît pas l'ampleur des dégâts.

LES TUILLERIES-DE-GRANDSON

Collision frontale: automobiliste grièvement blessé

(c) Samedi, vers 21 h, entre les Tuilleries-de-Grandson et Grandson, une voiture conduite par M. René Romanens, 24 ans, domicilié à Yverdon, est entrée en collision avec un auto roulant en sens inverse. Sous l'effet du choc, l'automobile yverdonnoise a embouti un mur bordant la chaussée alors que l'autre véhicule a percuté une voiture en stationnement. M. Romanens, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital d'Yverdon puis transféré à l'hôpital cantonal.

PAYERNE

Exposition de champignons

(c) La Société de mycologie de la Broye a organisé, samedi et dimanche, à Payerne, une exposition de champignons, qui a reçu de nombreux visiteurs.



CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES

COUVERT 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

M.F.

COUVERT

Le « troc » de la paroisse

(c) Forme originale de recyclage dans une période dans laquelle on cherche à lutter contre le gaspillage, le traditionnel troc amical d'articles de sports pour enfants se déroulera les 1^{er} 2 et 3 octobre à la Salle de spectacles de Couvet.

Les objets (skis, piolets, souliers, etc.) qui pour une quelconque raison ne peuvent plus être utilisés par leur propriétaire, seront rassemblés et estimés avant d'être remis en vente. Afin de préserver au « troc » son sens premier, les personnes qui auront déposé un article recevront un bon qui leur permettra d'effectuer leur achat en priorité.

Organisé depuis de nombreuses années par la paroisse protestante cette rencontre enregistre un nombre de transactions de plus en plus élevées ce qui permet à de nombreux enfants de pratiquer un sport d'hiver dans des conditions financières favorables.

Cyclomotoriste tué au Pont

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit hier vers 8 h 55 sur la route secondaire le Pont-Vallorbe, à proximité de la gare du Pont. M. René Rochat, 71 ans, domicilié au Pont, circulant en cyclomoteur et débouchant d'un chemin vicinal, s'est jeté contre le flanc d'une voiture vaudoise qui roulait en direction de Vallorbe. Le cyclomotoriste a été tué sur le coup.

Série noire dans la Broye: 6 morts en 9 jours

(c) La vallée de la Broye affronte une série noire. En effet, au cours des dix derniers jours, six personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation. C'est d'abord un garçonnnet, à Oron, qui a été tué par une auto, alors qu'il traversait la chaussée à la sortie de l'école. Puis, un cyclomotoriste de 18 ans, également tué par une auto, à Marnand, samedi dernier. Et, jeudi, une collision a fait trois morts, à Lucens. Enfin, samedi, un père de famille de 27 ans s'est tué en auto à l'entrée de Sassel.

LE SENTIER

Un cyclomotoriste se tue

Un accident mortel s'est produit hier matin sur la route reliant le Pont (vallée de Joux) à Vallorbe, près de la gare du Pont.

M. René Rochat, 71 ans, domicilié dans ce village, qui circulait à cyclomoteur et débouchait d'un chemin vicinal, s'est jeté contre le flanc d'une automobile vaudoise se dirigeant vers Vallorbe. Le cyclomotoriste a été tué.

ÉPALINGES

Automobiliste blessé

(c) Dimanche, vers 0 h 20, M. Nielf Rebholz, 28 ans, domicilié à Rolle qui circulait en auto sur le chemin de Polny, a été déporté à gauche dans un brusque virage et sa machine a heurté une clôture métallique. Le conducteur a été sérieusement blessé à la tête et transporté à l'hôpital cantonal.

asco
Assurance-conseil
Le mandataire de l'assuré

Confiez-nous la gestion
de votre portefeuille
d'assurances

A peu de frais, nous nous occupons de tout:
— examen et traitement administratif de vos polices
— contrôle des primes
— adaptation à votre situation présente
— conclusion de nouvelles assurances, si nécessaire
— règlement des sinistres au mieux de vos intérêts.

En chacun de ces points, notre objectivité et notre complète indépendance vis-à-vis des compagnies vous offrent les meilleures garanties. Dans votre intérêt, consultez-nous!

John Matthys Rue du Trésor 1a
038/24 33 03 2000 Neuchâtel



Les Troupes sanitaires

Dans le cadre de l'émission « Affaires publiques », on a pu voir un spectacle peu banal: l'armée utile en temps de paix. Certes, on connaissait ici et là des réalisations dues à la troupe et dont l'utilité pour les civils est incontestable, tels que ponts, passerelles, chemins de montagne, dues aux troupes de pontonniers ou de génie civil. On connaissait aussi l'utilisation de la troupe en cas de catastrophes, avalanches, explosions, chutes d'avion, etc... Mais jamais, de mémoire de sanitaire, et si l'on excepte le cours que la plupart des soldats à parement bleu effectuent dans les hôpitaux, on n'avait vu des troupes sanitaires accomplir un service autre que théorique, le côté pratique se résumant généralement à un fastidieux montage et démontage de tentes et aux transports de blessés fictifs.

Grâce à l'initiative du lieutenant-colonel Jean-Pierre de Reynier, dont il faut citer bien haut le nom, et grâce à la compréhension des autorités militaires et du conseiller fédéral Gnaegi, l'armée a prouvé qu'elle peut faire autre chose que du fictif. Le groupe hôpital 53, une unité romande en cours de répétition à Fiesch, a eu l'heureuse idée d'inviter 51 handicapés physiques, gravement atteints, à passer des vacances dans un hôpital militaire. Ainsi soldats et officiers,

ont pu prendre contact avec une réalité, l'organisation du transport de blessés graves, les soins à des malades réels avec l'assistance d'un personnel peu expérimenté mais remplaçant une compétence limitée par une énorme bonne volonté. L'expérience a parfaitement réussi puisque les patients se sont révélés enchantés et les soignants plus encore.

Sans doute, « Affaires publiques » s'est-elle attachée davantage au côté anecdotique montrant plus particulièrement le cas d'un des handicapés et donnant la parole essentiellement au lieutenant-colonel de Reynier. Il eut été souhaitable de bien montrer l'enrichissement technique mais aussi humain dont ont bénéficié les hommes de base, ces simples soldats, pas toujours infirmiers de profession, dont les tâches sanitaires ne devaient guère être aisées.

Souhaitons que l'initiative du groupe hôpital 53 ne reste pas isolée mais marque plutôt le début d'une utilisation plus rationnelle de la troupe d'une façon générale en temps de paix. Les effectifs du personnel hospitalier seraient-ils trop faibles? On puiserait alors dans les réserves militaires. Que de soldats revêtiraient leurs uniformes avec plus de plaisir s'ils avaient plus souvent le sentiment d'être enfin utiles.

G.-A. M.

Le Bas-Vully en fête...

De notre correspondant:
Dimanche après-midi, par un temps incertain, « L'Avenir », du Bas-Vully, a inauguré sa nouvelle bannière, en présence de la population, des représentants des autorités, des délégués des sociétés du district du Lac, ainsi que d'un certain nombre d'invités. Le chœur mixte « L'Espérance » et le chœur d'hommes « La Persévérance », prêtèrent leur concours à cette manifestation, en tant que sociétés marraines.

La partie officielle s'est déroulée en plein air près de la maison de paroisse. Après une marche jouée par la fanfare, sous la direction de M. Pierre Egger, le président de la société, M. André Guilloid, a salué les invités, notamment Mme Claudine Ruegger, conseillère communale, de Sugiez, marraine du nouveau drapeau, M. Emile Seilaz, syndic de la Commune du Bas-Vully, parrain du drapeau, ainsi que les députés Chervet et Maeder, les délégués des Conseils communaux du Haut et du Bas-Vully, du

Conseil de paroisse, des sociétés de musique du Giron, des sociétés locales, etc. « Si une nouvelle bannière peut être inaugurée aujourd'hui, a déclaré le président Guilloid, c'est bien grâce à la générosité de la population. Ce nouveau drapeau doit être le symbole de la prospérité et de la vitalité de la société ».

Quant à M. Guex, ancien président, il a fait l'historique de l'« Avenir » et de ses différents drapeaux. Ces discours ont été suivis de l'arrivée de la nouvelle bannière, présentée par les présidents de la « Persévérance » et de « L'Espérance », puis de l'acte de remise du drapeau, précédant les acclamations des bannières des sociétés présentes.

Les deux sociétés de chant se sont également produites, mettant fin à cette première partie de la fête, la seconde partie s'étant déroulée à la salle de paroisse, où une collation a été servie et d'autres discours prononcés.

SASSEL

Automobiliste tué

(c) Samedi, vers 0 h 10, à l'entrée de Sassel, côté Menières, M. Rémy Chautens, 27 ans, domicilié à Combremont-le-Petit, circulait à vive allure vers son domicile. Dans un virage, sa machine a tamponné un camion vaudois arrivant en sens inverse. Sous la violence du choc, l'auto s'est emboutie sur l'avant du camion et a été repoussée sur une distance de plusieurs mètres.

L'automobiliste, qui a été coincé dans son véhicule, a succombé pendant son transfert à l'hôpital de zone, à Payerne.

CONFÉDÉRATION Vins indigènes: la nette diminution de la consommation

De notre correspondant:
Depuis quelques semaines, on parlait en Valais d'une nette régression dans la consommation des vins indigènes. Les cafetiers valaisans annonçaient, chiffres en mains, qu'ils vendaient le tiers de moins de vins que l'an passé. D'autres parlaient d'un recul de 10 ou 20%. Cette régression a été confirmée récemment lors de l'assemblée du groupement des organisations viticoles valaisannes, qui s'est tenue à Châteauneuf sous la présidence de M. Jean Cleusix, juge cantonal.

Disons d'emblée que l'assemblée a ratifié la décision du comité dont la presse s'est faite récemment l'écho visant à stopper le renchérissement en payant la vendange de cette année au même prix que celle de l'an passé. Il est clair que le sacrifice consenti par la production malgré une hausse cette année de plus de 12% dans le travail et les produits de la vigne devra être suivi également par les commerçants en vins et par les cafetiers.

Du rapport de M. Jean Cleusix nous

retiendrons surtout les chiffres éloquentes touchant le recul de la vente des vins indigènes. La baisse pour les vins rouges indigènes dans les milieux suisses de la consommation se chiffre à plus de 5 millions soit 40,3 millions l'an passé et 34,9 cette année. La baisse est également sensible au chapitre des vins blancs du pays. Elle est de 3,5 millions. On enregistre ainsi au total un recul de l'ordre de 8,7% ou de 9 millions de litres en chiffre rond. Quant à la consommation des vins étrangers, on enregistre une baisse également sur les rouges mais une hausse sur les blancs soit en définitive une hausse tout de même de 2,3%.

Les stocks en caves sont plus importants qu'on le pensait. Mais cela tient au fait que la récolte de l'an passé fut importante. Celle de cette année est faible, surtout en Valais. Elle est estimée dans le canton à 28 millions de litres tandis que sur le plan suisse on annonce une récolte de 80,3 millions de litres, la moyenne suisse étant de 100 millions ces dernières années.

La maison qui meuble la vôtre...

Fr. 6990.-
Mobilier
complet

CHAMBRE A COUCHER:

En makoré, lits jumeaux ou grand lit, sommiers têtes réglables incorporées, 2 tables de nuit, armoire haute, 4 portes, coiffeuse miroir cristal, matelas, 2 duvets, 2 traversins, couvre-lit, splendide tour de lit.

SALON:

Magnifique divan 4 places (couchette) + 2 fauteuils, 1 table basse, 1 tapis, 200 x 300 cm.

SALLE A MANGER:

1 table à rallonges, 4 chaises, 1 buffet-paroi, 1 tapis, 200 x 300 cm.

CUISINE:

1 table à rallonges, 110 x 70 cm, dessus résine synthétique, 4 tabourets.

NOUS OFFRONS:

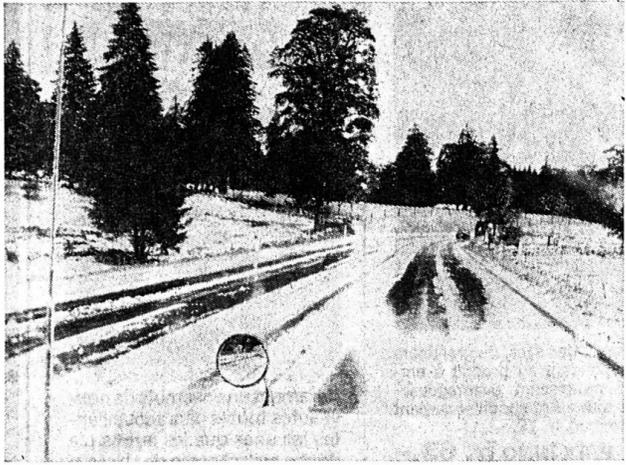
Participation à vos frais de visite. Crédit si désiré. Livraison franco. Service après-vente assuré. Depuis 1931, des milliers de clients satisfaits. Possibilité de supprimer ou de changer de modèles. Chez ODAC, c'est VOUS qui choisissez la couleur du salon, couvre-lit, tapis, etc.

odac
MEUBLES

2108 COUVERT / NE 038 6326 26

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Au congrès du parti socialiste neuchâtelois M. Graber : l'initiative de l'Action nationale est humainement et économiquement intolérable



Certains ont fait des boules de neige mais d'autres l'ont trouvée saumâtre!

Une tempête de neige en septembre? Mais oui! Et hier, les automobilistes qui ont emprunté la Vue-des-Alpes ont eu quelques craintes en voyant les flocons recouvrir rapidement la chaussée.

(Avipress - G. C.)

CHEZARD

Concert à deux orgues

(sp) Dimanche soir MM. André Luy et François Altermath ont donné à Chézard-Saint-Martin, un concert à deux orgues en l'église de Saint-Martin. Nous y reviendrons.

DOMBRESSON

Récupération du papier

(c) Mercredi, aura lieu une récupération du papier au profit des courses scolaires.

LA CHAUX-DE-FONDS



Deux millions d'auditeurs participent à Modhac grâce à la radio tessinoise. Ici, M. Payot avec le présentateur de Radio Tessin.

Modhac à l'heure italienne

De notre correspondant : Modhac, le comptoir chaux-de-fonnier qui vient d'ouvrir ses portes, continue de recevoir une foule de visiteurs. L'après-midi de samedi était réservé à une animation tessinoise avec les sections de

Pro Ticino et de nombreux artistes de la région jurassienne. La Radio Suisse Italienne, à cette occasion, consacrera à cette manifestation deux heures d'antenne et direct. A destination du Tessin, cela va sans dire, mais aussi de la Suisse allemande et du nord de l'Italie. On estime que près de deux millions d'auditeurs ont ainsi pu découvrir « Mode et Habitation » 1974, au travers de multiples interviews auxquelles prirent part plusieurs personnalités du canton et de la ville. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Jura neuchâtelois nombreuses manifestations

(c) De nombreuses manifestations se sont déroulées ce week-end dans le Jura neuchâtelois. Concours hippique, vernissage, exposition se sont succédés. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

DELECTABLE avec les fromages la TRISCOTTE compose l'accord parfait

triscotte ALSACIENNE

Le pain léger qui croustille sous la dent Un produit de l'Alsacienne distribué par Pain Gil SA, 1023 Crissier. En vente chez votre détaillant.

Folle embarquée

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3 h 30, M. Jean-Daniel Schneider, âgé de 21 ans, du Locle, circulait du Crêt du Locle en direction de cette ville. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 5, sa voiture a traversé la route de droite à gauche pour venir heurter un arbre au sud de la chaussée. Sous l'effet du choc, le véhicule est revenu sur la droite de la route. Blessé, M. Schneider a été conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds; son permis de conduire a été saisi.

LA VIE POLITIQUE

Le POP s'inquiète de la vie chère et dit « non » à l'initiative suicidaire de l'Action nationale

Lors de sa séance du 27 septembre, le comité cantonal du POP neuchâtelois a pris les mesures nécessaires pour l'organisation de la collecte de signatures en faveur de l'initiative fédérale contre la vie chère. Il a décidé de sursoir au lancement d'une initiative fiscale, car le Conseil d'Etat aurait l'intention de présenter prochainement, répondant ainsi à un des postulats du POP, des propositions pour corriger partiellement la progression à froid. Le POP renouvelle son opposition à l'initiative inhumaine, néfaste et suicidaire de l'Action nationale et il en recommande le rejet. Le comité cantonal élève une protestation contre l'intervention de certains milieux du patronat et du Conseil d'Etat cherchant à empêcher la préparation d'une émission TV sur la crise économique des années trente, événement historique particulièrement douloureux pour les travailleurs et qu'il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui.

Assurance maladie et « emprise étrangère », tels étaient les deux points très importants soumis à la réflexion des délégués du parti socialiste neuchâtelois réunis samedi en congrès d'automne aux Geneveys-sur-Coffrane. Ces deux thèmes qui font l'objet de votations fédérales, l'un le 20 octobre, l'autre le 8 décembre, ont par leur importance, retenu l'attention des congressistes durant presque toute la journée.

Mais ce congrès revêtait un aspect particulier par la présence du conseiller fédéral Pierre Graber, venu spécialement traiter des dangers que recèle l'initiative de l'Action nationale contre l'emprise étrangère qu'il a qualifiée « d'initiative des naufrageurs ».

Il n'est pas fréquent, ou du moins il ne l'était pas dans un passé proche, qu'un conseiller fédéral descende dans l'arène, à moins que l'intérêt du peuple lui-même ne soit en jeu. Aujourd'hui, tel est le cas et c'est ce qui amène M. Pierre Graber à parler longuement des dangers qui menacent la Suisse sans oublier aucun des aspects humains et économiques de l'initiative

OBJECTIFS DEMESURÉS

Il faut rappeler que les objectifs de l'Action nationale sont beaucoup plus démesurés que ceux de l'initiative de 1970 de M. Schwarzenbach qu'aujourd'hui s'oppose lui-même à cette folle aventure. En trois mots, l'initiative exi-

ge que de 1975 à 1977 soient chassés de notre pays 540.000 étrangers, soit un train entier chaque jour pendant trois ans. De plus, le nombre des saisonniers devrait diminuer de 42.000 et celui des frontaliers 22.000. Cela signifierait sur le plan cantonal que notre petite République perdrait la moitié de sa population étrangère, Vaud, les deux tiers, Genève, 60 %, enfin le Tessin, 70 %.

Certes, il est indéniable que malaise il y a. Mais il serait vain aujourd'hui de chercher les responsabilités. Dans l'immédiat après-guerre, l'Europe se releva plus rapidement que prévu. Le marché du travail ne put répondre aux besoins. Ce fut l'afflux de main-d'œuvre étrangère que nous avons connu. Il y eut bien des avertissements des problèmes sociaux que nécessairement cette situation devait engendrer. Mais force est de reconnaître qu'ils furent à peine entendus. M. Graber ne cache pas que le Conseil fédéral a mis du temps à se saisir du problème. Pourtant depuis 1963, il prit des mesures de limitation: réduction de moitié du taux d'immigration. 1970, plafonnement général remplaçant le plafonnement par entreprise. 1973, limitation du contingent des saisonniers, enfin août de cette année, nouvelle réglementation draconienne limitant globalement la population résidente. Ainsi le gouvernement a fait la démonstration qu'il était déterminé à résoudre le problème; cependant, ce n'est pas en un jour que l'on corrigera des erreurs vieilles de 20 ans.

Aujourd'hui, l'entrée de main-d'œuvre étrangère est pratiquement stoppée. Seuls les services hospitaliers, l'enseignement, l'agriculture bénéficient encore de nouveaux immigrants qui n'arrivent plus qu'au compte-goutte. « Que faire de plus », s'exclame le conseiller fédéral, alors que la situation est extrêmement précaire dans plusieurs secteurs. » Il ne faut pas se leurrer sur les conséquences qu'aurait l'acceptation d'une

telle initiative. Ce ne serait ni plus ni moins l'accélération d'un mouvement tendant vers une situation grave. Il ne fait pas de doute que l'existence de nombreuses entreprises serait en jeu, surtout là où la pénétration de la main-d'œuvre étrangère est importante (textile, alimentation, hôtellerie qui doit d'autre part faire front à une grave crise due au « relèvement » du franc suisse et à un service en baisse constante par insuffisance essentiellement numérique et qualitative.

De plus, le phénomène de récession s'étendrait progressivement à tous les autres secteurs. Il ne faut pas croire qu'un mouvement de récession débridé, amorce peut être dirigé. Déjà des entreprises spécialisées dans la recherche tournent leurs yeux vers l'étranger. Des maisons étrangères pourraient aussi envisager de fermer leurs filiales suisses.

Il semble qu'au sein du public on ne s'émeuve pas exagérément du danger de récession parce que les emplois subalternes sont essentiellement occupés par des étrangers. C'est oublier que le risque de chômage n'en serait qu'accru, car le reclassement de la main-d'œuvre indigène serait pratiquement impossible, à moins que ne soient consentis de gros sacrifices: changement de profession, de domicile, peut-être même recul de la position sociale.

DISPARITÉS ACCRUES

De plus, une telle situation contribuerait considérablement au renforcement des disparités économiques entre les régions du pays. Les régions marginales comme le canton de Neuchâtel seraient particulièrement défavorisées et sans doute ne pourrait-on rien faire pour empêcher que les principaux centres de gravité de notre industrie n'affirent une part importante de la main-d'œuvre et surtout les jeunes générations encore mal enracinées. Les petites et moyennes entreprises seraient parmi les plus touchées par ce mouvement.

MENACE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'initiative fait aussi peser une grave menace sur nos assurances sociales. Quelques chiffres irréfutables se passent de commentaires. En 1979, pour la seule AVS, la perte annuelle en 1979 serait d'un milliard de francs, somme qui croîtrait encore par la suite. Dans le domaine fiscal, les pertes seraient de 350.000 millions sur les seuls revenus, sans compter les répercussions sur les impôts indirects. L'alternative est très

BODEVILLIERS

Perte de maîtrise

Samedi, vers 20 h, M. J. R., de Bâle, circulait sur la route de la Vue-des-Alpes. A la sortie du village, sa voiture heurta une barrière de chantier ainsi que l'installation électrique. Sous l'effet du choc une lampe a été projetée contre le pare-brise d'une voiture conduite par M. M.F., de la Chaux-de-Fonds, qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts.

Collision

Samedi, vers 15 h 30, Mme F.A., de la Chaux-de-Fonds, quittait une place de stationnement avec une voiture qui est entrée en collision avec celle que conduisait M. Y.C., de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Le feu dans un chalet de week-end

(c) Les premiers secours de la Chaux-de-Fonds ont dû intervenir, hier peu après midi, au sud de l'immeuble Bules 22, où le feu s'était déclaré dans un petit chalet de week-end. Le sinistre avait pris naissance sous les tuiles, à proximité de la cheminée. Après quelques minutes de travail, le feu était maîtrisé, et tout danger d'extension écarté. Une partie du toit a dû être démontée. Les dégâts sont cependant peu importants.

Perte de maîtrise

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h 30, M. R. V., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue du Commerce. A la hauteur de l'immeuble 59, il perdit le contrôle de sa voiture laquelle heurta un barrière au nord de la chaussée, dévala un talus pour finir sa course sur les voies CFF. Pas de blessés, dégâts. Le conducteur a été soumis aux examens d'usage et son permis de conduire saisi.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS Corso: 20 h 30, La Jument verte (18 ans). Eden: 18 h 30, Ecole d'amour des jeunes filles aux lèvres chaudes (20 ans). 20 h 30, Dieu pardonne... moi pas (16 ans). Plaza: 20 h 30, Les Maffiosi (16 ans). Scala: 18 h 45, Dans la poussière du soleil (18 ans). 21 h, Dynamite Jones (16 ans). DANSE ET ATTRACTIONS Relâche le lundi. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17. Pharmacie d'office: Pillonel, Serre 61 - Balancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

EXPOSITIONS Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: Georges Dessouslavay. Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28, dès 21 h, tél. 117. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53.21.33.

FRANCE VOISINE

CHANTRANS

Tué en allant voir jouer des footballeurs

Hier, vers 13 h 30, un groupe de voiture transportant des joueurs et supporters du F.C. Ornans, se rendait à Frasnay où devait avoir lieu un match opposant les équipes de ces deux localités. Sur la Nationale 492, près de Chantrans, un des véhicules glissa sur la chaussée mouillée, fit plusieurs tonneaux et s'écrasa sur le toit au milieu de la route. Si le conducteur, M. Daniel Malichard, 24 ans, de Besançon, ne fut que légèrement blessé, il n'en fut pas de même pour son oncle qui avait pris place à ses côtés et qui, électé, fut tué sur le coup. Il s'agit de M. Joseph Bugnet, 45 ans, d'Ornans, un père de cinq enfants.

VALANGIN

Perte de maîtrise

Samedi, vers 10 h, M. R.M., âgé de 44 ans, des Breuleux, circulait sur la route cantonale Fenin-Neuchâtel. Arrivé au lieu-dit « La Cerniat », il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a alors dévalé le talus à droite pour s'immobiliser 20 mètres plus bas, dans la forêt. Légèrement blessés, le conducteur et sa femme, âgée de 43 ans, ont été transportés à l'hôpital de Landeyeux. Après avoir reçu des soins, le couple a pu regagner son domicile. Le véhicule est hors d'usage.

LES HAUTS-GENEVEYS

Collision

Samedi, vers 18 h 30, M. A.A., de Gryon, quittait une place de parc devant l'hôtel Beaugard avec une voiture quand cette dernière est entrée en collision avec celle que conduisait M. W.P. Dégâts.

LE LOCLE

Assemblée neuchâteloise de Pro Senectute : la situation actuelle des vieillards dans le canton

De notre correspondant : Le Locle accueillait, jeudi, au café de la Place, l'assemblée neuchâteloise de la Fondation pour la vieillesse « Pro Senectute ». Cette réunion permit au président, le conseiller d'Etat René Meylan, d'apporter d'utiles renseignements sur la situation actuelle des vieillards dans le canton. Les autorités locales étaient représentées par M. Henri Eisenring.

Dans un exposé très général, M. Meylan se devait tout d'abord de rappeler que la 8me révision de l'AVS avait apporté une augmentation très sensible des rentes. Les quatre cinquièmes des personnes du troisième âge ont vu leur rente s'accroître de 80 %, à la suite de la première étape de cette révision. Une partie des vieillards (entre 5 et 10 %) bénéficiant ultérieurement de prestations complémentaires et de l'aide cantonale aujourd'hui supprimées, n'ont eu bénéficié que d'une augmentation inférieure à ce 80 %. Enfin, 10 % des aînés, la catégorie la plus démunie du canton, ne sont pas au bénéfice de caisses de retraites professionnelles et subsistent grâce à l'aide des pouvoirs publics. La 8me révision leur a déjà apporté une amélioration sensible. Le minimum vital (nourriture et vêtements) qui était auparavant pour une personne seule de 440 fr par mois est passé, théoriquement soulignera l'orateur, à 550 francs; pour un couple, de 700 fr. à 825 francs.

Cette augmentation, le législateur l'a voulue. Mais l'inflation, la diminution du pouvoir d'achat réel du franc ont totalement faussé ce vœu en 1973. Et ce 25 % pour les personnes seules ne représente en fait que 18 % en valeur actuelle. Pour un couple, l'augmentation souhaitée devait être de 18 %. Alors qu'elle n'affichait en réalité que 12 %, l'an passé.

INQUIÉTUDES ?

La situation en 1974, en tenant compte de la hausse du coût de la vie, se présenterait de façon encore plus inquiétante et pour le rentier et pour ceux qui ont soutenu cette politique à l'égard

de toute une catégorie de la population défavorisée. En effet, pour une personne seule, l'augmentation effective ne serait que de 2,9 % (au lieu des 25 décidés). Pour les couples, cela signifierait en fait une diminution de moins de 3 % de leurs revenus antérieurs. Heureusement, l'octroi d'un 13me mois a permis de corriger ces chiffres pour cette année, qui seront respectivement de 12,6 et de 6,8 pour cent.

Après avoir examiné les diverses causes de l'inflation et ses multiples conséquences, M. Meylan évoqua les frais de chauffage, l'un des principaux soucis pour cette frange de la population qui ne dispose que du minimum vital pour vivre. Le Conseil d'Etat proposera au Grand conseil, lors de la session d'automne, un rapport ayant trait à l'octroi d'une indemnité supplémentaire annuelle de 150 fr., allocation uniforme, à ces 3422 personnes. Ce qui représentera une dépense globale de plus d'un demi-million de francs.

A l'issue de cet exposé, l'assistance put entendre Mme E. Abplanalp, députée et future présidente du Conseil général de Neuchâtel, évoquer une initiative des Fabriques de tabac réunies S.A. à Serrières, dont elle est le chef des services sociaux. L'entreprise a en effet inscrit à son programme une préparation à la retraite, sous forme d'un cycle de cinq ans groupant des journées d'études, de conférences, de discussions, de forums.

LA RETRAITE N'EST PAS UN DÉCLIN

« On ne vieillit plus, aujourd'hui, comme en ce début de siècle », devait préciser Mme Abplanalp. Ce que l'on nomme le déclin n'est pas seulement dû à la vieillesse, mais surtout à la rupture d'un rythme de vie. Quittant sa profession, le retraité très rapidement constate son inutilité. En France, 5 % seulement de personnes à la retraite vivent pleinement leur nouvelle existence. Des recherches ont été faites dans divers pays en vue de préparer les gens à franchir ce cap. En Suisse, des sémi-

simple, ou bien l'Etat diminue les assurances sociales et les salaires, ou bien il augmente l'imposition des contribuables.

Inutile de rappeler les graves conséquences de l'initiative sur le plan international: il nous faudrait dénoncer « sine die » les traités sur les permis d'établissements, puisque 80.000 personnes au bénéfice du permis d'établissement, c'est-à-dire à qui l'on a garanti le droit de vivre durablement en Suisse, devraient quitter notre pays. Nous devrions nous retirer de la Convention européenne des droits de l'homme, suivant ainsi le précédent d'un régime grec de sinistre mémoire.

M. Graber mit aussi fermement en garde tous ceux qui croient que le gouvernement n'appliquerait pas la décision populaire, sinon ce serait faire honorer des institutions et de la démocratie. Avertissement clair à certains auteurs de l'initiative qui cherchent désespérément à faire machine arrière alors que le train menace de devenir fou.

LE PLAN HUMAIN

Enfin, le conseiller fédéral aborda un aspect essentiel du problème que malheureusement bien rares sont ceux qui osent en parler: l'aspect humanitaire. Pour M. Graber, approuver son initiative serait tout simplement un geste odieux à l'égard d'hommes et de femmes qui ont eux aussi, comme nous autres, largement contribué à l'essor économique de ces trente dernières années dont l'ensemble du peuple a profité, même s'il subsiste des inégalités.

Il ne faut pas oublier que le tiers de la population étrangère résidente est née dans notre pays, qu'elle y a vécu ses classes, y a acquis sa formation professionnelle, désire s'intégrer dans notre cadre de vie. Réjeter ces hommes et ces femmes, à l'instar du « citron pressé », devrait donner honte au Suisse. « Quelle image donnerions-nous de notre pays », lance M. Graber, qui néanmoins garde une certaine confiance dans le bon sens du peuple suisse qui s'est toujours montré adulte aux grands moments de son histoire et qui ne saurait commettre un tel acte de masochisme.

Au cours de la discussion, les délégués nuancent certaines positions gouvernementales, se montrant parfois plus « progressistes ». Mais l'heure est au ralliement face au danger, et au bulletin secret, les délégués adoptent par 76 voix contre cinq une résolution recommandant de refuser massivement l'initiative de l'Action nationale.

Le matin, les congressistes avaient entendu un exposé de M. Duvoisin soutenant l'initiative socialiste pour une meilleure assurance-maladie et rejetant le contre-projet fédéral. Une résolution dans ce sens est votée à l'unanimité par le Congrès.

Enfin, M. Schlaeply devait faire un long commentaire sur les mesures proposées à restaurer l'équilibre des finances fédérales. Au préalable, il avait à son tour évalué les dangers de l'initiative xénophobe pour notre canton, qui se traduirait par une perte sèche de trente millions de francs pour les caisses de l'Etat.

Bl. N.

LE LOCLE

naires et conférences sont organisés dans de nombreuses entreprises. A Serrières, sous le thème de « L'aventure de la retraite », les Fabriques de tabac ont franchi une étape importante en mettant sur pied une « pré-formation » destinée à tous ceux qui après ce laps de temps deviendront des retraités. Il est question, au cours de plusieurs journées, de la préparation à une philosophie des aînés, de la prévention des accidents par trop fréquents à cet âge, des préoccupations financières et de l'établissement d'un plan budgétaire, de l'habitation et des loisirs, des devoirs et des droits des retraités envers la société et leur famille. Bref, il s'agit d'amener chacun à considérer sa retraite comme une continuation de la vie.

62 ou 65 ans ne devraient plus être l'âge de la solitude et de la tristesse, conclura Mme Abplanalp, avant de répondre aux multiples questions que son exposé se devait de soulever. Il sera intéressant, dans quelques années, de connaître le résultat de cette initiative, l'une des premières de ce genre dans le canton et dont on a tout lieu de croire qu'elle portera des fruits.

Ph. N.

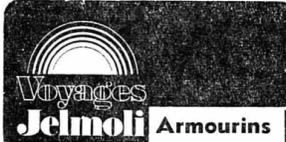
Il tentait d'introduire un veau en fraude

(c) Vendredi soir, à la frontière, un agriculteur de la région, non content des possibilités que lui donnait l'incubation artificielle a trouvé moyen de se procurer en France un veau d'une race inconnue dans le canton de Neuchâtel. Il a été découvert lorsque le douanier lui a demandé d'ouvrir le coffre de sa voiture. Le veau fut séquestré par la douane et remis au vétérinaire cantonal qui ordonna qu'il soit abattu. C'est un sérieux avertissement pour les agriculteurs.

CARNET DE LA SEMAINE

Les 4, 5 et 6 octobre...

Venez vous amuser à nos stands « Fête des Vendanges » les vendredi, samedi et dimanche, rue du Seyon. Dans une ambiance de fête vous y trouverez un grand choix de jouets pour une bonne humeur, des cigares, des cigarettes, des disques à des prix imbattables, du chocolat pour les gourmands, des croûtes au fromage pour apaiser votre faim, et le tout arrosé d'un bon verre de vin de Neuchâtel ou d'une bière Muller et Feldschlossen bien fraîche ou d'eaux minérales, à notre buvette aux sons d'un accordéon.



BANGKOK

Ville fascinante par excellence. Le charme oriental, le marché flottant et les centaines de temples, pagodes et stupas confèrent à Bangkok un cachet original et inimitable. Découvrez l'Orient et sa magie avec nous.

L'offre la plus avantageuse avec des compagnies d'aviation de ligne !
Départs réguliers de novembre 1974 à mars 1975.

10 jours dès Fr. 2230.—

Iles Canaries

Un agréable climat et de merveilleuses plages de sable fin à Gran Canaria, une végétation surprenante à Ténériffe, vous attendent. Notre vaste programme s'étendant de la pension simple à l'hôtel de grand luxe, vous convaincra.

8 jours dès Fr. 530.—

Renseignements et réservations à notre Agence de voyages au 1er étage.

DORMEZ SUR VOS DEUX OREILL...ERS



Centa-Star: des duvets plats, des oreillers inédits. Centa-Star « respire », régularisant la température: fraîcheur en été, chaleur moelleuse en hiver.

Centa-Star apporte à votre lit et à votre sommeil de gaies couleurs pastel.

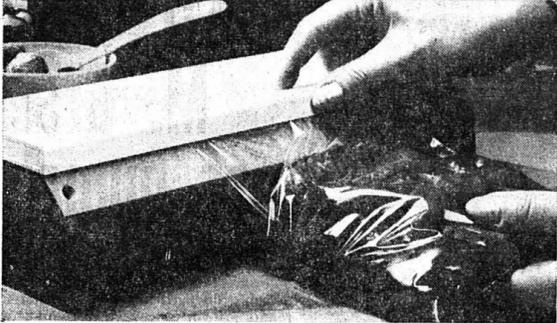
Centa-Star, une combinaison idéale de Terylène en continu à l'intérieur et de coton pur à l'extérieur, entièrement lavable.

Centa-Star garantit tous ces avantages, y compris le grand teint.

Démonstration au rez jusqu'au 5 octobre.

Oreiller 60x60 40.—
Traversin 60x90 58.—
Duvet plat 120x160 125.—
etc.

Soudez vos sacs conservateurs



ROTEL VACU-FIX, l'automate à souder, vous offre la possibilité de confectionner et sceller automatiquement les sachets de plastique à partir de rouleaux incorporés à

l'appareil. Ces sacs, de grandeurs correspondant au produit à emballer remplacent avantageusement tout autre conditionnement préfabriqué. fr. 79.—

PRIX INNO fr. 63.—

Aux Electro-ménagers, 2me étage



Rarement un ensemble de nouveautés toutes plus accueillantes les unes que les autres n'a donné autant envie de se meubler à neuf! Notre prospectus « pour un intérieur confortable » présente les innombrables possibilités offertes par « les ballots » Puls et aussi toute la gamme des meubles de studios, des éléments juxtaposables, des mobiliers en teck, des ensembles rustiques. Vous allez recevoir ce prospectus dans votre boîte aux lettres. Guettez donc le facteur!

CORTÈGE des VENDANGES

Dimanche 6 octobre

Les billets d'entrée (places assises et debout) pour le cortège des vendanges sont en vente à notre agence de voyages au 1er étage.

COMMENT VOYEZ-VOUS?

Une question que l'on devrait souvent se poser car la vue évolue sans que l'on s'en rende bien compte. Dans le cadre de la « Semaine suisse de la bonne vue », nous vous offrons le test gratuit de votre acuité visuelle, grâce à l'amabilité du Centre d'information pour l'amélioration de la vue: mardi 1er octobre, de 9 h à 18 h; rez-de-chaussée

mieux vivre avec les **armourins**

le grand magasin au plus grand choix

Vous cherchez des meubles universels pratiques? Allibert les a trouvés.

Allibert est toujours dans le bain. C'est sa spécialité. Mais vous avouerez que ses meubles en matière plastique, aux multiples possibilités de combinaison, sont aussi adaptés aux autres pièces. En voici quelques exemples. Votre marchand spécialisé vous en présentera volontiers d'autres et il vous conseillera sur l'ensemble de la gamme Allibert. A moins que vous ne préfériez d'abord choisir en toute quiétude, chez vous. Dans ce cas, demandez donc le grand catalogue en couleurs Allibert!

Meuble à usages multiples, comportant 2 portes et 4 rayons amovibles, ainsi que des patères mobiles pour peignoir ou vêtements.

Idéale pour les outils, le nécessaire à chaussures ou les affaires de bricolage, cette petite armoire comporte un tiroir sur glissières télescopiques et un rayon mobile.

Trois tiroirs fourre-tout sur glissières télescopiques, qui ne prennent guère de place.

Les armoires de toilette Allibert font gagner de la place et font régner l'ordre dans les salles de bains, pour lesquelles elles sont spécialement conçues.

Compacte, mais combien spacieuse: 2 rayons, 4 tiroirs sur glissières télescopiques et panier à linge sale, amovible, derrière porte basculante.

5 tiroirs pour ranger les multiples petits objets dont on a toujours besoin.

Une double armoire basse universelle, à compartiments et rayons traversants; plus 2 grands balconnets et 2 tiroirs sur glissières télescopiques.

Brillante idée: ALLIBERT **KÖENIG**
Appareils Koenig SA, Bocklerstr. 33/37
8051 Zurich

En vente dans les commerces spécialisés et les grands magasins.

Bonne à tout faire.

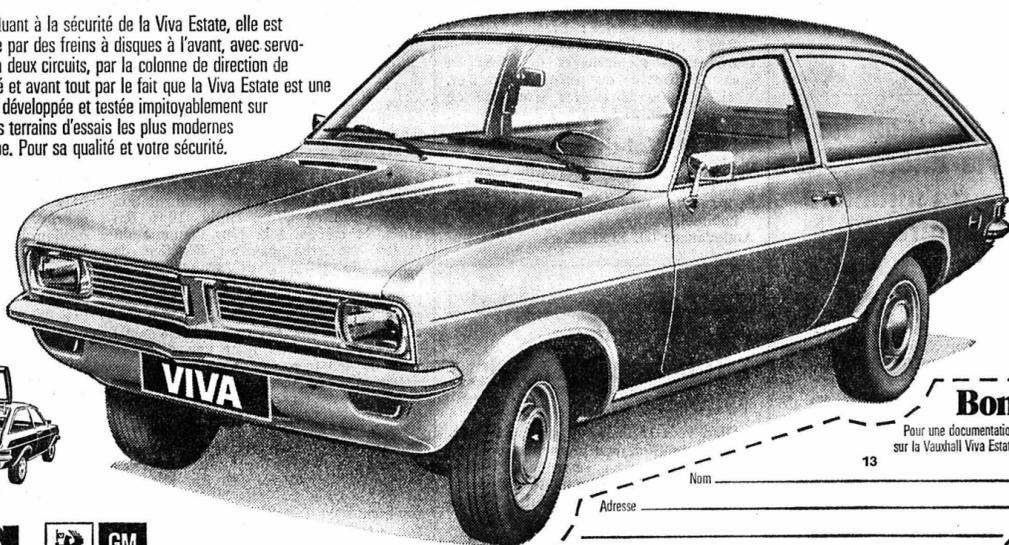
Élégante et polyvalente.

Une station-wagon vraiment polyvalente avec l'élégance d'un coupé n'est pas un phénomène courant.

La Viva Estate vous propose une place gigantesque: derrière 5 sièges confortables, sa capacité de chargement atteint 750 cm³. En deux mouvements, vous rabattez le siège arrière et vous disposez, comme par enchantement, de près de 1,5 m³ de volume de chargement!

Mais en plus de ça, la Viva Estate est exceptionnellement économique. Son robuste moteur de 1,3 l avec 59 ch (DIN) n'est vraiment pas gourmand et ses frais d'entretien sont modiques grâce à une grande facilité de service.

Quant à la sécurité de la Viva Estate, elle est assurée par des freins à disques à l'avant, avec servo-freins à deux circuits, par la colonne de direction de sécurité et avant tout par le fait que la Viva Estate est une voiture développée et testée impitoyablement sur l'un des terrains d'essais les plus modernes d'Europe. Pour sa qualité et votre sécurité.



Fr. 10375.*

* Prix indicatif
Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.



Vauxhall Viva



Vauxhall — un produit General Motors

Vente et Service en Suisse romande (sélection): Bienne H. Burkhalter (032) 22 25 66, Châblais L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadberg (037) 22 41 29, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Pont-de-la-Morge (Sion) Garage des Alpes (027) 8 36 28, Porrentruy W. Affolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Yverdon P. et J.-P. Humbert (024) 21 35 35, et nos agents locaux à: Agam (027) 6 66 21, Bulle (029) 2 84 24, Carrouge-VD (021) 93 15 15, Genève (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, la Tour-de-Peilz (021) 54 23 62.

HERMES PRECISA INTERNATIONAL

HERMES 705

Quand les petites sont trop petites et les grandes trop grandes...

Agences régionales:

Reymond

2001 Neuchâtel, fbg du Lac 11
Tél. (038) 25 25 05

2300 La Chaux-de-Fonds, Serre 66
Tél. (039) 23 82 82

2800 Delémont, rue des Moulins 9
Tél. (066) 22 15 67

Masserey

NOTRE OFFRE

TOUR DE LIT

3 pièces colorés confortables

dès Fr. **155.-**

Portes-Rouges 131-133

Toujours une température agréable!

Grâce au nouveau radiateur électrique DIMPLEX, à circulation d'huile et muni d'un thermostat.

Réglage entièrement automatique. Pas d'installation spéciale.

Se place n'importe où, très économique. Plusieurs modèles, depuis Fr. 198.—

Démonstrations et renseignements par

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins
Samedi ouvert jusqu' 16 heures
Tél. 31 12 43

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

A la Neuveville, le groupement « Forum » relance l'idée d'un demi-canton du Jura-Sud

De notre correspondant : Au cours de leur assemblée générale, les membres du groupement « Forum », de la Neuveville, ont discuté les propositions du groupe de travail qui s'occupe de la question jurassienne. En préambule, il a été remarqué que :
● La trêve qui aurait dû être instaurée au lendemain du 23 juin et qui aurait permis de se consacrer à la réflexion et à l'analyse ainsi qu'à la discussion, n'a pas eu lieu.
● Les esprits s'échauffent dangereusement, la polémique s'est installée, chacun couche sur ses positions antérieures et refuse le dialogue.
● « Force démocratique » ne veut pas d'un ralliement au Jura-Nord, alors que le « Rassemblement jurassien » revendique tout le territoire, de Boncourt à la Neuveville : ces deux exigences sont inconciliables.
En outre, Forum s'est plu à saluer l'honnêteté et la franchise du Conseil exécutif qui a déclaré que le statut élaboré en novembre 1973 était caduc.

canton, préconisée par le professeur Luthi dès 1965, est, dans la situation actuelle, le seul moyen qui permette au Sud de se gouverner en toute indépendance, de prendre ses responsabilités, d'infléchir son destin, et cela en évitant toute immixtion extérieure.
A une forte majorité l'assemblée a décidé de charger le groupe de travail d'œuvrer pour la réalisation d'un demi-canton du Jura-Sud. Pour cela il devra :
● Prendre langue avec les partis politiques des trois districts du Sud.
● Obtenir des garanties des partis du Nord et du Rassemblement jurassien.
● Requérir les cautions du canton de Berne et de la Confédération.

UNE PROPOSITION CONCRÈTE ET RÉALISTE

Nous avons déjà eu l'occasion (voir la « FAN-L'Express » du 12 septembre) de rappeler comment était née l'idée d'un Jura de deux demi-cantons et de dire qu'elle était tout à fait réaliste et réalisable. Il est même probable que dans les circonstances actuelles, cette possibilité rencontrera un accueil favorable. Dans le sud d'abord où nombreux sont

les citoyens et citoyennes qui ne sont pas partisans d'un grand canton du Jura sans pour autant désirer le retour dans le canton de Berne. Dans le Nord, l'idée peut aussi faire son chemin, car la propagande faite actuellement par le Jura-Sud contera le Jura-Nord n'est pas de nature à disposer les esprits en faveur d'une union avec un Jura-sud qui (comme le reconnaît Forum) serait majoritaire. Du côté autonomiste, l'idée avait été saluée en son temps avec une certaine sympathie et on peut admettre qu'elle est de celles propres à sauvegarder une certaine unité jurassienne. Nous ne voyons guère que l'U.P.J.-Force démocratique qui ne puisse s'y rallier.
Si les partisans du demi-canton du Jura-Sud disposaient d'un laps de temps suffisant, ils réussiraient certainement à convaincre une partie appréciable de l'opinion publique. Malheureusement, les délais sont très courts et il est à craindre même qu'ils seront trop courts pour accomplir les différentes démarches que requiert la propagation d'une proposition malgré tout aussi nouvelle et inattendue.

BEVI

Nouvelle déception pour la 3me Force!

De notre correspondant : Le Mouvement pour l'unité du Jura (3me Force) avait convoqué les dirigeants des partis jurassiens à une réunion où devait être mise sur pied une commission inter-partis chargée de dresser le catalogue de la situation qui serait faite au Jura-Sud dans un canton du Jura et de celle qui l'attend s'il reste dans le canton de Berne.

sud afin qu'ils prennent une décision en toute connaissance de cause.

La réunion a eu lieu samedi après-midi à Bellelay et, comme on pouvait s'y attendre, elle a constitué un échec pour la Troisième force. A part l'U.D.C. (ex-PAB) qui avait annoncé qu'il ne participerait pas à l'assemblée, tous les partis jurassiens étaient représentés. Mais, si les partis démocrate-chrétien, chrétien-social indépendant, libéral-radical indépendant, et popiste pouvaient souscrire à la proposition de la 3me Force, il n'en était pas de même du parti socialiste qu'un éclatement menace s'il s'engage dans une opération du genre de celle proposée par la 3me Force, ni du parti radical auquel la question jurassienne a déjà valu une scission.

Dans ces conditions, et après un large tour d'horizon, force a été de reconnaître que l'idée émise par les dirigeants de la 3me Force était irréalisable.
Mais ces derniers, qui ont une belle dose d'idéalisme et d'optimisme, ont enregistré la chose comme un « échec partiel ». Car les participants ont exprimé leur volonté de voir se créer un groupe de travail représentant toutes les tendances politiques. La Troisième force s'emploiera à le mettre sur pied. L'absence de certains partis du sud du Jura pourrait être compensée par la présence de personnalités de cette même région qui n'engageraient pas leurs partis. Un groupe de travail formé de personnalités « indépendantes » sera donc mis sur pied, mais quelle pourra être son influence? Très limitée, malheureusement.

BEVI

Collision : quatre blessés

Un accident de la circulation s'est produit dimanche vers 17 h 10 entre la Chaussée d'Abel et le Cerneux-Veuil. Quatre personnes ont été blessées et dirigées sur les hôpitaux de la Chaussée-Fonds, Saint-Imier et Saignelégier.

COURTÉTELLE

Vol à la basse-cour

(c) Une nuit de la semaine dernière, des inconnus ont pénétré dans la basse-cour de Mme Agnès Schaffter, et ont volé 9 canards. C'est la seconde fois que cette personne, veuve et mère de trois enfants, voit des voleurs s'en prendre à sa basse-cour. Plainte a été déposée.

DEVELIER

Entreprise en faillite

(c) Jura-Trekking, une entreprise de vacances à cheval, installée à Develier, mais appartenant à un Bâlois, connaît de sérieuses difficultés financières. Toutes les réservations viennent d'être annulées et l'office des poursuites cherche à liquider une demi-douzaine de chevaux.

De notre correspondant :

Le temps maussade n'aura pas empêché le bon déroulement des festivités à la Neuveville. Déclarée ouverte vendredi soir par les traditionnels coups de canon, la Fête du vin avait bénéficié d'une acclame pour permettre à la population de participer activement aux réjouissances. Samedi matin toutefois, on crut que le soleil serait de la partie mais, bien vite, il fallut se rendre à la triste réalité. La pluie allait jouer son rôle perturbateur et c'est sous l'averse que devait se dérouler cette deuxième journée de fête marquée par la réception officielle de l'Invitée d'honneur, la commune de Grandvaux. Un apéritif fut servi à la cave de la Tour-de-Berne en présence de nombreuses personnalités des deux cités vigneronnes.

Le soir, un spectacle de valeur fut donné par les 13 musiciens de l'Orchestre Huber Bannwarth, de Colmar, dont les productions furent longuement applaudies. Le grand bal qui suivit se déroula jusque tard dans la nuit.

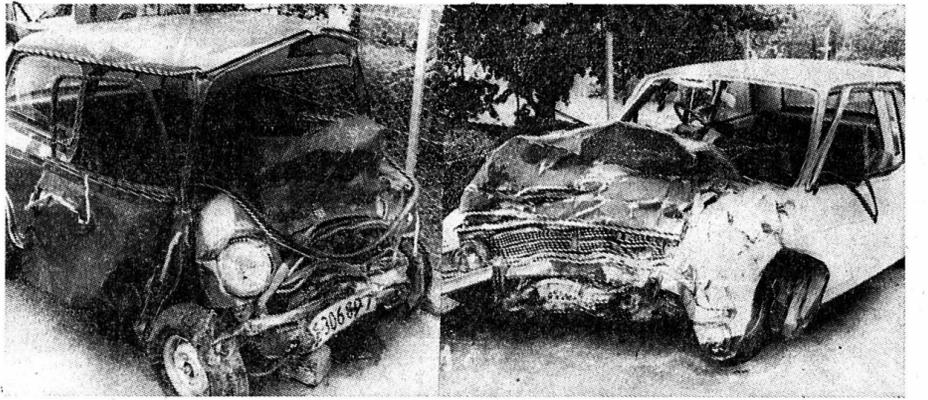
Dimanche le soleil se décida enfin à accompagner le magnifique cortège formé d'une vingtaine de groupes. Celui-ci démarra et ce pour la première fois à 11 heures du matin. Les participants

Tragédie de la route dans la vallée de Delémont UNE COLLISION FAIT TROIS MORTS ET TROIS BLESSÉS

De notre correspondant : Un terrible accident de la circulation s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi, à mi-chemin entre Courfaivre et Bassecour, dans la vallée de Delémont. Vers 3 h, deux voitures, l'une montant la vallée et l'autre la descendant, se sont heurtées de plein fouet, dans un léger virage, là où la visibilité est pourtant très bonne. Moment d'inattention, virage coupé, brusque coup de vent? L'accident est pour l'instant inexplicable, la police n'ayant pas encore pu entendre les blessés.

Pierre Monin, 22 ans, de Glovelier (le conducteur), et Christophe Kummer, 20 ans, de Malleray. Tous deux furent tués sur le coup et emprisonnés dans l'habitacle dont il fut très difficile de les déloger, le moteur ayant été repoussé à la hauteur du pare-brise.
Le conducteur de l'autre voiture, M. Martial Geiser, de Courfaivre, réussit à sortir de son véhicule pour essayer de porter secours à ses passagers. C'était, hélas, pour constater que la jeune fille qui se trouvait à côté de lui, sur le siège avant, avait été, elle aussi, tuée. Il s'agit de Mlle Francine Borel, fille du maire de Courroux, âgée de 19 ans. Une autre jeune fille assise à l'arrière, Mlle Liliane Marquis, de Delémont, qui

avait fêté ses 18 ans la veille, était grièvement blessée. Son état inquiétant nécessita un transfert dans un hôpital de Bâle. Autre passager blessé, M. Denis Juillerat de Courfaivre. MM. Geiser et Juillerat sont hospitalisés à Delémont (MM. Monin et Kummer, qui ont perdu la vie dans cet accident, sont les cadets, le premier d'une famille de cinq enfants, le second, d'une famille de 9 enfants. Christophe Kummer est le frère du pianiste et compositeur Gérard Kummer. Ses parents étaient partis mercredi en Israël.
La police demande aux éventuels témoins de l'accident, notamment à deux piétons qui se trouvaient sur les lieux, de s'annoncer le plus rapidement possible.



Comme en témoignent nos photos Bévi, le choc a été d'une extrême violence.

FRIBOURG

Des paysans empêchent la vente d'un domaine

De notre correspondant : Semsales, en Veveyse fribourgeoise, possède un domaine d'environ 27 poses, « Les Jorettes », qu'elle loue à un fermier pour le prix modique de 3.650 fr. par an. Le 30 août, l'assemblée communale décidait, malgré une certaine opposition, la vente des « Jorettes ». Et, samedi après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, devait se dérouler la mise publique. Les conditions d'enchère furent lues dans le calme. Mais, lorsqu'il s'agit de passer aux actes, plusieurs dizaines de paysans empêchèrent la vente aux cris de « Les Jorettes aux fermiers ! ». Il fallut suspendre la mise. Le cas sera soumis au Conseil d'Etat.

Ce prix est celui qu'offre un financier de la région qui entend continuer à louer cette terre au fermier qui s'y trouve — s'il peut s'en rendre acquéreur. — Les manifestants estiment que le prix de 320.000 fr. est anormalement élevé : Aucun paysan « normal » ne peut payer un tel prix, à moins d'être fortuné...

Nous avons interrogé un représentant du monde agricole qui donne raison — quant au fond — aux paysans. En effet, on peut estimer la valeur de rendement d'un tel domaine à environ 80.000 fr. (il s'agit bien d'une estimation). Cela signifie que, au-dessus de 80.000 fr. environ, l'investissement cesse d'être rentable. Certes, on estime actuellement qu'un investissement deux fois plus élevé que la valeur de rendement est encore admissible. Passé ce seuil, il n'est d'ailleurs plus possible d'obtenir un crédit d'investissement. Une chose est certaine : il n'est pas possible d'assurer, sur « Les Jorettes », la rente d'un capital de 320.000 fr. et plus.

S'il est admissible que des paysans venus « du dehors » sabotent une mise

publique et si, le geste de cette escouade de l'Union des producteurs suisses (UPS) sort de la légalité, il reste que, indéniablement, ces paysans ont mis le doigt sur une aberration. Le cas de Semsales n'est d'ailleurs nullement isolé. La terre, instrument de travail des paysans, leur échappe à moins qu'ils ne puissent l'acheter à des prix excessivement élevés. On sait, à ce propos, que deux agriculteurs de la région s'approprièrent à miser, à partir du « plancher » de 320.000 francs.

Il faut, enfin, mettre dans la balance l'intérêt légitime de la commune et considérer les prix généralement pratiqués dans la région. Or, dans le sud du canton (Veveyse et Gruyère notamment), plus on s'approche de la montagne et plus le prix de la terre est élevé, paradoxalement. Et l'on reproche fréquemment aux routes nationales de ne pas offrir des prix suffisamment élevés. Que voilà un dossier qu'il faudrait laisser bien ouvert, lorsqu'on parle des prix des produits agricoles... M. G.

Sexagénaire fauché par une voiture

Samedi, vers 23 h 30, un automobiliste circulait en direction de la gare de Crescier-sur-Morat. Alors qu'il allait croiser une voiture, son véhicule heurta un piéton, M. Ernst Baertschi, 60 ans, de Jeuss. Souffrant probablement d'une fracture du crâne et de blessures à la tête et à une jambe, celui-ci a été transporté à l'hôpital de Meyriez.

ECHARLENS

« Stop » brûlé : couple grièvement blessé

(c) Dimanche, vers 15 h 15, M. Joseph Bertschy, 69 ans, de Belfaux, circulait en voiture de Marsens vers Fribourg. A Echarlens, en s'engageant sur la route principale, il ne respecta pas le « stop ». Sa voiture entra en collision avec un auto circulant vers Fribourg. M. Bertschy subit des fractures de côtes et d'une clavicule. Sa femme, Mme Germaine Bertschy, 65, a des fractures du bassin et des côtes, ainsi que, on le craint, à la colonne vertébrale. Tous deux sont hospitalisés à Riaz.

Le PDC et le vote du 20 octobre : «NON» à l'initiative xénophobe

De notre correspondant : Au bulletin secret, 79 députés du parti démocrate-chrétien fribourgeois (PDC) se sont déclarés opposés à l'initiative de l'Action nationale contre l'émigration étrangère. Cinq autres se sont prononcés en sa faveur samedi, à Estavayer-le-Lac, après que le conseiller d'Etat Pierre Dreyer eut dressé un réquisitoire enflammé contre l'initiative, qualifiée de « suicidaire » par M. Schwarzenbach lui-même. M. Dreyer affirma que la Suisse pourrait se comparer, en cas de succès de l'initiative, à l'Ouganda de Idi Amin.

Il insista sur le grave danger que court notre édifice social (AVS) et sur le chômage que provoquerait l'acceptation de l'initiative en déséquilibrant brutalement certains secteurs économiques. Plus encore, il y vit le risque, pour Fribourg, d'un nouvel exode de travail-

leurs vers les grands centres, saignée terrible pour une économie encore fragile. Enfin, il évoqua l'éloignement de 500.000 consommateurs, au moment où l'on parle de surproduction agricole. Le P.D.C. avait vainement tenté de trouver une personne qui eut accepté de défendre l'initiative!

FÉLONIE SOCIALISTE ? Le secrétaire du P.D.C., M. Michel Colliard, a adressé une mise en garde au parti socialiste. Un article du journal « Travail » lui permit de craindre que des « fuites » se soient produites et que l'un ou l'autre des conseillers d'Etat socialistes aient violé le secret des délibérations du gouvernement. M. Colliard souligna qu'on ne saurait à la fois être au gouvernement et dans l'opposition. A suivre... M.G.

BIENNE

Nouvelle volée d'aides-médicales



Une partie des nouvelles aides-médicales.

(Avipress - P. Kleiber)

L'Ecole d'aides-médicales de Bienne est reconnue par la Fédération des médecins suisses et se trouve placée sous le contrôle d'une commission formée des Drs C. Staebli, président, E. Hunyadi, directeur médical, R. Rossier, président des experts, et de la doctoresse André Neuhaus. Les examens officiels viennent de se dérouler et trente-deux candidates ont obtenu le diplôme final après une année et demie d'études et

une année de stage. Il s'agit de Mlles Suzanne Aegeter (Mörigen), Michèle Altermath (Bienne), Rose-Marie Bonnemain (Alle), Ingeborg Breidbach (Bienne), Michèle Currat (Vicques), Patricia Debely (Neuchâtel), Isabelle Fahny (les Ponts-de-Martel), Marie-Claude Fleury (Courchapoix), Christine Frossard (Courrendlin), Miraille Gaume (le Noirmont), Silvia Gruber (Bienne), Nadine Heusler (Péry), Dolores Jaquier (Brügg), Patricia Jobin (Courtételle), Marianne Kocher (Büren), Jacqueline Meyrat (Evilard), Patricia Mombelli (Neuchâtel), Liliane Munger (Bienne), Marie-Chantal Perriard (le Noirmont), Béatrice Pfander (Worben), Chantal Prosperi (Bienne), Marylène Quinche (Neuchâtel), Jeannette Rebetez (Orpund), Annie Romanens (Bienne), Ariane Rossé (Delémont), Eliane Ruchti (Engollon), Theres Schutz (Büren), Regula Schwarz (Granges), Geneviève Studer (Bienne), Dominique Vuilleumier (Brügg), Marlyse Wetz (Saint-Blaise), Christine Studer (Interlaken).

Mort de M. Hans Hof

M. Hans Hof, qui fut le premier chancelier du canton de Berne d'origine jurassienne, s'est éteint dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 70 ans. Né le 3 août 1904 à Delémont, il avait fait des études de lettres aux Universités de Berne et de Lausanne et, sa licence en poche, il avait enseigné au gymnase de sa ville natale. Quelques années plus tard, il s'inscrivait à la faculté de droit de Berne et, devenu avocat, pratiqua le barreau à Delémont également de 1937 à 1949. Il vint ensuite habiter Berne après son élection aux fonctions de vice-chancelier de l'Etat. En 1961, le Grand conseil l'éleva au poste de chancelier d'Etat qu'il occupa jusqu'au moment de sa retraite, en 1969.

Hans Hof ne fut pas seulement le premier chancelier d'origine jurassienne et de langue française du canton de Berne, mais aussi le premier grand-juge jurassien du tribunal militaire de la 2me division qu'il présida de 1957 à 1963. Hans Hof était l'auteur de nombreuses chroniques consacrées à son pays natal et à l'activité parlementaire bernoise.

Chalet cambriolé à Frinwillier

Un cambriolage a été commis dans le courant de la semaine dernière dans la région de Frinwillier. Des inconnus se sont introduits dans un chalet où ils ont dérobé une perceuse et des habits. La gendarmerie de Reuchenette et la police de sûreté enquêtent.

Succès de la course autour du lac

(c) La onzième marche ou course autour du lac de Bienne a remporté samedi un vif succès, malgré la pluie. Le départ et l'arrivée étaient fixés à l'école du chemin Balainen à Nidau. Après le passage aux cinq postes de contrôle, les participants, pour se classer, devaient effectuer les 45 km du parcours en un maximum de six heures. Voici les meilleurs résultats :

- 1. Hurst Kurt (Aarberg), 2 h 29'18" ; 2. Marti Bernard (Krauchthal) ; Nussbaumer Roger (Bienne) ; 4. Hafstetter Hans (Lyss) ; 5. Petitarmand Aimé (France), etc...

Collision à Nidau

(c) Samedi, vers 11 h 30, deux voitures se sont tamponnées à Nidau, à la suite d'un brusque coup de frein. Pas de blessés, mais les dégâts se montent à environ 1800 francs.



L'avenir ? Les transports publics, évidemment...

(Avipress - J.-P. Baillo)

Du «solide» pour votre argent. Ford Escort 1100. Fr. 8990.-.

Dans quel état sera ma voiture dans deux ou trois ans? Et combien dois-je investir?

Si vous vous posez ces questions, votre attention sera tout naturellement attirée par la Ford Escort et son prix.

C'est une voiture solide, fiable et robuste qui a fait ses preuves depuis les années qu'elle est construite.

Son moteur de 1100 cm³ (44 CV/DIN) est aussi construit pour durer.

Sa finition est impeccable. Service tous les 10 000 km seulement. Quant aux stations d'essence, elles ne s'enrichiront pas, car la consommation de l'Escort

1100 n'est que de 8,1 litres d'essence normale aux 100 km (normes DIN).

C'est aussi une voiture bien équipée avec freins assistés à disque à l'avant, sièges confortables recouverts de tissu avec dossiers réglables, essuie-glace à deux vitesses, combiné lave-glace/essuie-glace, chauffage puissant à deux vitesses, ventilation efficace et un coffre de 385 litres que vous apprécierez tout spécialement au moment de partir en vacances. Une valeur de revente élevée.

Ford Escort, c'est vraiment du «solide» pour votre argent.



FORD ESCORT

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102 — Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31
Cortallod : Daniel Lanthemann, garage, chemin des Jordils 16 - Môtiers : Alain Dürig, garage, rue du Ried - Saint-Imier : Garage Mérijà S.à r.l., rue de Châtillon 24.

Concours de couture 74

Invitation

Défilé de mode



avec élection de 2 princesses régionales de couture

Jeudi, 3 octobre
20 h 15, à la
grande salle de la
Rotonde, Neuchâtel

Prix:

1 BERNINA électronique à la meilleure présentation de la catégorie: «Vêtements de fête»

1 BERNINA électronique à la meilleure présentation de la catégorie: «Vêtements de tous les jours»

et de nombreux autres prix.

Les princesses de couture ainsi que leurs dauphines participeront à la grande finale suisse.



Pour vous, public...

Nous vous offrons l'occasion de participer, avec notre Jury, au choix des deux dames ou jeunes filles de talent qui auront confectionné elles-mêmes leurs modèles et qui méritent le titre de princesse de couture.

Entrée : Fr. 4.50, ouverture des portes : 19 h 30

Patronages:

Fritz Gegauf AG

BERNINA
Nähmaschinen

modeblatt
LA FEMME

Vente des billets :



BERNINA

Centre de couture
Neuchâtel

Yverdon

L. Carrard

Rue des Epancheurs 9
Tél. (038) 25 20 25

Rue de l'Ancienne-Poste 2
Tél. (024) 21 12 62

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel

Tél. (038) 25 35 90

MOTOCYCLISTES

Faites transformer ou réparer vos

combinaisons de cuir

R. POFFET, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Accordons CRÉDITS

Maximum
24 mois.
Ecrire
à case
postale 679,
2001
Neuchâtel.



pour des
vêtements
propres !

ROCHEFORT

Le premier samedi de chaque mois

MARCHÉ AUX PUCES

Prochain : samedi 5 oct. dès 9 h

CAMPS DE SKI

Collèges, pensionnats, gymnases, lycées, sociétés, etc., cette annonce vous concerne particulièrement.

UNE SEMAINE TOUT COMPRIS, pension complète, chambres confortables, à 2-4 lits, abonnement général téléski « LES MOSSÉS » transport aux pistes dès Fr. 150.—

Libre du 14 janvier au 1er février 1975 et dès le 23 février 1975.

S'adresser à : Marcel Jordan - Hôtel Pension « BELVEDÈRE » 1831 L'ETIVAZ. Tél. (029) 4 62 73.

Prix MIGROS toujours plus appréciés



Maintenant en Multipack

Laque CURLFIX

Grande bombe de 435 g 3.10

2 bombes

5.20

(100g = -.59⁸)

au lieu de 6.20

CURLFIX pour un maintien parfait de votre coiffure. S'élimine au plus léger brossage et au lavage. Soigne vos cheveux et leur donne un éclat soyeux.

CURLFIX pour toutes les coiffures.

COSMETIQUES **MIGROS**

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

100^{me} anniversaire du général Guisan « LE GÉNÉRAL » DE TOUS

Rarement dans toute l'histoire de notre pays, un personnage suisse n'a joui d'une telle sympathie et admiration de la part de ses concitoyens que le général Henri Guisan. Maintes raisons en ont fait un être inoubliable. D'un caractère communicatif, le commandant en chef de notre armée pendant la Seconde Guerre mondiale avait su, avec le charme de sa personnalité, gagner la confiance de toute la population. Il était non seulement capable de reconnaître clairement les exigences de son temps, mais également de les résoudre avec beaucoup de fermeté et de courage. Le 21 octobre prochain, 100^{me} anniversaire d'Henri Guisan, toute la Suisse rendra hommage à celui qui est resté pour la plupart, tout simplement « le général ».

frais bien trop grands si les Suisses étaient prêts à se battre.

La décision la plus lourde du général, du point de vue militaire, a certainement été le retrait du gros de l'armée dans la position de réduit, en juin-juillet 1940. Il était tout à fait conscient de l'énorme risque de cette opération. Bien qu'il ait eu le consentement du Conseil fédéral pour cette décision, elle était son idée et il se sentait seul responsable des conséquences éventuelles. Son autorité et sa compétence étaient si grandes que la population accepta non seulement les nouvelles directives sans critique mais fit du « réduit-national » un symbole de la résistance.

Fait historique du général, le rapport du Grutli fut proclamé le 25 juillet 1940. C'est à cette occasion que le général Guisan annonça que la Suisse ne se rendrait pas sans se battre. Ce rapport survint au moment précis où toute la population attendait un mot d'encouragement et de résolution de la part du gouvernement. Le général Guisan incarna jusqu'à la fin de la guerre cette attitude de défense. Il devint l'expression même de la volonté de tout un peuple. La grave décision que le général prit et proclama officiellement au Grutli, ainsi que ses activités militaires en général, démontrent clairement la flexibilité de son esprit et son flair pour trouver, au bon moment, la bonne solution. Vu l'infériorité matérielle de ses troupes, ses ordres ne dépassèrent jamais le cadre de la réalité stratégique. Agissant avec beaucoup d'intelligence et en excellent stratège, il misait, lors

d'importantes décisions, sur les avantages naturels de notre territoire et divers moyens susceptibles de renforcer l'armée suisse.

Le général Guisan a fortement contribué à l'instauration d'un nouvel esprit dans la troupe. Adversaire des méthodes dépassées, il fit remplacer les formalités superflues par un langage ouvert et direct. Il a d'ailleurs été un excellent orateur. Il savait parfaitement adapter vocabulaire et ton selon les circonstances. Il savait surtout se faire comprendre par n'importe qui et chacun sentait le contact très chaleureux qu'il recherchait. Il affrontait les problèmes très ouvertement et les traitait sans tard.

Même après 1945, la popularité du général continua de croître. Son portrait pendit encore bien longtemps dans beaucoup de foyers. Le général chercha toujours le contact direct, aussi bien auprès des militaires que dans la population civile; chacun prétendait le connaître. Partout où il se rendait, une immense foule se déplaça, pour une poignée de mains peut-être, pour un regard ou tout simplement pour le saluer et le voir. Le fait le plus étonnant reste que le général fut considéré par tous les groupements politiques et couches sociales comme « leur général ».

Symbolique de la résistance, le général Guisan est resté au-delà de toute critique pendant sa vie, et même lorsqu'on apprit, après sa mort, quelques moindres erreurs commises pendant ses activités. Son nom restera, à jamais, associé au bonheur de ne pas avoir connu les atrocités de la guerre. Nous célébrerons son 100^{me} anniversaire avec une gratitude pure et illimitée.

Ouverture du Comptoir de Martigny

(c) Le Comptoir de Martigny, la manifestation économique et récréative la plus importante et la plus populaire du Valais tiendra-t-il son pari? Passer le cap des 100.000 visiteurs. Ce serait la première fois en tout cas au long des 15 ans de son existence.

Ce comptoir s'est ouvert samedi dans une pluie de joie et pluie tout court... Mais dimanche le soleil se levait plus radieux que jamais mettant tout le monde de bonne humeur.

Ce comptoir durera jusqu'à dimanche prochain. Il est l'illustration vivante du Valais.

Chaque jour, une dizaine de milliers de personnes envahissent l'emplacement trop étroit, mais cela donne un cachet particulier à la manifestation.

Ce 15^{me} Comptoir placé sous le signe des anniversaires s'est ouvert par le traditionnel cortège, sorte de rétrospective de tous les précédents comptoirs. Plus de 1200 personnes défilèrent dans les rues pavées de l'antique octaédre: chevaux enrhabillés, bannerets, huissiers, conseillers d'Etat, fanfares diverses et surtout les invités de la Bourgogne et de la Franche-Comté, hôtes d'honneur de la foire valaisanne.

Une place particulière est réservée dans ce Comptoir à la ville de Viège, au Touring-Club Suisse, à l'horlogerie suisse.

Il appartient à M. Guy Genoud, conseiller d'Etat, de couper pour la sixième fois le ruban symbolique à l'intérieur même du Comptoir.

L'intérieur du Comptoir qui s'étend sur plus de 13.000 mètres carrés et qui comprend une dizaine de halles et plus

de 340 stands, prirent la parole MM. Raphaël Darbellay, président de la manifestation, Guy Genoud, chef du département de l'intérieur, commerce et agriculture et M. Blanchard, président de la Chambre du commerce de Bourgogne.

M. Darbellay parla du Comptoir dont le but n'est pas d'inciter à la consommation mais d'être un trait d'union entre l'offre et la demande, un lieu de rencontre et de contact. C'est également l'occasion pour les Valaisans de mieux connaître les autres cantons, les régions étrangères voisines, tout comme à ceux-ci de mieux connaître le Valais.

Des autres discours nous retiendront surtout le passage dans lequel M. Arthur Bender, président du gouvernement, qui parlant lors du banquet, aborda le problème de l'autoroute à travers la vallée du Rhône. C'est la première fois qu'un représentant du Conseil d'Etat se prononce officiellement et d'une façon claire en faveur de la grande transversale. M. Bender a notamment déclaré: «C'est plus qu'une ouverture qu'il nous faut. C'est franchir nos barrières de gneiss et de granite. C'est la condition même de notre développement. Face à cet impératif géopolitique que pèsent les lamentations sur le sacrifice de nos vergers ou sur le moloch polluant de l'autoroute?» M. Bender chiffrera ensuite les données du problème. «Le tracé de la nationale 9 et ses jonctions pour la partie la plus cultivée du canton représente 105

hectares au total soit 65 ha de cultures arboricoles, 32 ha de cultures maraichères et 8 ha de vignes. A cela s'ajoutent 47 ha de prairies, 2 ha de forêts et 42 ha de terrains incultes.

«Telle est la réalité, conclut M. Bender. Le reste est mauvaise littérature et escarnaches d'arrière-garde. Espérons que le bon sens triomphera, à tout le moins le sens de notre intérêt».

Incendie près de Sierre: 50.000 fr. de dégâts

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche un violent incendie a éclaté près de Sierre non loin de Chalais. Le dépôt d'un habitant de cette dernière localité, M. Kurt Munger, fut entièrement la proie des flammes. Toute une gamme de matériel divers se trouvait dans ces locaux. Il y a pour plus de 50.000 fr. de dégâts. On ignore les causes du sinistre.

Nouvelles surprises dues à la neige

SION (ATS). — La neige a causé de nouvelles surprises durant le week-end en Valais. Des dizaines de moutons n'ont pu rejoindre la vallée alors qu'ils se trouvaient dans les alpages du Grimsel. Les bergers ont pu en redescendre une partie seulement. Les autres sont toujours dans la montagne. Le danger d'avalanche empêche pour l'instant les propriétaires d'entreprendre toute action.

D'autre part, dans certains alpages on a dû mobiliser des chenillettes à neige servant à battre les pistes en hiver, ceci pour transporter dans la vallée les fromages fabriqués durant la saison. Jamais encore un tel fait ne s'était produit. On mesure en effet un demi-mètre de neige sur des prairies où hier encore passaient les vaches par un splendide temps d'automne.

Samedi soir il neigait toujours en altitude. Dimanche matin, les stations étaient blanches comme en hiver.

Dimanche, au Grand-Saint-Bernard bien des automobilistes connurent des surprises. Le temps étant splendide, des voitures roulaient en direction du col, côté Italie, où la route était ouverte. Hélas, les Suisses n'avaient pas encore ouvert la route de leur côté.

Les aérodromes militaires ouverts au public

SION (ATS). — Les aérodromes militaires valaisans furent largement ouverts au public au cours du week-end. C'est ainsi que des centaines de personnes, notamment des jeunes, se rendirent dans les hangars et sur les pistes de Sion et de Tourtemagne. Les appareils d'armée, «Vampires», «Venoms», «Mirages», etc... se livrèrent sous les yeux du public à d'étonnantes démonstrations. Les spectateurs, principalement les enfants purent monter dans les cabines de pilotage alors que les engins se trouvaient au sol. Ils purent endosser les combinaisons des pilotes, poser toutes les questions voulues, suivre au radar l'évolution des appareils. Les classes de nombreuses écoles gagnèrent les aérodromes. Des concours furent même organisés entre élèves.

Un accident fait deux blessés

(c) Deux personnes ont été blessées dans un accident survenu de nuit durant le week-end sur la route Fully-Leytron à hauteur du village de Saillon. Une auto pilotée par M. Serge Huguet, 20 ans, de Leytron arrivant de Martigny fit une embardée au carrefour de Saint-Laurent et entra en collision avec une auto pilotée par M. Edy Carrupt, 19 ans, de Chamoussin qui roulait normalement en sens inverse. Deux personnes furent blessées dans la voiture de Chamoussin. Il s'agit de deux jeunes gens de la localité, MM. Jean-Marc Posse et Jean-Claude Carrupt, tous deux âgés de 17 ans. Ils ont été conduits à l'hôpital mais leur état n'est pas grave.

Nouveau président de commune

(c) Quatre vingt-cinq pour cent des citoyens et citoyennes de la commune d'Icoigne, patrie de M. Roger Bonvin et de Mme Gabrielle Nanchen, se sont rendus hier aux urnes pour élire un nouveau président à la suite de la démission de M. Guy Praplan. Le choix s'est porté sur le père de ce dernier, M. Marcel Praplan, ancien inspecteur scolaire, qui fut déjà président de 1939 à 1962. M. Praplan a été élu par 91 voix sur 94 bulletins valables. On enregistra une trentaine de bulletins blancs. Ainsi le père succéda à son fils...

SUITE Imposante manifestation à Lausanne

La cérémonie commémorative avait commencé, devant le monument érigé à la mémoire du général à Ouchy, par le dépôt d'une couronne, une prière du pasteur Alain Burnand et un hommage rendu par le colonel Raymond Gafner et le conseiller d'Etat vaudois Claude

Bonnard. Puis une allocution a été prononcée par M. Gnaegi.

Le chef du département militaire fédéral a exprimé le respect et la reconnaissance du peuple suisse à la mémoire du général Guisan. Celui-ci savait que la puissance de l'armée ne suffisait pas à

elle seule à garantir notre existence. L'armée devait être soutenue par le consentement du peuple unanime. L'étroite cohésion du peuple et de l'armée et leur soutien réciproque pouvaient seuls atteindre le but fixé: subsister.

RÉALISME

L'œuvre du général ne s'est point arrêtée, a ajouté M. Gnaegi. Son réalisme, qui ne procédait pas d'une terne résignation, mais d'une réflexion profonde, est pour nous aujourd'hui un exemple des plus actuels. Dans le domaine de la stratégie, il s'exprime dans la conception de la défense nationale militaire de 1866 et dans notre politique de sécurité de 1973, qui toutes deux ont pour but de tenir compte de la réalité de notre temps sans exiger l'impossible de l'armée et du peuple. Aujourd'hui encore, notre défense nationale n'a pas d'autre mission que d'assurer l'indépendance du pays, grâce à une préparation méticuleuse que l'étranger doit prendre au sérieux.

SUISSE ALEMANIQUE Fête fédérale des costumes à Zurich



Costumes suisses: un rendez-vous coloré à Zurich. (Photopress)



ZURICH (ATS). — La Fête fédérale des costumes a été ouverte officiellement samedi après-midi à Zurich par une série de danses populaires suisses. Les 15 places de fête ont été inaugurées vendredi soir dans la vieille ville. Deux mille personnes costumées ont exécuté au Muensterhof, devant des milliers de spectateurs, les plus connues de nos danses populaires.

La grande attraction de la soirée était constituée par le cortège nocturne défilant dans les rues de la vieille ville zuricoise, sur le thème de la nuit, du feu et de la lumière dans les traditions et coutumes suisses. Comme par le passé, les fantômes bruyants du monde païen, ainsi que les pieux personnages de la tradition chrétienne, faisaient partie du cortège.

M. Ernst Brugger, président de la Confédération, participait à la cérémonie officielle, dimanche matin.

M. Brugger a déclaré à cette occasion que l'attachement à la patrie devenait de plus en plus important face à la technique et à la spécialisation. «A notre époque le nombre des indifférents, des irresponsables et des égoïstes est de plus en plus grand», a poursuivi M. Brugger, «C'est pourquoi le maintien des us et coutumes est important».

La manifestation a atteint son point culminant dimanche après-midi par un cortège composé de 5000 personnes costumées.

Il tue un piéton sur un passage protégé et prend la fuite

BADEN (ATS). — Mme Klara Morgenthaler, 71 ans, de Baden, a été renversée par une automobile sur un passage protégé, samedi soir, à Baden. Grièvement blessée, la malheureuse est décédée durant son transport à l'hôpital. L'automobiliste avait pris la fuite. Il a pu être identifié par la police qui a procédé à son arrestation dimanche matin.

VAUD

Un avion de tourisme tombe à Pully: 2 morts, 2 blessés

PULLY (ATS). — Un avion de tourisme monoplane de type «Cessna», immatriculé HB-CTB et basé à l'aérodrome lausannois de la Blécherette, s'est écrasé à Pully samedi vers 18 h 30. L'accident a fait deux tués, dont le pilote et deux blessés grièvement atteints. Piloté par son propriétaire, M. Gil-

bert Menth, 46 ans, administrateur, domicilié au Mont-sur-Lausanne, l'appareil avait quitté Lausanne dans l'après-midi et s'était posé à Bex, où il avait pris trois passagers, MM. Lorenzo Rech, 37 ans, Luigi Cappellaro, 53 ans, et Vincenzo Cozza, 32 ans, domicilié à Cugy (Vaud).

C'est en rentrant à Lausanne, par mauvais temps, que, pour une cause non encore établie, l'avion est tombé et s'est planté dans un pré à Pully, à une dizaine de mètres du chemin du Caudoz et à une cinquantaine de mètres de la maison la plus proche, non loin de la station fédérale d'essais viticole.

MM. Menth et Rech ont été tués sur le coup. Les deux autres passagers, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital cantonal de Lausanne. Il n'y a eu ni victime ni dégâts dans le quartier.

Après les premières constatations faites par les autorités locales, une enquête a été immédiatement ouverte par l'autorité fédérale compétente sur la cause de l'accident.

GENEVE

7 des 8 portiers proxénètes frappés par un mandat de dépôt

(c) On sait qu'à la suite d'un ordre donné par le juge d'instruction Mock, la police des mœurs a arrêté huit portiers d'hôtels, tous étrangers, qui avaient monté un petit réseau de call-girls «amateurs». Ces dames, non «fichées» comme prostituées, étaient de petites bourgeoises venant de France ou de Lausanne pour arrondir leurs fins de mois dans des hôtels genevois, dont certains de premier plan...

Sur leurs gains les portiers prélevaient un pourcentage de 20%. Tout ce beau monde a été entendu par le magistrat puis déféré immédiatement devant la Chambre d'accusation, où les juges ont décidé de libérer sans caution un des portiers, au bénéfice du doute, tandis que des mandats de dépôt étaient décernés contre les sept autres, qui seront probablement expulsés.

Une femme tuée par une explosion due au gaz

(c) Une terrible explosion a ravagé une villa de trois étages à Veyrier dans la nuit de vendredi à samedi. Elle a été provoquée par une fuite de gaz provenant de la chambre à lessive, située au rez-de-chaussée. Une occupante de la maison, Mme Françoise de Meaux, 39 ans, a trouvé la mort. Les pompiers ont dégagé son cadavre coincé sous des gravats. Par miracle, son bébé qui se trouvait avec elle au moment de l'explosion, est sorti indemne de cette tragique mésaventure. Tous les autres locataires de la maison, y compris le mari de la victime et ses autres enfants, étaient absents quand le drame s'est produit.

CONFÉDÉRATION

Non à l'initiative xénophobe

LAUSANNE (ATS). — Le groupe-ment vaudois pour la protection de l'environnement, tout en reconnaissant que l'immigration doit être désormais limitée, a décidé en assemblée générale de recommander de voter non à l'initiative de l'Action nationale qui sera soumise au scrutin du 20 octobre.

De même, le centre de contact vaudois, qui groupe depuis sa création en 1972 des immigrés et des Suisses, ainsi que de nombreuses organisations préoccupées par les difficultés que rencontre l'immigration en Suisse, demande le rejet de l'initiative fédérale contre l'emprise étrangère. Il réclame au contraire l'égalité des droits pour tous ceux qui travaillent et séjournent en Suisse et publie à ce propos un document d'information intitulé «droits et sécurité des étrangers».

Le comité central et la direction de la Fédération suisse des cadres de la construction indiquent, dans un communiqué publié samedi, qu'ils ont décidé à l'unanimité de recommander à leurs membres de rejeter l'initiative de l'Action nationale contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse.

Le comité central de l'Association suisse pour les droits de la femme (ASDF) a décidé de recommander le rejet de l'initiative de l'Action nationale après avoir examiné les conséquences économiques, sociales et politiques qui en découleraient.

Le comité directeur de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction de la Suisse a également décidé vendredi, à Zurich, de repousser l'initiative de l'Action nationale contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse.

Le chancelier de la Confédération à Schaffhouse Développer l'information pour éveiller l'esprit civique

SCHAFFHOUSE (ATS). — C'est en développant véritablement l'information que l'on parviendra à éveiller l'esprit civique des citoyens. La survie de la démocratie en Suisse est à ce prix, a déclaré en substance M. Karl Huber, chancelier de la Confédération, dimanche, aux vétérinaires suisses réunis à Schaffhouse. D'un côté, les exigences envers l'Etat augmentent de jour en jour, et d'un autre côté, la population manifeste une indifférence toujours plus marquée face à ces problèmes. Le principe de la démocratie dans sa conception helvétique exige une collaboration optimale du peuple.

LE ROLE D'UNE PRESSE INDÉPENDANTE

Dans son allocution, le chancelier de la Confédération a insisté sur le rôle essentiel des partis politiques, qui ont aussi pour mission de susciter l'intérêt

politique et la participation des citoyens. Mais il ne faut pas sous-estimer non plus le rôle des mass-media. Aussi est-il indispensable de sauvegarder une presse indépendante, porte-parole des tendances les plus diverses.

Soulignant ensuite que notre Etat, dans sa forme actuelle, est en quelque sorte dans une phase d'épreuve, le climat conjoncturel changeant et la complexité croissante des problèmes n'étant pas sans influence sur le fonctionnement de notre démocratie, M. Huber a relevé que le commun des mortels ne comprend pas toujours les objets sur lesquels il est appelé à se prononcer, parce que le texte des matières soumises aux votations populaires est souvent rédigé par des spécialistes. C'est sans doute l'une des raisons qui explique la faible participation aux scrutins dans notre pays, a-t-il notamment expliqué.

Loterie à numéros - Tirage du 28 sept. 1974

Numéros sortis : 22 - 23 - 27 - 30 - 31 - 36

Numéro complémentaire : 11

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
41 x	36 x	41 x	38 x	37 x	32 x	39 x	38 x	41 x	35 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
48 x	44 x	25 x	25 x	35 x	23 x	23 x	43 x	37 x	34 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
32 x	36 x	28 x	38 x	37 x	45 x	38 x	36 x	30 x	41 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
32 x	32 x	31 x	35 x	31 x	32 x	28 x	33 x	35 x	49 x

Assurez-vous pour les frais

**d'hospitalisation
sans franchises et
sans limites**

Je désire avoir de plus amples renseignements. Veuillez me fixer un rendez-vous.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Adresser offres écrites à MN 2469 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir des :

**APPAREILLEURS
SANITAIRES
FERBLANTIERS**

Nous offrons places stables, bons salaires, ambiance de travail agréable. Semaine de cinq jours.

MENTHA S.A.
Seyon 17
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 12 06.

On cherche

mécanicien autosFaire offres au Garage des Jordils, agences FIAT et PEU-GEOT, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 13 95.

On cherche

GARÇON D'OFFICERestaurant « Le Verdet »
Portablan.
Tél. (037) 77 11 04.
Fermé le lundi

L'HOPITAL D'YVERDON

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

**EMPLOYÉES
DE COMMERCE**

ayant quelques années de pratique ;

AIDES DE BUREAU

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres par écrit à la Direction de l'hôpital d'Yverdon, 1400 Yverdon.

GARAGE DES FALAISES S.A.

cherche

LAVEUR-GRAISSEUR

Téléphoner au (038) 25 02 72 pour prendre rendez-vous.

Nous cherchons

JEUNE HOMME

comme manutentionnaire.

mode *texturée*

Tél. 25 31 83.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



Lundi 30.9
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
FAN

Mardi 1.10
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
FAN

Mercredi 2.10
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
FAN

Carrefour fête l'automne
du jeudi 26 septembre au mercredi 2 octobre

Croyez en votre bonne étoile et participez au grand tirage au sort qui a lieu chaque soir à Carrefour, en présence d'un notaire. Découpez le bon-étoile journalier, déposez-le (rempli lisiblement) dans l'urne placée à l'entrée de Carrefour. (Sans obligation d'achat.)

Gagnez 60 livrets d'épargne SBS d'une valeur de 50 à 1500 francs

Chaque jour de fête, 10 livrets d'épargne seront tirés au sort: deux de Fr. 50.—, 100.—, 150.— et un de 250.— 500.—, 750.—, 1500.—.

Chaque jour des bons peuvent être obtenus à Carrefour

Biscuits WERNLI trio-pack:
1 "Choco-Petits-Beurre" 125 g / 1 "Japonais" 95 g / 1 "Cœurs de dames" 85 g**3.80**Noix de jambon fumée, 1 kg **14.—**

NESCAFÉ "Gold", 200 g

8.60Gruyère 1er choix, 1 kg **10.40**

Huile d'arachides ou de tournesol MORGIA, 1 l

3.40Glace LUSSO, bloc de 2 l **6.40**Vin rouge
CÔTES-DU-RHÔNE, AC,
carton de 6 bout. 7 dl**15.—**Filets de perches, 1 kg **16.—**

par une VENTE SPÉCIALE limitée aux denrées alimentaires, boissons, tabacs et à tous les articles de consommation quotidienne servant au nettoyage ou aux soins corporels. (ACF du 15.3.71, modification de l'ordonnance du 16.4.47 - 3.1.a.)

Heures de vente	
Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi 13.00	18.30
mardi 09.00	18.30
mercredi 09.00	nocturne 21.30
jeudi 09.00	18.00
vendredi 09.00	18.00
samedi 08.00	18.00

Carrefour Brüggmoos/Bienne**Grand garage de la place**

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

MÉCANICIENS QUALIFIÉS

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Tél. (038) 24 76 61.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega, Tissot et Lanco, cherche une

secrétaire de direction

connaissant les langues française, allemande et anglaise.

Le poste comporte des travaux variés et à responsabilités; il exige des capacités rédactionnelles.

Faire offres à :

SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63, 2500 Bienne
Tél. (032) 22 96 11**LOOPING**

RÉVEILS ET PENDULETTES

Nous engageons :

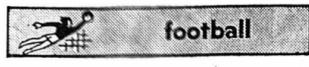
**metteuses en marche
viroleuses
décalqueuses**

Débutantes seraient mises au courant.

Places stables et bien rémunérées.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à LOOPING S.A., rue de la Gare 5a,
2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 77 33.



Logique respectée en ligue A

GRUNIG ASSOMME NEUCHÂTEL XAMAX

WINTERHOUR-NEUCHÂTEL XAMAX 3-1 (1-0)
MARQUEURS: Risi 28me, Grunig 74me et 76me, Mathez 80me.
WINTERHOUR: Kung; Ruegg; Munch, Bollmann, Fischbach; Wanner, Behram, Grunig, Meili; Weber, Risi. Entraîneur: Sommer.
NEUCHÂTEL XAMAX: Biaggi; Mantoan, Lusenati, Rasevic, Lanfranco; ni; Guillaume, Richard; Claude, Müller, Mathez, Elsig. Entraîneur: Mantula.
ARBITRE: M. Udry, de Meyrin.
NOTES: Stade de la Schuetzenwiese. Sol en bon état. Temps ensoleillé. 5000 spectateurs Winterhour se présente sans Kunzli, R. Meier, Hamburger et E. Meyer, tous quatre blessés. Neuchâtel Xamax joue, quant à lui, sans Bonny qui n'est pas complètement rétabli et sans Guggisberg qui ne pourra certainement pas reprendre la compétition en

ce premier tour. A la 16me minute, tir de Grunig contre un poteau. «Bombe» de Fischbach contre la latte à la 30me. A la 50me minute, Claude, chargé par Fischbach, perd une chaussure. Changement de ballon à la 52me, le premier ayant rendu l'âme! A la 65me minute, Oetli remplace Weber. A la 72me minute, Veya entre pour Guillaume (il évoluera au poste d'ailier droit, Claude reculant au milieu du terrain). Coups de coin 8-10 (4-6).

A l'instar de beaucoup d'autres, Neuchâtel Xamax a dû s'incliner à la Schuetzenwiese dont le sol, remarquablement au passage est maintenant recouvert d'une fort belle pelouse. Disons-le d'emblée, la victoire zuricoise est logique et si nous nous référons uniquement aux occasions de buts que les deux formations ont su se procurer, elle n'est pas

trop nette. Le seul « reproche » que nous pourrions éventuellement faire à Winterhour est d'avoir assuré son succès au moment où Neuchâtel Xamax désireux d'égaliser à 1-1 donnait effectivement l'impression de pouvoir atteindre son objectif.

COUP DE GRACE

Depuis la pause, en effet, sans se montrer particulièrement brillants, les hommes de Mantula dominaient territorialement ne laissant guère la possibilité de contre-attaquer à leurs adversaires. Las, il a fallu une montée de Munch sur la droite et un long centre magnifiquement repris de la tête par Grunig pour compliquer plus que sérieusement la tâche des visiteurs. Et le même Grunig, sollicité en profondeur par Risi, devait à peine trois minutes plus tard, donner le coup de grâce aux Neu-

châtelois, cela après s'être déporté sur la gauche pour mieux répondre au retour de Mantoan. En pleine course, Grunig a réussi à tromper Biaggi d'un beau tir du pied gauche. Le sort était cruel pour les Neuchâtelois qui au vu du déroulement de la partie pouvaient légitimement jusqu'alors quitter le terrain avec un point en poche.

Cependant, les gars de Mantula n'oublièrent pas qu'ils ont été servis par la chance en début de partie. Ainsi, à la deuxième minute déjà, Risi, sollicité par Bollmann, s'était présenté seul devant Biaggi mais a tiré à côté de la cible. A la douzième, Risi encore a devancé la défense et sa tentative de « lobe » a échoué sur le gardien venu à sa rencontre; enfin, aux 16me et 30me minutes, le cadre du but est venu au secours de Biaggi lors de tirs signés Grunig et Fischbach. Comme on le voit, l'ouverture de la marque due à Risi laissait totalement libre sur la gauche lors d'un coup-franc exécuté par Meili répondait pour le moins à la logique si l'on ne retient comme seul critère que les occasions de buts — et ne sont-elles pas en définitive les seules à compter?

PEINE PERDUE

Dominant territorialement, Neuchâtel Xamax ne s'est vraiment montré inquiet pour Kung qu'en seconde mi-temps encore que Mathez au terme d'une rapide offensive menée de concert avec

Richard aurait pu égaliser à la 4me minute. Le Neuchâtelois, en l'occurrence, a manqué de réaction. Il s'est racheté par la suite non seulement en marquant un but tout de finesse mais encore en payant passablement de sa personne pour tenter d'ordonner le jeu offensif de ses coéquipiers. Ce fut peine perdue. (Euvrant avec cœur, certes, mais sans trop d'idées, Neuchâtel Xamax, surtout après la double réussite de Grunig, a buté sur un Winterhour recroquevillé devant son but. Abusant de centres aériens qui ont fait la joie de Kung, et se ramassant systématiquement dans les « seize mètres » locaux, les Xama-xiens ont creusé eux-mêmes leur tombe d'autant que leurs échecs répétés ont fourni aux Zuricois moult occasions de contre-attaquer. Et dans ce domaine, les hommes de Sommer montrent un sens évident de l'opportunité!

Sur un plan plus général, les Neuchâtelois ont favorisé leurs adversaires par un manque de décision sur l'attaque de la balle. Un engagement plus soutenu de tous les joueurs aurait peut-être permis d'éviter cette défaite.

F. PAHUD

Lausanne domine aisément Lugano

LAUSANNE - LUGANO 3-0 (0-0)
MARQUEUR: Rub 55me, 67me et 80me.

LAUSANNE: Burgener; Piccard, Chapuisat, Lochat, Ducret; Vuilleumier, Klenowski, Parietti; Zappella, Rub, Traber. Entraîneur: Garbani.

LUGANO: Prosperi; Beyeler, Wenger, Groebli, Bressan; Rebozzi, Elia;

Brenna, Conigliaro, Zapaa; Arrighioni. Entraîneur: Foni.

ARBITRE: M. Isler, de Zurich. Sollicité d'exposer ses arguments, Lugano eut tout fait d'en dévoiler la fragilité. Après le trompe l'œil de l'engagement de jeu à quatre avant, la faiblesse générale de presque tous les postes l'obligea de se retrancher en bloc devant Prosperi excellent, celui-ci, tout en recourant à un marquage d'homme à

homme dans une rigidité prussienne. Toute la première mi-temps placée sous la domination lausannoise fut caractérisée par des duels, Lausanne opérant souvent trop lentement pour surprendre l'hôte attentif. Ces quarante-cinq minutes parurent bien longues et ternes, surtout que la montre du stade était en pleine contestation, donc en grève. Les quelques offensives luganaises se brisaient sur le hors-jeu et la seule occasion de but, la meilleure, fut pour Conigliaro. En effet, à la 40me, Burgener, du point du penalty, passait à la main la balle au No 9 esseulé qui si surpris remis celle-ci sur le gardien. Lorsqu'on ne sait exploiter une telle chance, c'est assez grave.

LOGIQUE RASSURÉE

Dans ce domaine, Lausanne fut également incapable de tirer profit de deux coups-francs en deux temps, le ballon n'étant placé qu'à une douzaine de mètres de Prosperi. Mais tout de même en faisant avancer le ballon plus rapidement, il rassura la logique, Rub se mettant en évidence devant une défense aux abois. Amputé de Holenstein et de Lusenati, puis de Groebli et d'Elia, Lugano a quelques excuses à faire valoir sur un stade où il n'a plus gagné depuis une dizaine d'années ne réussissant qu'un seul but lors des sept derniers matches.

A. Edelmann-Monty

YB ne fait qu'une bouchée de Vevey

YOUNG BOYS - VEVEY 5-2 (4-1)
MARQUEURS: 9me Andersen; 13me Cornioley; 18me Bruttin; 30me Andersen; 42me Tippelt; 68me Brechbühl; 74me Tippelt.

YOUNG BOYS: Eichenberger; Rebmann, Trumplet, Voegeli, Schmocker; Messerli, Schild, Andersen; Cornioley, Mumenthaler, Bruttin. Entraîneur: Linder.

VEVEY: Malnati; Grettler, Bondel, Staebli, Kramer; Osonjic, Dirac, Sulser; Frambelet, Tippelt, Grobet. Entraîneur: Cuissard.

ARBITRE: M. Maire (Chênes-Bougeries).

enregistrer un succès sur un « score » nettement plus élevé encore. Les promesses de Laubli (remplaçant Malnati blessé à la 5me minute) éviteront à son équipe d'encaisser un « score-fléau ». Sous la pluie incessante du Wankdorf, le gardien veveysan se sentit à l'aise comme un poisson dans l'eau! Mais, à lui seul, il ne pouvait colmater toutes les erreurs de sa défense constamment sollicitée.

Vevey essaie de jouer à football. C'est bien. Toutefois, pour cueillir des succès il faut aussi lutter et éviter les relais inutiles au milieu du terrain. Dommage pour l'ailier Lambelet qui, mieux utilisé, pourrait redonner de l'espoir à Cuissard. En effet, l'avenir du club de la Riviera vaudoise est sérieusement hypothéqué.

INTÉRIM

SCHILD EN FORME INTERNATIONALE

Le public était très clairsemé au Wankdorf, mais les quelques grappes de spectateurs ont à nouveau manifesté leurs applaudissements à l'égard des joueurs de Linder. Young Boys devrait sous peu quitter une place qui ne correspond pas à la valeur intrinsèque de ses joueurs. Parmi eux, il faut relever l'excellente prestation de Hans-Peter Schild qui détient une forme internationale. René Hussy pourra compter sur lui pour le match Suisse - Hollande. En effet, Schild a animé le débat: lorsque Vevey balbutiait en défense, il a cassé le rythme au moment opportun et enfin il a adressé des passes lumineuses à ses avants de pointe. Du côté bernois, encore d'autres satisfactions: le Danois Andersen par la précision dans ses balles arrêtées (deux buts!) et sa saine vision du jeu et Cornioley par son aisance technique le long de son couloir de droite. Le reste de l'équipe a contribué à la confection de la victoire par un labeur sans relâche.

L'importance de l'enjeu n'échappa pas à la troupe de Linder qui aurait dû

Les accélérations de Sion fatales à Grasshoppers

SION - GRASSHOPPERS 4-1 (2-1)
MARQUEURS: Santrac 6me; Luisier 12me; Pillet 15me; Barberis 50me; Coutaz 89me.

SION: Donzé; Lopez, Trincherio, Bahic, Daven; Herrmann, Barberis; Pillet, Luisier, Cucinotta, Quentin. Entraîneur: Blazevic.

GRASSHOPPERS: Stemmer; Gross, Th. Niggel, Ohlhauser, H. Niggel; Capra, Meyer, Grah; Noventa, Santrac, Elsener. Entraîneurs: Vogel et Szabo.

ARBITRE: M. Bucheli (Lucerne).

NOTES: stade de Tourbillon. Pelouse détrempée mais jouable. Pluie continue. 3500 spectateurs. Sion est privé de Valentini (suspendu) et Isoz (blessé). Grasshoppers annonce Becker, Malzacher, Staudenmann et Bosco à l'infirmerie! A la 75me minute, Herrmann et Quentin se retirent au profit de Coutaz et d'Allegroz. Avertissement à Hans Niggel sur intervention du juge de touche (88me). Donzé dévie sur ses montants un tir de Hans Niggel (32me) et un de Noventa (83me). Un fantastique coup-franc de Grah, pris à 25 mètres, échoue sur l'angle des buts séduois (68me). Coups de coin: 12-7 (5-6).

COUP DE CHAPEAU

A l'issue d'un match euphorique, tous les Valaisans avaient le sourire. Enfin, presque tous, car il faut dire que le caissier devait quelque peu se forcer. Dame, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de billets gros format qui manquèrent dans l'escarcelle par la faute d'un règlement appliqué avec une souplesse toute bernoise! A part le côté basement matériel, il est aussi dommage qu'une rencontre de ce niveau ne reçoive pas l'audience qu'elle mérite. En effet, Zuricois et Séduois ont donné, malgré des conditions de jeu excessivement difficiles, un spectacle plein de technique

et d'engagement, mais aussi de finesse et de sportivité. A ce titre, ils méritent un grand coup de chapeau.

PANIQUE

Le résultat est éloquent. Un peu sévère, peut-être pour les « Sauterelles » mais parfaitement mérité par les locaux. Ceux-ci eurent des périodes de plénitude assez extraordinaires. A trois ou quatre reprises, Sion a lâché la vapeur durant une dizaine de minutes. Ces violents coups d'accélérateur provoquèrent la panique chez l'adversaire car la vague semblait tout vouloir emporter. Tels des diables, les Valaisans surgissaient de partout, paraissant deux fois plus nombreux. Entre les explosions, l'équipe se refermait en se reposant sur une défense toujours attentive au sein de laquelle

Bajic et Lopez mirent totalement sous l'éteignoir Santrac et Elsener.

«BIGI» MEYER EFFACÉ

Est-ce dire que Grasshoppers a été réduit au rôle de comparse? Non. Il est cependant indéniable que les visiteurs s'adaptèrent moins bien au sol gorgé d'eau. Tant les battants que les techniciens connurent des difficultés. Les passes arrivaient avec peine et l'issue des duels était favorable aux Séduois. De plus, un rouage essentiel de la machine zuricoise était grippé: la prestation de « Bigi » Meyer fut absolument indigne de sa réputation. Toutefois, l'ensemble ne manque ni d'allure, ni de moyens et d'autres équipes auront encore l'occasion de s'en rendre compte.

Max FROSSARD

Ligue B: l'ivraie déjà séparée du bon grain

Sonnette d'alarme pour La Chaux-de-Fonds

CHIASSO - LA CHAUX-DE-FONDS 3-0 (1-0)
MARQUEURS: Cattaneo 32me, Allio 52me, Calcagno 66me.

CHIASSO: Battistini; Katnic, Lutrop, Sulmoni, Ostinelli; M. Preisig, Mihalchen, Cattaneo; Allio, Calcagno, Lubrin. Entraîneur: Lutrop.

LA CHAUX-DE-FONDS: Forestier; Mainka, Guelat, Jaquet, Bors; Delavelle, Brossard, Morandi; Pagani, Dries, Kroemer. Entraîneurs: Mauron et Morand.

ARBITRE: M. Kellenberger, de Mauron.

NOTES: Stade communal, pelouse collante, mauvais temps. Froid et pluie. Un millier de spectateurs. A la 16me minute, Katnic continue de jouer alors que l'arbitre a sifflé, c'est l'avertissement. Quatre changements de joueurs: Antenen pour Dries (65me), Bianchi pour Lubrin (70me), Dupraz et Casartelli pour Pagani et Ostinelli (75me). Coups de coin 7-8 (3-4).

Classements

Ligue A				
1. Zurich	6	5	—	1 21 3 10
2. Winterthur	7	4	—	2 10 11 7
3. Sion	7	3	—	3 11 6 9
4. Lausanne	7	2	—	5 11 7 9
5. Bâle	6	2	—	4 13 5 8
6. Grassh.	7	2	—	4 10 10 8
7. Servette	6	3	—	1 2 9 7 7
8. Neuchâtel	7	2	—	3 12 11 7
9. Chênois	7	1	—	4 2 10 19 6
10. Lugano	6	2	—	1 3 5 8 5
11. Lucerne	7	2	—	4 10 17 5
12. Saint-Gall	7	1	—	3 10 17 5
13. Young B.	7	1	—	2 4 8 14 4
14. Vevey	7	—	—	1 6 8 23 1

Ligue B				
1. Chiasso	5	4	—	1 11 1 8
2. Nordstern	5	4	—	1 13 8 8
3. Fribourg	5	3	—	2 4 1 8
4. Bienne	5	3	—	1 14 7 7
5. Bellinzzone	5	3	—	1 11 4 7
6. Rarogne	5	—	—	5 5 5 5
7. Chx-de-Fds	5	2	—	3 10 9 4
8. Granges	5	2	—	3 5 6 4
9. Mendrisios.	5	1	—	2 4 9 4
10. Wettingen	5	2	—	3 6 12 4
11. Giubiasco	5	1	—	2 3 10 4
12. Aarau	5	1	—	3 5 7 3
13. Martigny	5	1	—	3 8 12 3
14. Carouge	5	—	—	1 4 4 12 1

Cette rencontre entre les deux relégués de la dernière saison a nettement tourné à l'avantage des Tessinois, 3-0 est même un résultat trompeur car, sans une accumulation de maladrotes de la part des Tessinois qui retèrent au minimum trois occasions faciles et les arrêts spectaculaires de Forestier, la défaite chaux-de-fonnrière pouvait être doublée. L'équipe que les techniciens visiteurs formèrent annonçait la prudence et le désir d'obtenir le partage des points. Deux seuls véritables attaquants dans cette formation: Pagani et Dries. Avec le défenseur Kroemer à l'aile por-

tant le No. 11, l'intention était de surprendre Chiasso dans les premières minutes puis de renforcer les arrières. Cette tactique faillit réussir. En cinq minutes, la Chaux-de-Fonds obtenait trois coups de coin, mais pas le succès escompté.

C'est que Chiasso n'est plus le type d'équipe qui s'élève et perd la tête face aux assauts adverses. La confiance et la tranquillité font désormais partie de ses bagages. Le match eut vite fait de s'équilibrer. Jusqu'à la pause, les gardiens eurent passablement de travail.

Bienne près du succès

BELLINZONE-BIENNE 1-1 (1-1)
MARQUEURS: Rodigari 7me, Stomeo 35me.

BELLINZONE: Schutz; Guidici, Pestoni, Bionda, Monbelli; Bettosini, Tagli, Erba; Manzoni, Bang, Rodigari. Entraîneur: Sobotka.

BIENNE: Tschannen; Jungo, Leu, Chatelain, Gobet; Savoy, Hentschi, Peters; Renfer, Stomeo, Walter. Entraîneur: Peters.

ARBITRE: M. Rengli de Stans.

NOTES: Stade communal, pelouse en bon état. Beau temps. 2400 spectateurs. Un montant renvoie un tir de Rodigari (19me). Bettosini est averti pour fautes répétées (30me). Puis c'est Jungo qui subit la même sanction pour jeu dur (40me). Tir de Walter sur la barre transversale (60me). Avertissement à Manzoni qui se permet de contester une décision de l'arbitre (63me). Erba cède sa place à Venzi (74me). Gobet en fait de même au profit de Liechti (83me). Coups de coin: 9-6 (7-1).

Pour avoir cru en ses possibilités et ses chances de succès, Bienne a quitté le stade communal imbatu. Ce point, les visiteurs l'ont largement mérité. Ils furent même plus près de la victoire que leurs adversaires. Bellinzzone a fait illusion une vingtaine de minutes. L'ouverture de la marque, puis le tir contre un montant, lui firent croire que Bienne serait une proie facile.

Dès la demi-heure, les Tessinois pratiquèrent sans conviction. Mal leur en prit. Bienne sut parfaitement juger la situation et la plus belle action de la rencontre — quatre relais sans qu'un seul Tessinois puisse intervenir — leur apporta l'égalisation. L'on s'attendait à



TROMPEUR. — Risi qui semble ici dominé par Rasevic et Mantoan ne le sera en réalité pas et il se fera même l'auteur du premier but. (Photopress)

Finies les hésitations

Après la série des partages à 1-1, des résultats très nets: Zurich - Saint-Gall: 5-0, Young Boys - Vevey: 5-2, Sion - Grasshoppers: 4-1, Lausanne - Lugano: 3-0, Lucerne - Chênois: 1-3, Winterthur - Neuchâtel Xamax 3-1.

Le temps des hésitations est-il terminé? Jusqu'à maintenant, les équipes ont paru très proches les unes des autres et puis, tout à coup, la cassure. Même Chênois qui n'avait encore jamais gagné s'en va marquer quatre buts à Lucerne dont le ciel s'assombrit subitement. Il a bientôt y avoir des remous en Suisse centrale. On en a l'habitude.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN?

Première victoire de Chênois: elle compte double puisqu'elle a été réalisée aux dépens d'un voisin. Première victoire également de Young Boys qui ne devait en aucun cas laisser passer l'occasion que lui offrait la visite de Vevey au Wankdorf. Il a réussi en un seul match presque deux fois plus de buts qu'au cours des six rencontres précédentes. Vevey est désormais bon dernier: trois points de retard sur Young Boys, quatre sur Lucerne, Saint-Gall et Lugano, cinq sur Chênois. C'est déjà le commencement de la fin. Lausanne n'a connu aucun problème notoire face à Lugano: il demeure invaincu et maintient le contact avec la tête du classement. Est-ce parce qu'il n'a pas pu jouer aux Charmilles que Bâle est aussi invaincu, ou bien aurait-il été capable de s'opposer aux entreprises de Servette? Nul ne le sait. Mais il aurait bien aimé être fixé avant de recevoir Zurich à Saint-Jacques. Il a besoin d'une réelle confirmation pour croire à son invincibilité.

BOMBER LE TORSER

Première défaite de Grasshoppers: elle lui va comme le nez au milieu de la figure. Il a suffi que la chance insolente qui l'a assisté mercredi à Saint-Jacques l'abandonne pour qu'il

soit une équipe très commune. On ne peut pas toujours vivre d'expédients tactiques. Quant à Sion, il a vraiment de quoi bomber le torse: partage avec Bâle, victoires sur Zurich et Grasshoppers. Il s'est offert toute la noblesse de la ligue nationale en ce premier tour. Le printemps prochain, à Saint-Jacques au Letzgründ et au Hardturm, ça sera plus difficile. Zurich a démolit Saint-Gall. Il a voulu se redonner du courage avant d'affronter Leeds. Ses succès faciles dans le championnat prennent une dimension tout différente lorsqu'on pense à son match de coupe d'Europe, en Angleterre. On peut dire qu'au pays des aveugles, les borges sont trois.

CAROUGE MAL EN POINT

En ligue B, Chiasso a rejoint Fribourg en désarmant la Chaux-de-Fonds qui vient de perdre pour la troisième fois consécutive. Chiasso est un réel candidat à l'ascension tandis que la Chaux-de-Fonds n'a pas tenu longtemps les promesses faites au cours des deux premiers matches. Fribourg est toujours sans défaite, mais on enregistre son deuxième partage. Celui-ci n'est pas très glorieux puisque Giubiasco avait un lourd déficit de buts (1-9) à l'extérieur. Fribourg possède huit points, mais n'a marqué que quatre buts en cinq matches. Bienne a tenu Bellinzzone en échec: c'est toujours une bonne affaire de ramener un point du chef-lieu du Tessin.

Nordstern affirme ses prétentions: il a défait Carouge (sur, en raison de la victoire de Granges (sur Aarau) et de Wettingen (sur Mendrisiosstar), se trouve dans la même situation que Vevey. Mal en point.

Résultats Ligue A

Lausanne-Lugano	3-0
Lucerne-Chênois	1-4
Servette-Bâle	renv.
Sion-Grasshoppers	4-1
Winterthur-Neuchâtel X.	3-1
Young Boys-Vevey	5-2
Zurich-Saint-Gall	5-0

Ligue B

Bellinzzone-Bienne	1-1
Chiasso-La Chx-de-Fds	3-0
Granges-Aarau	1-0
Nordstern-Carouge	3-1
Wettingen-Mendrisiosstar	3-0
Fribourg-Giubiasco	0-0

Sport-toto
Colonne des gagnants: 122-111-1X1-111
Somme totale attribuée aux gagnants Fr. 297.442,-

PROCHAINS MATCHES
Ligue A. — Bâle-Zurich; Chênois-Servette; Grasshoppers-Lucerne; Lausanne-Winterthur; Lugano-Vevey; Neuchâtel Xamax-Sion; Saint-Gall-Young Boys.
Ligue B. — Bienne-Nordstern; La Chaux-de-Fonds-Rarogne; Carouge-Chiasso; Giubiasco-Granges; Martigny-Fribourg; Mendrisiosstar-Aarau; Wettingen-Bellinzzone.

Suspension confirmée pour J.-Y. Valentini
Le tribunal de recours de la ligue nationale a rejeté le recours du joueur séduois Jean-Yves Valentini et il a confirmé la sanction de quatre matches de suspension. Valentini avait été expulsé du terrain le 14 septembre dernier, lors du match de championnat Chênois-Sion.

NEUCHÂTEL XAMAX - FRIBOURG
Coupe suisse
Cartes de membres non valables
LOCATION D'AVANCE
Delley - Cook - Stade
Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

Une peau de banane pour Fribourg

FRIBOURG - GIUBIASCO 0-0
FRIBOURG: Dafflon; Siffert, Meier, Cremona, Auderset; Rolle, Ries, Wampfler; Dietrich, Degen, Kvcinsky. Entraîneur: Sing.

GIUBIASCO: Morisoli; Agostoni, Beltracchi, Mazza, Boehny; Calderari, Pagano, Caccia; Capoferri, Jorio, Fagheti. Entraîneur: Stefanini.
ARBITRE: M. Winter (Martigny).
NOTES: Stade Saint-Léonard, température fraîche. Terrain mouillé. 1100 spectateurs. Fribourg sans Radakovic et Giubiasco sans Soerenen et Rebozzi, tous blessés. Reprise de Kvcinsky sauvée sur la ligne par Caccia (58me). Coup-de-tête de Capoferri sur le poteau (61me). Avertissements à Caccia (76me) et Jorio (79me). Coups de coin: 9-2 (3-1).

ACCESSIT

Au terme d'une rencontre de bien petite cuvée, Fribourg a été contraint au

partage des points par un Giubiasco sans génie, mais qui sut toujours garder la tête froide dans les nombreux moments pénibles qu'il dut subir. Mais il faut dire que la valeur de Fribourg avait bien baissé par rapport à sa dernière sortie. Crispés par un excès de confiance, les hommes de Sing ne parvinrent que très rarement à résoudre la terrible équation défensive posée par les tessinois; et comme ces quelques occasions furent annihilées soit par le gardien Morisoli, soit par maladresse, soit surtout par l'arbitre (il ignora honteusement au moins un penalty flagrant), il ne pouvait être question pour eux de prétendre à plus qu'un simple accessit. Même si les « pingouins » ont préservé leur invincibilité, ils n'en tireront pas grande gloire cette fois, tant il est vrai qu'en d'autres circonstances, ils n'auraient fait qu'une bouchée de ce faible Giubiasco.

Daniel CASTIONI

P. Du.

OFFRES D'EMPLOIS



CISAC S.A.
Fabrique de produits alimentaires
2088 CRESSIER (NE)

Nous engageons, pour les contrôles qualitatifs de nos produits, des collaborateurs ou collaboratrices consciencieux (euses) en qualité

D'AIDE-LABORANTINS (LABORANTINES)

Le travail, dans une équipe jeune, est varié et intéressant. Possibilité pour personnes capables, de s'occuper de manière indépendante d'un certain secteur de production.

Bonnes conditions d'engagement, prestations sociales, transport gratuit, semaine de 5 jours.

Nous vous invitons volontiers chez nous, afin de vous renseigner de façon plus détaillée sur cette activité.

Appelez-nous s.v.p. au (038) 47 14 74.

OMEGA

Pour le secteur SSIH - Quartz, nous cherchons à engager

UN INGÉNIEUR

de formation universitaire.

Dans le cadre d'un secteur, jeune et dynamique constitué d'ingénieurs, de techniciens et de laborantins, ce collaborateur se verra confier des tâches liées au développement de technologies utilisées pour la réalisation de résonateurs à quartz. Il participera également aux études touchant notamment les phénomènes mécaniques vibratoires et la technique du vide.

Notre collaborateur devra disposer de bonnes connaissances en physique, en mécanique et en mathématiques appliquées. Etant fréquemment confronté à des problèmes nouveaux, son esprit créatif sera très apprécié.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA

Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.



Joli commerce de
Neuchâtel cherche

une dame

pour 5 après-midi
par semaine, pas le
samedi, pour petits
travaux d'étiquetage.

Case postale 1172,
2001 Neuchâtel.

Café glacier
centre ville
cherche

DAME
DE BUFFET

Eventuellement
débutante.
Tél. 24 06 54.

L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposi-
tion des Indus-
triels et des com-
merçants son ma-
tériel moderne
pour exécuter
tous les travaux
en typographie et
en offset

Feuille d'avis
de Neuchâtel

MIGROS

Nous cherchons
pour notre succursale à COUVET

VENDEUSE

à responsabilité

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

mode teinturier

engage pour ses ateliers de Neuchâtel-Monruz

DAMES ou DEMOISELLES

Suissesses ou étrangères avec permis. Mise au courant assurée. Horaire adaptable.

Se présenter Gouttes-d'Or 92, ou téléphoner au 25 31 83.

MIGROS

cherche

POUR SA CENTRALE DE DISTRIBUTION
A MARIN

boucher - désosseur

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux M - Participation

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

3M

cherche

Nous sommes une entreprise internationale avec des produits mondialement connus.

Nous offrons à un jeune homme dynamique un excellent début de carrière comme

Service-technicien externe

Après un certain temps d'essai, vous serez responsable du montage, des réparations et du service d'entretien de nos appareils.

Nous demandons :

- un apprentissage d'électro-mécanicien, de mécanicien avec des connaissances en électronique ou d'électricien
- contact agréable avec la clientèle
- des connaissances d'allemand
- un sens de responsabilité

Nous offrons :

- formation technique de plusieurs semaines
- avantages sociaux de premier ordre
- voiture d'entreprise

Si vous êtes intéressé à travailler au sein d'une équipe jeune et prêt à donner le meilleur de vous-même, nous attendons volontiers votre appel ou votre offre accompagnée des documents habituels.

M. Guez se réjouit de faire votre connaissance. Vous pouvez l'atteindre au 021 24 09 17.

3M [Switzerland] AG

Personalabteilung, Riffelstrasse 25, 8045 Zürich, Tel. 01/35 50 50



L'annonce
reflet vivant du marché

J'engage tout de suite ou pour date à convenir

NETTOYEUR (EUSE)

Capable de diriger une petite équipe.
Très bon salaire mensuel.
Appartement à disposition.

S'adresser à Georges Rossel, R.C.S.A.,
2088 Cressier (NE).

Téléphoner le matin au (038) 47 15 21.

BLANCHARD PIGNONS S. A.
2057 VILLIERS

engage

tailleur de pignons

Formation assurée par nos soins.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent
prendre contact par téléphone au (038) 53 24 35
ou, après les heures de bureau, au (038) 53 10 68.

Importante société horlogère à Neuchâtel cherche

technicien responsable

capable de diriger départements posage, emboîtement,
inventaires, expéditions.

Faire offres sous chiffres 28-21529 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

FAEL

Notre entreprise construit depuis plusieurs années des machines à souder par résistance. Afin de compléter l'effectif de nos dessinateurs, nous engageons :

DESSINATEUR EN MACHINES

Nous offrons : Emploi stable
Avantages sociaux modernes
Salaire en rapport avec les capacités
Horaire variable

Adresser offres ou se présenter à :
FAEL S.A. - Musinière 17 - 2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 23 23.

AVIS DIVERS

AVIS DE TIR

1. Dates :	7.10.74	0800-1700	15.10	0700-1800
	8.10	0800-1700	16.10	0700-2400
	9.10	0800-1700	17.10	0700-2400
	11.10	1200-2400	18.10	0700-2400
	12.10	0700-1200	19.10	0700-1200
	14.10	0700-1400		

Zones dangereuses : Carte nationale 1 : 50.000, feuille 232

Grande et Petit-Sagneule

Limitées par les régions Mont-Racine - Pt 1277 - Pt 1336.4 - Petite-Sagneule - crête E. La Sagneule - Pt 1390 - Pt 1401 - la Motte.

2. Dates :	9.10.74	1200-1800
	10.10	0700-2300
	15.10	0700-1700
	16.10	0700-1700
	17.10	0700-1700

Zones dangereuses :

Tête-de-Ran. Limitées par les régions crête de Tête-de-Ran à Les Neigeux - Mont-Dar - Derrière-Tête-de-Ran - Tête-de-Ran.

3. Dates :	12.10.74	0700-1200	18.10	0800-1700
	15.10	0800-1700	19.10	0700-1200
	16.10	0730-1700	25.10	0730-2200
	17.10	0800-1700	26.10	0700-1200

Zones dangereuses :

Mont-Perreux et d'Amin Mont-Perreux - PT 1359 - PT 1403.8 - la Chau d'Amin - PT 1371 - PT 1417 - Grande-Berthière. Armes : Armes d'infanterie (sans lance-mines)

Mise en garde :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.

2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. Projectiles non éclatés

— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone No 111.

— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'observation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés : Cp GF 2

Demandes concernant les tirs dès le 7.10.74

Tél. (038) 45 11 74

Lieu et date : 1400 Yverdon, 13.9.74

Tél. (038) 24 43 00

Le commandement : Arrondissement d'instruction I

Café-restaurant de Gibraltar et Malabar cherche, pour son ouverture le 24 octobre :

1 CUISINIER capable
1 GARÇON D'OFFICE
1 GARÇON
ou FILLE DE SALLE

Très bons salaires.

Ecrire ou téléphoner à
L. Cappellaro, Saars 99,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 45 42.

La Centrale Laitière de Neuchâtel
cherche

ouvriers

pour différents travaux.

Prière de faire offres à :
Centrale Laitière Neuchâtel S.A.
Rue des Mille-Boilles 2 -
2006 Neuchâtel.

Hôtel des Platanes,
2025 Chez-le-Bart
Tél. 55 29 29 cherche, pour entrée
immédiate ou à convenir,

sommelier sommelière

débutant accepté

fille de buffet

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



GENDARMERIE GENEVOISE

Les jeunes gens actifs, capables de prendre des responsabilités, s'intéressant aux problèmes de la circulation, et désireux de s'engager dans une profession dont l'activité est variée et pleine d'intérêt, peuvent s'inscrire s'ils répondent aux conditions suivantes :

AGENTES DE CIRCULATION

EN UNIFORME

1. Etre de nationalité suisse.
2. Etre âgée de 19 ans et demi au minimum et de 27 ans au plus lors de l'inscription.
3. Avoir une bonne santé, mesurer 160 cm au minimum, sans chaussures.
4. Avoir une instruction générale suffisante.

Les candidates subiront une visite médicale, ainsi que des examens d'admission.

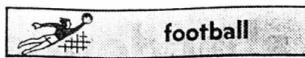
En cas de succès, elles suivront un cours de formation professionnelle.

L'horaire de travail comporte 2 jours de congé par semaine, des services extérieurs et des travaux de secrétariat, et, sauf cas exceptionnel, aucun service de nuit.

Le droit à la pension complète prend naissance après 30 années de service. L'uniforme et les soins médicaux sont à la charge de l'Etat.

Une documentation illustrée, ainsi que les renseignements relatifs aux salaires durant le cours de formation et en cas de nomination, peuvent être obtenus auprès du fourrier de la gendarmerie, tél. (022) 28 22 22, interne 5215. Les lettres de candidature manuscrites seront adressées au commandant de la Gendarmerie, hôtel de police, 19, bd Carl-Vogt, 1211 Genève 8.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de justice et police,
Guy FONTANET



football

Sur le front du championnat suisse de première ligue

Monthey impuissant face à Boudry

BOUDRY - MONTHEY 3-1 (0-0)
MARQUEURS : Anker 52me et 82me; Largey 87me; Maier 88me.
BOUDRY : Streit; Collaud, Burgi, Vermot, Buillard; Chervet, Payot, Piémontesi; Anker, Locatelli, Maier. Entraîneur: Tacchella.
MONTHEY : Rudaz; Germanier, Fracheboud, Berra, Levat; Largey, Bussi, Zulauf; Vannay, Delacroix, Nicolet. Entraîneur: Lennartsson.
ARBITRE : M. Zbinden (Guin).
NOTES : stade sur « La Forêt ». 550 spectateurs. Pelouse bosselée et très glissante. Temps froid, pluie et soleil alternant en cours de rencontre. Boudry joue sans Fontagna (blessé ?). A la 22me minute, sur un tir de Payot, alors que la balle allait franchir la ligne de fond, Germanier, croyant au but, la dévia du poing; c'était penalty que Streit tira et que Rudaz arrêta. A la 30me, un tir de Payot est retenu sur la ligne de but par Levat alors que Rudaz et battu. A la 40me, Payot est averti pour réclamations continuelles. A la mi-temps, Gex-Collet entre pour Zulauf et Garrone pour Payot. A la 52me, Tacchella entre pour Chervet. A la 63me, Fracheboud cède sa place à Moret. A la 67me, Vannay est averti pour anti-jeu (il avait retenu Anker qui partait seul au but). A la 73me, Maier se fait soigner à la suite d'un coup reçu à la base du dos. Coups de coin: 12-7 (8-2).

en trois matches). Voilà Boudry sur la bonne voie...

Face à Monthey, le « onze » neuchâtelois empoigna le match à son habitude: marquage serré de l'adversaire, rythme soutenu, jeu simple, dont l'essentiel est basé sur de longues balles en avant pour les attaquants. A ce jeu, tout comme le Locle et Audax (surtout), Monthey s'est laissé prendre. Et s'il ne capitula qu'à la 52me minute (Anker profitant d'une erreur de Rudaz qui relâcha la balle dans ses pieds) il le dut plus par la maladresse de son adversaire (Streit rata un penalty à la 22me) qu'à sa rigueur défensive. Empruntés, mal inspirés (Germanier en particulier) les défenseurs valaisans s'appliquèrent à « sauver » les « meubles » devant un Rudaz peu à l'aise hésitant dans ses sorties, mauvais calculateur dans ses trajectoires de balle Or, les Boudryens ne surent exploiter ces lacunes, Maier, Piémontesi, Anker, Locatelli ne parvenant pas à concrétiser leur supériorité par manque de concentration (Piémontesi: 13me), égoïsme (Maier qui voulut faire seul alors que Locatelli se trouvait à côté de lui sollicitant la passe devant éliminer le dernier valaisan): 8me où, il est vrai, malchance (tête d'Anker qui loba Rudaz, le ballon longeant la ligne de but avant de sortir).

jeu, ses constants appels de la balle, son démarquage posèrent un nombre considérable de problèmes aux Valaisans. Mais, son remplacement puis l'entrée de Tacchella fit que le ton baissa d'un rythme, l'entraîneur neuchâtelois ne parvenant pas à s'intégrer. Pourquoi n'avoir pas donné une chance à un jeune ?

DECEPTION

En définitive, Boudry a gagné grâce à son énergie (quelle débâche chez Piémontesi, Burgi, Collaud entre autres), à sa volonté — elle devient légendaire — et la simplicité de son jeu. Quant à Monthey, il a déçu. Jamais il ne donna l'impression de pouvoir retourner une situation qui lui échappa dès les premières minutes. Il manqua d'imagination dans son jeu, de clairvoyance en défense et d'esprit de décision. Il fut désarçonné par la volonté de son adversaire, perdant de ce fait, un grand nombre de balles lors des contacts individuels.
P.-H. BONVIN



DÉCISION. — Le Boudryen Payot s'est infiltré dans la défense de Monthey et tire au but, mais un arrière sauvera sur la ligne.
(Avispress - J.-P. Baillod)

Audax obtient plus qu'il n'en espérait

BULLE - AUDAX 2-3 (0-0)
MARQUEURS : Probst (penalty) 50me; Demierre 57me; Barbezat 75me, Probst 80me; Schinz 85me.
BULLE : Chardonnens; Dubois, Pugin, Tercier, Weber; Gonzales, Auberson, Udry; Schinz, Dutoit, Demierre. Entraîneur: Weber.
AUDAX : Decastel; D'Amico, Lecoulter, Scrimet, Stauffer; Christen, Fiorese, Facchinetti; Barbezat, Probst, Ischy. Entraîneur: Kauer.
ARBITRE : M. Meier (Onex).
NOTES : Terrain très lourd après les

pluie de samedi. 1300 spectateurs. Avertissement à D'Amico (62me) et à Christen (80me). Paschoud et Paquier entrent pour Auberson et Demierre (78me).

pouvant marquer leur deuxième but qu'à cinq minutes de la fin. Mais leurs ultimes efforts auraient néanmoins mérité une égalisation.

AUDAX HEUREUX

Cette victoire bien entendue, comble d'aise les joueurs neuchâtelois. Mais ils ne doivent pas croire que dans tous les matches, ils auront la même chance. Néanmoins, ils ont su mettre en pratique les consignes de leur entraîneur qui ont été payantes. Toutefois, on doit admettre qu'un résultat nul aurait été assez juste. A la décharge des Bullois, disons qu'ils ont dû à nouveau changer de joueurs, ce qui porta sérieusement préjudice à la cohésion de leur équipe.
R. DUBUIS

PENALTY DOUTEUX

Encouragé par son succès contre Le Locle, Audax se déplaçait en Gruyère pour obtenir au moins un point. Adriano Kauer avait préparé son match en conséquence. N'ayant pas vu jouer Bulle préalablement, il s'était assuré de nombreux renseignements qui lui ont permis d'adopter sa tactique de match: deux hommes en pointe, de la discipline en défense.

Durant la première mi-temps, Bulle a pris un excellent départ. Un tir sur la latte d'Udly a immédiatement rendu attentive la défense neuchâteloise. Puis, petit à petit, le jeu s'est équilibré. Le match s'est joué à la 50me minute, lorsque l'arbitre accorda un penalty à Audax? Penalty douteux car le gardien bullois, en plongeant face à Barbezat qui s'est laissé tomber, n'a, à notre avis, pas commis de faute.

Heureusement, la réaction bulloise ne s'est pas fait attendre car sept minutes plus tard, c'était l'égalisation. Le jeu se stabilisa quelque peu, puis Bulle poussa l'offensive. On constatait alors que sa défense était dégarinée. Audax ne manqua pas l'occasion qui lui était offerte pour, contre-attaquer. Le deuxième but, œuvre de Barbezat, donna confiance aux joueurs de Kauer et Probst, vingt minutes plus tard, profita à nouveau des libertés défensives bulloises pour marquer le numéro 3. Le match était-il joué ?

Les Bullois se repirent trop tard. Ne

Un très bon Porrentruy à Buochs

BUOCHS - PORRENTRUUY 0-1 (0-0)
MARQUEUR : Babey 58me.
PORRENTRUUY : Erdin; Tschann, Oeuwray, Gut, Mahon; Zeller, Babey, Santin; Theurillat, Elia, Boillat. Entraîneur: Eichmann.
ARBITRE : M. Meier, de Thounne.
NOTES : stade de Buochs. Pelouse glissante. 400 spectateurs. Vent et pluie glacée pendant toute la rencontre. Chicca pour Elia (67me). Porrentruy joue sans Leuba, suspendu, et Herrmann, service militaire. Coups de coin: 12-9 (5-5).

PREMIÈRE DÉFAITE

Malgré la difficulté de ce déplacement, nous avions pensé que Porrentruy était capable de se ressaisir en créant une agréable surprise. Faisant preuve de décision et d'un moral remarquable, les hommes de Léo Eichmann ont infligé à Buochs sa première défaite de la saison et en plus, sur son propre terrain.

Conjurant le mauvais sort, Porrentruy a joué avec un brio tout particulier, car la victoire n'a pas été chanceuse. C'est une victoire d'équipe qui s'est battue tout au long de la rencontre. Certes, aux yeux de certains, un match nul aurait peut-être mieux correspondu à l'allure générale de la partie, mais Porrentruy a défendu son bien avec une telle volonté que, finalement, son succès est parfaitement justifié. Une mention spéciale est à décerner au gardien Erdin et à ses défenseurs Gut et Oeuwray, intraitables tout au long de la rencontre.

Pourtant, Buochs est une très bonne équipe qui a lutté jusqu'à la dernière minute pour obtenir une égalisation. Le centre-avant Vauclief, ex-Saint-Gall, est particulièrement redoutable, bien épaulé par Jost et le Brésilien Caminada.
M. V.

IIle ligue

GRUPE I

1. Ticino	5	4	1	—	15	5	9
2. Le Locle II	5	4	—	1	19	5	8
3. Espagnol	5	3	2	—	17	7	8
4. Floria	5	3	1	1	11	6	7
5. Comète	5	3	1	1	8	4	7
6. Auvernier	5	1	2	2	10	8	4
7. Le Parc	5	2	—	3	7	9	4
8. Châtellard	5	1	2	2	6	17	4
9. Cortaillod	5	1	1	3	5	8	3
10. Lignières	5	1	1	3	4	13	3
11. Saint-Imier II	5	1	—	4	9	16	2
12. Gorgier	5	—	1	4	3	15	1

GRUPE II

1. Saint-Blaise	5	5	—	34	3	10	
2. Etoile	5	4	—	1	17	4	8
3. Colombier	5	3	1	1	12	5	7
4. Geneveys-S.C.	4	3	—	1	17	6	6
5. Fleurier	4	3	—	1	11	7	6
6. Dombresson	5	3	—	2	22	11	6
7. Hauterive II	4	2	1	1	10	10	5
8. Deportivo	4	1	1	2	4	6	3
9. Superga II	5	1	—	4	12	22	2
10. Travers	5	1	—	4	6	27	2
11. L'Areuse	5	—	1	4	5	34	1
12. Sonvilier	5	—	—	5	4	19	0

BOUILLANT PAYOT!

En fait, en l'espace d'une vingtaine de minutes Boudry avait raté l'occasion d'assurer ses arrières, de se ménager un fin de match tranquille, à l'abri de la moindre surprise. Or, il dut attendre près d'une heure pour respirer! Il est vrai qu'après la pause Payot ceda sa place. Jusque là le bouillant (trop bouillant) numéro dix avait marqué la rencontre de son empreinte. Son sens du

A SON HABITUDE

Boudry, une fois de plus, a su forcer la décision au moment où son adversaire, largement dominé, tentait de réagir et de tirer la couverture à lui. Mais pareilles circonstances ne se renouveleront pas à chaque fois... Pour l'heure, l'équipe de Tacchella a poursuivi sa moisson de points sur « La Forêt » (cinq

Le Locle « stupidement » battu par Meyrin

LE LOCLE - MEYRIN 0-1 (0-1)
MARQUEUR : 28me, Humbert (contre son camp).
LE LOCLE : Eymann; Cortinovis, Vermot, Humbert, Koller; Kiener, Holzer, Challandes; Claude, Bula, Borer. Entraîneur: Furrer.
MEYRIN : Boll; Chappellu; Modoux, Burgisser, Thion, Bosson; Pierre-Charles, Erard, Gumy; Chevrolet, Martak. ntraîneur: Bosson.
ARBITRE : M. Racine (Bienne).
NOTES : Stade de Jeanneret. Pelouse humide et glissante. Temps couvert, frais mais sans pluie. 300 spectateurs. Le Locle joue sans Porret (blessé). Durant le premier quart d'heure Challandes et Bula sont arrêtés irrégulièrement par les arrières genevois dans la surface de réparation, sans aucune réaction de l'arbitre! A la 28me minute le gardien genevois Boll ne fut que rarement inquiété sérieusement. Celui-ci sauva sur la ligne des 16 mètres mais en redonnant le ballon à Eymann celui-ci,

victime d'une glissade, est pris à contre-pied et le ballon termine sa course doucement dans le filet loclois provoquant ainsi le plus stupide « autobot ». A la 46me, Devaux remplace Chevrolet chez les visiteurs et Cano entre pour Bula chez les Loclois. Claude cédera sa place à Romero à la 80me. Avertissement pour jeu dur à Burgisser (75me) et Erard (85me). Coups de coin: 5-6 (3-3).

INQUIÉTANT

Nouvelle et inquiétante défaite des Loclois à domicile. Si cette fois ceux-ci peuvent invoquer une certaine malchance (clémence de l'arbitre en faveur de Meyrin dans la phase initiale de la rencontre sur des attaques dangereuses de Bula et Challandes et autobus stupide) il n'en demeure pas moins que le gardien genevois Boll ne fut que rarement inquiété sérieusement. Celui-ci sauva sur la ligne à la 68me minute en déviant, au prix d'une belle détente, une malen-

contreuse passe de l'un de ses arrières — ce fut en fait la seule chance réelle des Loclois! Avouons que c'est bien peu sur l'ensemble de la partie.

PROBLÈME

Le problème reste donc entier pour René Furrer et sa troupe. Il faut absolument retrouver plus de percant et d'efficacité. De son côté Meyrin, même s'il n'a pas montré plus d'efficacité que le Locle, a fait preuve de beaucoup plus de vitalité et sous la férule de « Dédé » Bosson, bien assisté par le Noir Pierre-Charles, prouva qu'il pouvait jouer un rôle important cette saison.

La situation se détériore gravement pour les Loclois. Un sérieux coup se barre devient nécessaire, car les prochaines échéances s'annoncent difficiles. Substitutions que l'on comprendra le sérieux de la situation, à tous les échelons, dans le camp des Montagnards.
P. MASPOLI

Une place au soleil pour les « sans grade »

Saint-Imier seul en tête

Hauterive - Saint-Imier 1-2 (0-0)
HAUTERIVE : De Prost; Stoppa, Leuenberger I (Farine D), Sandoz, De las Heras; Grégoire, Monnier (Ritschard); Leuenberger II, Gerber, Farine II, Amstutz.
Entraîneur : Ritschard.
SAINT-IMIER : Bourquin; Steiner, Mérillat, Favre, Boillat; Châtelain I, Von Gunten; Gentili, Châtelain II, Vuilleumier, Meier. Entraîneur: Milutinovic.
ARBITRE : M. Huonder, de Saint-Maurice.
BUTS : Leuenberger II; Châtelain II (2) dont un penalty.
 La première mi-temps fut à l'avantage d'Hauterive qui ne parvint pas à concrétiser ses occasions. Les deux adversaires pratiquèrent un football acceptable. Après le repos, Saint-Imier partit fort et se créa quelques occasions, mais c'est Hauterive qui marqua contre le cours du jeu. Un penalty permit à Saint-Imier d'égaliser. Ce fut assomma Hauterive qui encaissa encore un deuxième but. Ce n'est que vers la fin qu'Hauterive se retrouva, mais ses attaques étaient trop désordonnées pour inquiéter Bourquin. A noter que Saint-Imier obtint un 3me but que l'arbitre ne vit pas.
J.-C. S.

réussite avait été leur compagne (tir de Marquez faisant mouche stoppé par une flaque et but de Lochmatter absolument régulier annulé sans raison).
 Ce furent en définitive deux coups arrêtés, impliquant le même joueur, qui scellèrent le score de cette captivante empoignade.
Cl. De.

Béroche - Marin 0-1

BÉROCHE : Pacelli; Tais, Gaille, Gaschen, Schinz; Ferrier, Rognon, Deschenaux; Duperré, Forgnini, Timembart, Junod. Entraîneur: Duperré.
MARIN : Hartmeier; Rothenbuhler, Egli, Waelthi, (Murato), Gaberel; Natali, Yovovic; Divernois, Tonda, Battista, Mantoan. Entraîneur: Yovovic.
ARBITRE : M. Zimmerli, de Grand-Lancy.
BUT : Tonda.
 Lors de la première période, Tonda, d'une magnifique reprise de volée, inscrit le seul but de la partie, au terme d'une action remarquablement amenée par Mantoan. Jusqu'à l'heure du thé, Marin domina le débat sans toutefois se créer de vraies chances de but. En deuxième période, Béroche accula les visiteurs dans leurs derniers retranchements, mais la ligne d'attaque béroche manquant de percant ne put combler le minime handicap. Marin a mérité cette victoire. La marque aurait pu être plus sévère si l'excellent portier Pacelli n'avait pas retenu deux pénalités.
A. I.

Serrières - Bôle 2-2 (2-2)

SERRIÈRES : Schmalz; Monnier, Balettracci, Noverraz, Scacchi (Hotz); M. Déjardin, Humpal, R. Léjardin (De Pietro); Piccolo, Imhof, Salas. Entraîneur: Tribolet.
BOLE : Vaucher; Donner, J.-Cl. Veuve, Castella, Montandon; Fischer, Papis; Delley, Duvacl, Gonthier, P.-A. Veuve. Entraîneur: P.-A. Veuve.
ARBITRE : M. Ulrich, de Wunnwil.
BUTS : Imhof, Humpal; Gonthier (2).
 Dès les premières minutes, on sent que les deux adversaires sont crispés et le jeu s'en ressent Bôle procède par des contre-attaques dangereuses et ouvre même la marque. Serrières réagit et égalise assez rapidement. Dans l'ensemble, Serrières a développé un plus grand volume de jeu, mais le résultat est juste car les deux adversaires sont loin d'être au point.
J. B.

La Sagne - Corcelles 2-0 (0-0)

LA SAGNE : Paltenghi; Luthi, Schnell, Robert, Cassi II; Perrenoud,

Balmer, Reichenbach (Boss), Hostettler, Cassi I. Entraîneur: Perret.

CORCELLES : Salomon; Buillard, Rognon, Petrini, Freyholtz; Duggan, Doerfliger, Payot (Guyenet); Guélat, Zanetti, Maspoli. Entraîneur: Guyenet.
ARBITRE : M. Truan, d'Yverdon.
BUTS : Reichenbach, Cassi I.
 Le match a débuté... sous la neige, mais malgré le terrain glissant le jeu resta d'un bon niveau et l'engagement physique fut grand de part et d'autre. Puis en deuxième mi-temps, La Sagne prit l'avantage, mais après une phase bizarre, l'arbitre accorda un penalty sévère à Corcelles. Paltenghi dévia la sanction de Rognon. Corcelles s'est alors énervé et cela permit aux Sagnards de creuser l'écart. La Sagne a mérité de gagner, mais la rencontre a été équilibrée. La défense des Sagnards a été excellente.
C. P.

Fontainemelon - Couvet 1-0 (0-0)

FONTAINEMELON : Weyermann; Monnier, Clément, Deschenaux, Roth; Viotti, Perret, Theurillat; Renaud, Colin Zaugg. Entraîneur: Péguiron.
COUVE : Sirugue; Gentil, Fabrizio, Haentmerli I, Villotti; Bachmann, Rothenbuhler, Haemmerli II, Vauthier, Camozzi, Guye (Thiébaud). Entraîneur: Mungler.
ARBITRE : M. Jaquier de Lausanne.
BUT : Viotti.
 Malheureusement le temps était pluvieux et froid et une mince galerie suivit ce match au sommet. Les absents eurent tort, car ce fut un match d'un niveau honorable et empreint de sportivité. Le terrain glissant ne facilita pas la tâche de 22 acteurs qui s'efforcèrent d'échafauder de bonnes combinaisons. Couvet a surpris en bien, les deux adversaires étant très proches l'un de l'autre. Toutefois, sur l'ensemble du match, Fontainemelon connut plus d'occasions ce qui lui permit, grâce à cette victoire de rester dans le groupe de tête.

Classements

1. Saint-Imier	6	5	1	—	13	7	11
2. Superga	6	3	3	—	13	5	9
3. Fontainemelon	6	4	1	1	10	4	9
4. Couvet	6	4	1	1	13	7	9
5. Marin	6	4	1	1	9	5	9
6. La Sagne	6	3	—	3	13	14	6
7. Hauterive	6	2	1	3	8	9	5
8. Nîl Xamax II	6	1	2	3	7	8	4
9. Béroche	6	2	—	4	11	4	1
10. Corcelles	6	1	1	4	4	10	3
11. Bôle	6	—	2	4	7	13	2
12. Serrières	6	—	1	5	6	16	1

Autres résultats neuchâtelois et jurassiens en page 16

Résultats

Groupe occidental : Boudry - Monthey 3-1; Bulle - Audax 2-3; Durrenast - Montreux 5-2; Le Locle - Meyrin 0-1; Sierre - Berne 0-0; Yverdon - Nyon 0-2.

Groupe central : Boncourt - Brunnen 0-0; Buochs - Porrentruy 0-1; Ebikon - Concordia 1-2; Petit-Huningue - Soleure 0-3; Laufon - Delémont 3-0; Zoug - Emmenbrucke 2-1.

Groupe oriental : Frauenfeld - Roessfeld 2-3; Gossau - Blue Star 1-0; Locarno - Bruhl 2-1; Red Star - Uzwil 1-0; Schaffhouse - Coire 1-3; Young Fellows - Wil 4-0.

Classements

GRUPE OCCIDENTAL

1. Nyon	6	5	1	—	9	3	11
2. Audax	6	4	—	2	10	10	8
3. Bulle	5	3	1	1	11	7	7
4. Bulle	5	3	1	1	9	5	7
5. Durrenast	5	2	2	1	11	5	6
6. Monthey	6	2	2	2	12	9	6
7. Boudry	4	2	1	1	7	6	5
8. Meyrin	5	1	2	2	5	7	4
9. Yverdon	6	1	2	3	5	9	4
10. Berne	4	1	1	2	7	5	3
11. Le Locle	5	1	1	3	5	8	3
12. Sierre	6	—	3	3	7	10	3
13. Montreux	5	—	1	4	4	18	1

GRUPE CENTRAL

1. Laufon	6	5	1	—	13	3	11
2. Soleure	5	3	2	—	10	3	8
3. Boncourt	6	2	3	1	7	7	7
4. Zoug	6	3	—	3	9	9	6
5. Concordia	6	2	2	2	9	14	6
6. Kriens	4	1	3	—	4	3	5
7. Buochs	5	1	3	1	5	5	5
8. Brunnen	5	2	1	2	5	4	5
9. Porrentruy	6	2	1	3	4	7	5
10. Hunningue	5	1	2	2	5	6	4
11. Emmenb.	5	2	—	3	6	7	4
12. Ebikon	5	—	3	2	6	8	3
13. Delémont	6	—	1	5	5	12	1

GRUPE ORIENTAL

1. Gossau 5 matches, 9 points; 2. Young Fellows 5-8; 3. Locarno et Toessfeld 5-7; 5. Frauenfeld et Coire 6-7; 7. Baden 5-6; 8. Schaffhouse et Red Star 5-5; 10. Blue Stars 5-3; 11. Wil 6-3; 12. Bruhl 4-1; 13. Uzwil 6-0.

Laufon trop fort pour Delémont

LAUFON - DELEMONT 3-0 (1-0)
MARQUEURS : Torche 3me, Mérillat 50me, Ludi 72me.
LAUFON : Studach; Schmidlin, Richterich, Muller, Riat; Kellerhals, Bader, Ludi; Imark, Torche, Mérillat. Entraîneur: Stocker.
DELEMONT : Tèche; Garcia, Lauer, Anker, Rossinelli; Muller, Friche, Triche; Kaelin, Rouèche, Missana. Entraîneur: Bai.
ARBITRE : M. Kropf, de Bâle.
NOTES : stade de Nau, pelouse très lourde. 1800 spectateurs. Laufon joue sans Stoekli et Stocker, blessés. Chez Delémont, Fleury, blessé et Bai ne jouent pas. Ce dernier entrera à la 73me minute à la place de Garcia. Coups de coin 10-7.

Au cours de la dernière demi-heure, Delémont, résigné, baissa les bras et

cyclisme

Tours-Paris : le champion du monde Eddy Merckx abandonne

KARSTENS BAT LE BRILLANT ITALIEN F. MOSER

Les innovations conviennent au Hollandais Gerben Karstens. Neuf ans après avoir remporté Paris-Tours, qui s'était couru cette année-là sans dérailleur, il a récidivé hier alors que pour rendre l'épreuve plus attractive, les organisateurs avaient décidé d'en inverser le sens. Gerben Karstens s'est imposé au sprint, sur le circuit final de Versailles, devant l'italien Francesco Moser, avec lequel il avait couvert les derniers kilomètres de l'épreuve.

CONFIRMATION

Bien que poursuivi par un groupe comprenant tous les favoris, les deux hommes ont fort bien résisté sur le circuit final de deux kilomètres que les coureurs devaient couvrir à trois reprises. Francesco Moser, qui avait été le plus actif en fin de course et qui avait lancé l'attaque décisive peu avant l'entrée sur le circuit, n'a jamais été en mesure de décampanner le Hollandais. Celui-ci lança le sprint de très loin dans la dernière ligne droite pour s'imposer nettement.

Pour la troisième fois cette saison, Francesco Moser (23 ans), qui n'en est qu'à sa deuxième saison chez les professionnels, a dû se contenter de la deuxième place (il avait obtenu le même classement dans Paris-Roubaix et la coupe Placé). Il a cependant confirmé à cette occasion qu'il était bien le principal espoir du cyclisme italien avec Barancelli et Battaglin.

Pour Gerben Karstens, ce succès revêt une importance toute particulière. Le groupe sportif qui l'employait cette saison cessera son activité la saison prochaine. A 32 ans, il risquait de devoir mettre fin à sa carrière s'il ne pouvait pas présenter une référence sérieuse à un futur employeur.

DISTANCE

Eddy Merckx n'a pas terminé Tours-Paris. Il a abandonné dans la côte des « dix-sept tournants », à 20 km de l'arrivée, alors que, relégué dans un second groupe, il avait pratiquement perdu toute chance de s'imposer. Le champion

du monde avait d'ailleurs annoncé la couleur : « Pas question pour moi de prétendre à la victoire. Tours - Paris me permettra avant tout de préparer le Tour de Lombardie » avait-il déclaré vendredi soir en s'inscrivant, à la surprise générale, pour l'épreuve. Merckx, ainsi du reste que de nombreux autres coureurs, a été distancé peu avant la côte de Dourdan, première difficulté du parcours. Il ne fut jamais, par la suite, en mesure de revenir sur le groupe de tête.

Ce Tours-Paris, généralement favorisé par un assez fort vent favorable, fut une course par élimination. Lorsque les premières difficultés du parcours furent abordées, après 200 kilomètres de course, une soixantaine de coureurs pouvaient encore prétendre s'imposer. La succession des côtes de la vallée de Chevreuse réduisit très sensiblement le nombre des prétendants.

L'HOMME A BATTRE

Moser, qui avait tenté sa chance à plusieurs reprises dans les 20 derniers kilomètres, réussit enfin à prendre le large à six kilomètres du but. Mais Gerben Karstens veillait au grain. Sur la ligne d'arrivée, il s'en expliquait : « Moser était l'homme à battre aujourd'hui. J'ai tout de suite compris qu'il fallait prendre sa roue. Je l'ai fait avant que ses compatriotes ne bloquent la course derrière lui ».

Derrière Karstens et Moser, le Français Jean-Pierre Danguillaume, qui lui aussi avait tenté sa chance avant l'entrée sur le circuit final, a pris la troisième place en distanciant sur la fin le groupe des routiers-sprinters.

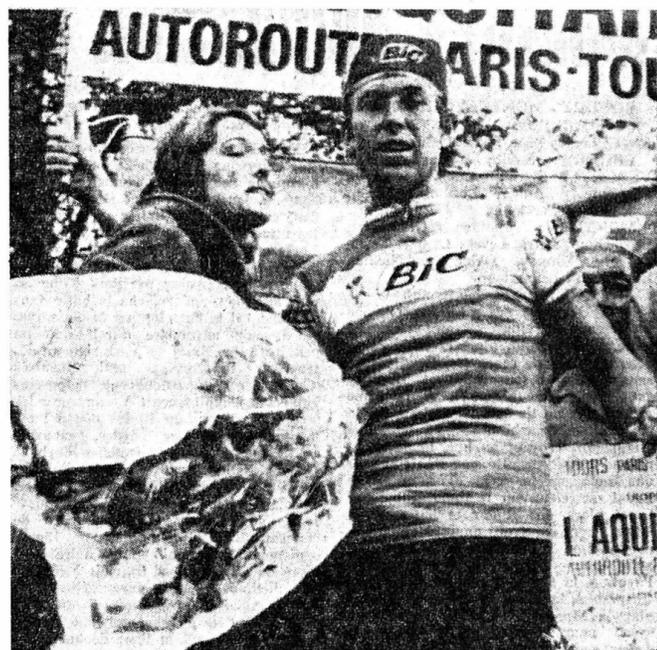
CLASSEMENT

1. Karstens (Ho) les 254 km 500 en 5 h 52'55" (moyenne 43 km 268). 2. Moser (It) à 1'. 3. Danguillaume (Fr) à 15". 4. Leman (Be) à 19". 5. Maertens (Be). 6. Verbeek (Be). 7. de Vlaeminck (Be). 8. van Linden (Be). 9. Bourreau (Fr). 10. Dierickx (Be). 11. Priem (Ho) 12. Ritter (Da). 13. Degeest (Be). 14. Fussen (Fr). 15. Bal (Ho), tous même temps.

Trophée super-prestige

Malgré la victoire de Karstens dans Tours-Paris, c'est Frans Verbeek qui a été le grand bénéficiaire de l'opération sur le plan du trophée super-prestige. Le Belge a dépassé Zoetemelk et s'est hissé en 3^{me} position derrière Merckx et Poulidor. Les positions :

1. Eddy Merckx (Be) 415 points ; 2. Raymond Poulidor (Fr) 150 ; 3. Frans Verbeek (Be) 146 ; 4. Joop Zoetemelk (Ho) 145 ; 5. Roger de Vlaeminck (Be) 143 ; 6. Alain Santy (Fr) 130 ; 7. Eric Leman (Be) 115 ; 8. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) 104, etc...



LA PLUS BELLE. — Pour Gerben Karstens c'est la plus belle victoire de la saison, même s'il fut détenteur du maillot jaune éphémère du Tour de France. (Téléphoto AP)

motocross

Coffrane dans la boue

Side-cars : un étrange combat !

Le 5^{me} motocros de Coffrane organisé par le moto-club du Locle en collaboration avec celui du Val-de-Ruz s'est couru samedi et dimanche dans les carrières de Serroue par un temps froid, et pluvieux qui avait retenu de nombreux spectateurs à la maison.

VÉRITABLE BOURBIER

Le parcours, transformé en véritable bourbier, était déplacé plus au nord par rapport aux années précédentes. L'épreuve principale était réservée aux side-cars et servait de véritable finale pour l'attribution du titre national. Trois équipages pouvaient encore accéder à cet honneur suprême.

Lors de la première manche, Meier et Frei s'imposaient avec facilité devant leurs rivaux Locher-Stettler et Koradi-Siegiwart. Tous les favoris allaient être battus lors de la deuxième manche. Koradi obtenait le troisième rang et Locher le quatrième. Meier et Frei étaient même contraints à l'abandon. Dès lors tout se jouait dans l'ultime manche de la saison. La piste, raide et transformée en bourbier, ne permettait plus aux coureurs de franchir certains obstacles. Un embouteillage spectaculaire dans la côte la plus escarpée obligea même les commissaires à redonner le départ sur un parcours modifié alors

que la nuit et la pluie battante tombaient.

L'équipe Koradi-Siegiwart s'imposa, remportant du même coup l'épreuve de Coffrane et le championnat suisse.

Classements

Débutants A, 500 cmc (8 tours) : 1. Fuchs (Wohlen), 22'01"7. — Débutants B, 500 cmc (8 tours) : 1. Racine (Carouge) 22'02"25.

Side-cars, finale du championnat suisse en 3 manches : 1. Koradi-Siegiwart (Herisau), Norton, 27 tours en 1 h 05'49"7, 7 points ; 2. Locher-Stettler (Stucksihaus), Honda, 14 p. ; 3. Meier-Frei (Würenlingen), Yamaha, 20 p. ; 4. Hess-Tuttwolf (Waengi), Honda, 23 ; 5. Gurtner-Ulrich (Berthoud), Norton 23.

Cat. international, 500 cmc (2 manches, 42 tours) : 1. Rossi (Valère), KTM, 57'21"7, 4 points ; 2. Muff (Kronau), Maico, 6 ; 3. Burri (Echandens), CZ, 8 ; 4. Simon (Genève) Yamaha, 8 ; 5. Lotscher (Roggenburg), Maico, 9.

Cat. national, 500 cmc (2 manches) : 1. Scheibwiller (Ulisbach), Husqvarna, 25'06"3, 1 point ; 2. Zimmermann (Mueh-Leturmen), Bultaco, 2 ; 3. Hintermeister (Mattenhasli), Husqvarna, 5 ; 4. Yersin (Cartigny), Husqvarna, 4 ; 5. Haefliger (Utikon), Maico, 5.

tir

Fin des championnats du monde

Ultime triomphe pour les Etats-Unis

A Thonne, les championnats du monde se sont achevés par un véritable triomphe américain dans le match en trois positions à l'arme standard (300 mètres). La formation américaine s'est imposée en établissant un nouveau record du monde. De plus, elle a placé trois des siens aux premiers rangs du classement individuel, dont David Kimes et Lones Wigger, qui ont porté le record mondial à la limite des 575 (soit une amélioration de 9 points du précédent record du Soviétique Boris Melnik). Par équipes, le nouveau record du mon-

de, situé à 2280 points, est supérieur de 53 points à celui que les Soviétiques avaient enregistré en 1969, lors des championnats d'Europe.

SÉRIEUX « LEADER »

David Kimes et Lones Wigger se sont retrouvés à égalité avec 575 points, mais la médaille d'or est revenue à David Kimes sur la base de sa dernière passe à genoux, chiffrée à 100 points contre 97 à son coéquipier. Quant au major John Foster, il a remporté la médaille de bronze en récompense de ses 569 points. Les Soviétiques de leur côté ont eu en Boris Melnik un « leader » sérieux, qui ne put pourtant pas dépasser le cap des 563 points, tandis que ses trois camarades d'équipe alignaient 558 points chacun.

DÉCEVANTS

Quant aux Suisses, ils ont été décevants dans le tir debout surtout, où ils accumulèrent un retard important. En position couchée et à genoux en revanche, ils se sont bien comportés, mais avec 552 points, Martin Truttmann et Erwin Vogt ont dû se contenter d'un vingtième rang alors que par équipes la formation helvétique occupait finalement une septième place assez modeste, à égalité avec l'équipe italienne. La déception est indéniable après les résultats obtenus à l'arme libre sur cette distance de 300 mètres.

Au skeet, enfin, c'est le Polonais Wieslaw Gawlikowski qui l'a emporté, en totalisant 198 points. Il a devancé d'un plateau le Soviétique Youri Tsuranov et le Finlandais Markus Remes, départés pour la médaille d'argent par un tir de barrage qui est revenu au Soviétique. Dans cette spécialité, les Suisses

automobilisme

Chassé-croisé aux 1000 km de Brands Hatch

Les Matra-Simca ont dominé la course

Comme au Castellet, l'épreuve des 1000 kilomètres de Brands Hatch s'est achevée par un nouveau doublé de Matra-Simca. La maison française a enlevé cette 9^{me} manche du championnat du monde des constructeurs par l'entremise de ses deux équipages de pointe composés de Jean-Pierre Beltoise - Jean-Pierre Jarier et Henri Pescarolo - Gérard Larousse, lesquels ont relégué à 11 tours les Britanniques Derek Bell et David Hobbs sur une Gulf-Ford.

Déjà assurée du titre mondial, la fabrique française a confirmé, s'il en était encore besoin, sa suprématie actuelle. C'est la huitième fois qu'elle triomphe cette saison. Beltoise-Jarier, sur le circuit anglais long de 4,26 kilomètres, ont bouclé leur pensum à la moyenne de 173,020 km-heure, distanciant finalement de trois petites secondes leurs compatriotes. Associé au Hollandais Gijs van Lennep, son coéquipier habi-

tué, le Suisse Herbert Muller s'est extrêmement bien comporté. Il a pu amener sa Porsche-Carrera-Turbo à la 5^{me} place du classement, à 16 tours des vainqueurs, toutefois.

Les deux Matra-Simca-MS 670-c ont complètement dominé la course. Elles ont été au commandement du début à la fin, pendant les six heures environ qu'a duré l'épreuve. Le seul suspense, pour le public, a été le duel final entre les deux équipages français. Beltoise et Jarier avaient mené la plupart du temps. Mais, à la suite d'une averse (4 h 20 après le départ), les « leaders » ont dû s'arrêter pour changer de pneus et faire le plein.

C'est à ce moment-là que Pescarolo-Larousse ont passé en tête. Toutefois, après 219 tours, ils ont dû s'immobiliser pour eux-mêmes faire le plein et changer de batterie. L'arrêt a duré deux minutes. Ces laps de temps fut suffisant pour que Jarier reprenne la direction des opérations. Quelques tours plus tard, c'était à nouveau Pescarolo qui était en tête. Jusqu'à la fin, le chassé-croisé s'est poursuivi, Jarier parvenant à conserver une légère avance sur Pescarolo au moment de franchir la ligne d'arrivée.

CLASSEMENT

1. Beltoise-Jarier (Fr), Matra-Simca, 235 tours en 5 h 47'33 (moyenne 173,02

km-h) ; 2. Pescarolo-Larousse (Fr), Matra-Simca, 5 h 47'35"8 ; 3. Bell-Hobbs (GB), Gulf-Ford, à 11 tours, 5 h 48'09"4 ; 4. Gethin-Redman (GB), Chevron-Ford, à 11 tours, 5 h 48'47"8 (vainqueurs de la cat. 2 litres) ; 5. Muller-van Lennep (S-Ho), Porsche-Carrera - Turbo, à 16 tours, 5 h 48'05"3 ; 6. Joest-Casoni (RFA-It), Porsche 908-3, 213 tours en 5 h 49'02"5. Puis : 11. Schurti-Fitzpatrick (Lie-GB), Porsche-Carrera-RSR, 200 tours en 5 h 48'43"6 (vainqueurs de la cat. grand tourisme) ; 13. Merzario-Schickentanz (It-RFA), Porsche Carrera-RSR, 197 tours en 5 h 48'30"4 ; 15. Heyer-Keller (RFA-S), Porsche Carrera-RSR.

Roland Salomon fait honneur à son titre

La dernière manche du championnat suisse 1974 s'est courue en côte entre Saint-Peterszell et Hemberg. Elle a été particulièrement intéressante du fait que, dans trois catégories, les titres n'étaient pas encore attribués. Roland Salomon (Frauenkappelen), champion suisse depuis la course de Mengen, en catégorie course, ne s'est pas reposé sur ses lauriers. Il a une nouvelle fois obtenu le meilleur temps de la journée, établissant de plus un nouveau record du parcours en 1'29"26 (moyenne 112 km 928). Le précédent record, détenu par Xavier Perrot, était de 1'30"86.

Dans les autres catégories, les champions sont désormais connus. Il s'agit de Charly Guenin (Nidau) sur Opel-Commodore en tourisme de série, de Harry Blumer (Niederurnen) sur Porsche-Carrera en tourisme spéciales et de Friedrich Huerzeler (Roggwil) sur Sauber F1, en sport.

RÉSULTATS

Tourisme de série. — Jusqu'à 1150 : 1. Wyss (Ringgenberg) Fiat, 4'28"93 en deux manches. 1150-1300 : 1. Kamm Filzbach) Simca, 4'16"94, 2000 : 1. Schneider (Heimbürg) Triumph 4'07"36. Plus de 2000 : 1. Fischer (Daeniken) Chevrolet 3'53"53 (vainqueur de la catégorie).

Tourisme spéciales. — Jusqu'à 1000 : 1. Baltisser (Zweidlen) Fiat, 3'58"36, 1000-1300 : 1. Weiss (Wattwil) NSU, 3'52"98. 1300-1600 : 1. Knecht (Lenzbourg) BMW, 3'46"48. 1600-2000 : 1. Helboing (Rapperswil) Ford, 3'33"61 (meilleur temps de la catégorie).

Grand tourisme de série. Jusqu'à 1600 : 1. Steck (Schuepfen) Renault-Alpine 3'54"03. 1600-3000 : 1. Straumann (Bâle) Porsche, 3'28"64 (meilleur temps de la catégorie).

Grand tourisme spéciale. — Jusqu'à 1300 : 1. Trisconi (Monthey) Renault-Alpine 3'38"54. 1300-2000 : 1. Blaser (Buchs) Renault-Alpine 3'26"12. 2000-3000 : 1. Schirmer (Adliswil) Porsche, 3'22"97 (meilleur temps de la catégorie). Plus de 300 : 1. Buehrer (Pully) Ferrari, 3'32"07 (solo).

Sport. — Jusqu'à 1000 : 1. Huber (Huenikon) Mungo, 3'32"81. 1000-1600 : 1. Sauber (Meilen) Sauber, 3'25"49 (meilleur temps de la catégorie). 1600-2000 : 1. Cescato (Daellikon) Sauber, 3'26"46.

Course. — Série 1 : 1. Hofmann (Belp) Tecno F 3, 3'32"64. Série 2 : 1. Wiprachter (Oberkirch) Austro, 3'42"87. Série 3 : 1. Fischer (Gelterkinden), Lola, 3'18"82. Série 4 : 1. Hotz (Lippoldswilen) Horag, 3'08"37. Série 5 : 1. Salomon (Frauenkappelen) March F 2 2'58"58 (meilleur temps de la journée) ; 2. Amweg (Ammerwil) March F 2 3'02"46.

boxe

Démission de l'entraîneur national

Klebert Erb (Berne), qui avait été choisi comme entraîneur national lors de l'assemblée des délégués l'an dernier, a fait savoir à la Fédération suisse de boxe qu'il était démissionnaire, avec effet immédiat. Dans l'attente d'une décision concernant l'engagement d'un nouvel entraîneur, les boxeurs suisses d'élite seront soignés par l'ancien entraîneur national Raoul Blindenbacher (Macolin) et le chef de la commission technique, Emile Wyss (Bâle).

D'autre part, la fédération suisse annonce que les gagnants du tournoi des étrangers de Suisse seront opposés aux champions suisses en titre lors d'un tournoi, le 5 octobre à Glaris.

football

Juniors inter-régionaux B : Saint-Imier - Villars-sur-Glâne 0-6 ; Hauterive - Lausanne 0-1 ; Chaux-de-Fonds - Chavannes-Epenex 0-2 ; Central - Neuchâtel Xamax 3-3 ; Renens - Etoile Sporting renvoyé.

III^e ligue : Lignières - Floria 0-3 ; Espagnol - Auvernier 2-2 ; Comète - Cortaillod 1-0 ; Le Locle II - Gorgier 6-1 ; Ticino - Châtellard 2-2 ; Le Parc - Saint-Imier II 3-1 ; Sonvilier - Dombresson 2-5 ; Superga II - Travers 2-3 ; Deportivo - Fleurier renvoyé ; L'Areuse - Saint-Blaise 0-9 ; Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive II renvoyé ; Etoile - Colombier 3-1.

IV^e ligue : Bôle II - Gorgier II 1-2 ; Châtellard II - Boudry II 2-2 ; Cortaillod II - Colombier II 5-2 ; Auvernier II - Pal Friul renvoyé ; Espagnol II - Centre portugais 3-3 ; Serrières II - Saint-Blaise II 8-0 ; Salento I - Comète IIa 2-5 ; Corcelles II - Marin IIb 2-1 ; Le Landeron I - Audax II 1-4 ; Le Landeron II - Cressier I 2-3 ; Marin IIa - Lignières II renvoyé ; Cornaux - Neuchâtel Xamax III renvoyé ; Comète IIb - Helvetia I renvoyé ; Noiraigue Ia - Fleurier IIa 1-1 ; Môtiers I - Couvet II 1-4 ; Fleurier IIb - Noiraigue II 2-1 ; Les Ponts - Les Bois Ia 2-2 ; Le Parc II - Les Brenets II renvoyé ; La Sagne II - Fontainemelon II 8-1 ; Dombresson II - Coffrane 2-1 ; Ticino II - Les Bois IIb 2-2 ; Chaux-de-Fonds II - Les Brenets Ia renvoyé ; Sonvilier II - Centre Espagnol 0-2 ; Le Locle III - Floria II 6-0.

Juniors A : Serrières - Hauterive renvoyé ; Boudry - Cortaillod 0-1 ; Béroche - Bôle renvoyé ; Superga - Etoile I 3-6 ; Etoile II - Le Locle 1-5 ; La Sagne - Floria renvoyé ; Fontainemelon - Travers 6-1 ; Comète - Couvet renvoyé.

Juniors B : Colombier - Audax I renvoyé ; Châtellard - Béroche renvoyé ; Comète - Cortaillod renvoyé ; Saint-Blaise - Le Landeron renvoyé ; Marin - Cressier renvoyé ; Hauterive - Cornaux renvoyé ; Chaux-de-Fonds - Dombresson renvoyé ; Geneveys-sur-Coffrane - Neuchâtel Xamax renvoyé ; Le Parc - Les Bois renvoyé ; Les Brenets - Sonvilier 12-4 ; Noiraigue - Le Locle 3-4 ; Les Ponts - L'Areuse 2-3.

Juniors C : Cressier - Lignières renvoyé ; Marin - Le Landeron renvoyé ; Saint-Blaise - Hauterive 1-2 ; Béroche -

Résultats (suite)

Cortaillod renvoyé ; Gorgier - Boudry renvoyé ; Dombresson - Auvernier 1-7 ; Comète I - Corcelles renvoyé ; Serrières - Audax renvoyé ; Comète II - Colombier renvoyé ; Saint-Sulpice - Couvet renvoyé ; Les Ponts - Noiraigue 20-1 ; Le Locle 2 - Chaux-de-Fonds 1-11 ; Le Locle 1 - Les Bois 17-0 ; Saint-Imier - Ticino 2-2.

Juniors D : Béroche - Cortaillod renvoyé ; Colombier - Auvernier renvoyé ; Audax - Neuchâtel Xamax I renvoyé ; Le Landeron - Hauterive renvoyé ; Hauterive I - Comète I renvoyé ; Ticino - Le Locle renvoyé ; La Sagne - Comète II renvoyé ; Deportivo - Geneveys-sur-Coffrane renvoyé ; Etoile - Chaux-de-Fonds 15-0.

Vétérans : Etoile - Superga 2-1 ; Boudry - Deportivo 1-0 ; Le Parc - Floria renvoyé ; Le Locle - Servette 5-3.

Juniors E : Saint-Imier - Deportivo 4-6 ; Le Parc I - Ticino 7-2 ; Le Locle - Etoile 3-4 ; Boudry I - Béroche 7-1 ; Cortaillod I - Châtellard renvoyé ; Colombier - Comète I renvoyé ; Hauterive - Geneveys-sur-Coffrane 10-2 ; Marin I - Colombier II 6-0 ; Neuchâtel Xamax - Comète II renvoyé ; Chaux-de-Fonds - Cortaillod II 10-0 ; Le Parc II - Boudry II 0-2.

Jura

III^e ligue : Azzuri - Moutier 3-2 ; Bévillard - Aurore 2-5 ; Boujean - Langenthal 1-1 ; Delémont II - Lyss 3-1 ; Herzogenbuchsee - Aegerten 2-1 ; Longeau - Reconvilier 1-2.

III^e ligue : Groupe 5 : Aegerten - Port 1-1 ; Boujean - Madretsch 2-3 ; Etoile - Ceneri 2-2 ; Lyss - Lamboing 2-1 ; Orpoud - Mâche 4-1.

Groupe 6 : Aurore - Schuepfen 2-2 ; Dotzigen - Aegerten 2-1 ; Gruentern - Muenchenbuchsee 4-1 ; Perles - Bueren renvoyé.

Groupe 7 : Vicques - Tramelan 1-2 ; Courtételle II - Les Breuleux 0-3 ; Le Noirmont - Courtelary 7-3 ; Les Genevez - Corban 7-0 ; Courroux - Mervelier 2-2.

Groupe 8 : Courfaivre - Fontaines 0-3 ; Chevenez - Bure 3-3 ; Courtételle - Courtemaiche 4-1 ; Alle - Boncourt II 3-2 ; Glovelier - Porrentruy 1-0.

Herbert Muller à l'honneur !

Comme il était aisé de le prévoir, Herbert Mueller a remporté le championnat d'intersérie avec un point d'avance sur l'Allemand Helmut Kelleners. Agé de 34 ans, l'Argovien n'a toutefois pas couru l'ultime manche sur le circuit de Hockenheim en raison des 1000 km de Brands Hatch. A sa place, c'est son coéquipier, le Finlandais Leo Kinnunen qui s'est adjugé cet ultime succès en reléguant à un tour Kelleners qui n'a pu ainsi coiffer le Suisse sur le fil. Kinnunen, lui-même, a déjà remporté à trois reprises ce championnat d'intersérie. Dimanche il a remplacé Herbert Mueller qui ne pouvait s'aligner au départ.

Résultats : 1. Leo Kinnunen (Fin), Turbo-Porsche 917-20, les 20 tours 135,36 km ; 2. à un tour : Helmut Kelleners (RFA), MacLaren ; 3. Cox Koehler (S), Ferrari 512-m ; 4. Willi Kauhnen (RFA), Turbo-Porsche 917-20. Classement final du championnat d'intersérie : 1. Herbert Mueller (S) 90 p ; 2. Helmut Kelleners (RFA) 89 ; 3. Willi Kauhnen (RFA) 55.

water polo

Lugano ne s'est pas présenté...

Le SN Lugano ne s'est pas présenté à Bâle, où il devait affronter le Genève natation en match d'appui pour le titre de champion suisse. Les Genevois par contre avaient répondu à la convocation de la Fédération Suisse, qui devra maintenant prendre une décision.

L'arbitre a sifflé le coup d'envoi avant de déclarer Genève natation vainqueur par forfait 5-0. Afin de ne pas trop décevoir le public, les Genevois ont livré ensuite une partie amicale contre une sélection bâloise et l'ont emporté par 14-2.

Le dernier mot dans cette affaire revient maintenant à la commission de recours de la Fédération suisse. Mais en ne répondant pas à cette convocation, le SN Lugano s'est indiscutablement placé dans une situation difficile.

ski

Vogler éliminé

Le skieur alpin ouest-allemand Franz Vogler (30 ans), médaille de bronze de la descente des championnats du monde de Portillo en 1966, a été définitivement éliminé de la sélection nationale de RFA. M. Fischer, directeur sportif alpin, a précisé que cette mesure avait été prise parce que Vogler n'avait pas réalisé de performances de niveau international durant la dernière saison, se voyant de surcroît relégué du premier au troisième groupe du classement descente de la FIS.

La Winterthur-Accidents recommande le port de la ceinture de sécurité.
Car, tous les jours, elle constate que ceux qui omettent de la porter sont plus fréquemment
et plus gravement blessés.

Une collision à 60 km/h équivaut à une chute du 6^e étage.

Essayez d'imaginer ce qui se produit vraiment lors d'une collision: à 60 km/h «seulement», le choc est déjà tellement violent qu'il projette les passagers contre le pare-brise avec une puissance équivalant à 40-50 fois leur propre poids.

Personne, pas même l'athlète le plus musclé, ne peut résister seul à une poussée de 4000 kg. La ceinture de sécurité, elle, en est capable - à condition qu'on la porte.

Il y a donc lieu de s'étonner que, sur tant d'automobilistes possédant une ceinture, il y en ait si peu qui la portent vraiment. Ou seraient-ils nombreux à croire que le port de la ceinture ne se justifie que sur les autoroutes?

Certes, les ceintures de sécurité ont déjà sauvé plus d'une vie sur les autoroutes également. Mais elles n'en sont pas moins nécessaires dans la circulation urbaine. Car c'est bien là

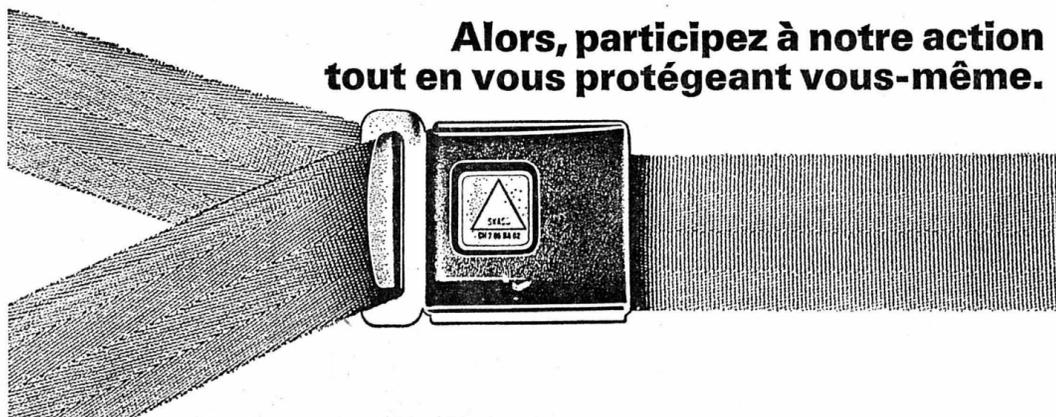
que se produisent la plupart des accidents. Or, dans une question de vie ou de mort, l'erreur est impardonnable.

A propos: Attacher sa ceinture de sécurité tant en ville que pour de longs voyages, c'est agir sagement. Et quand on agit sagement, pourquoi ne pas encourager les autres à en faire autant?

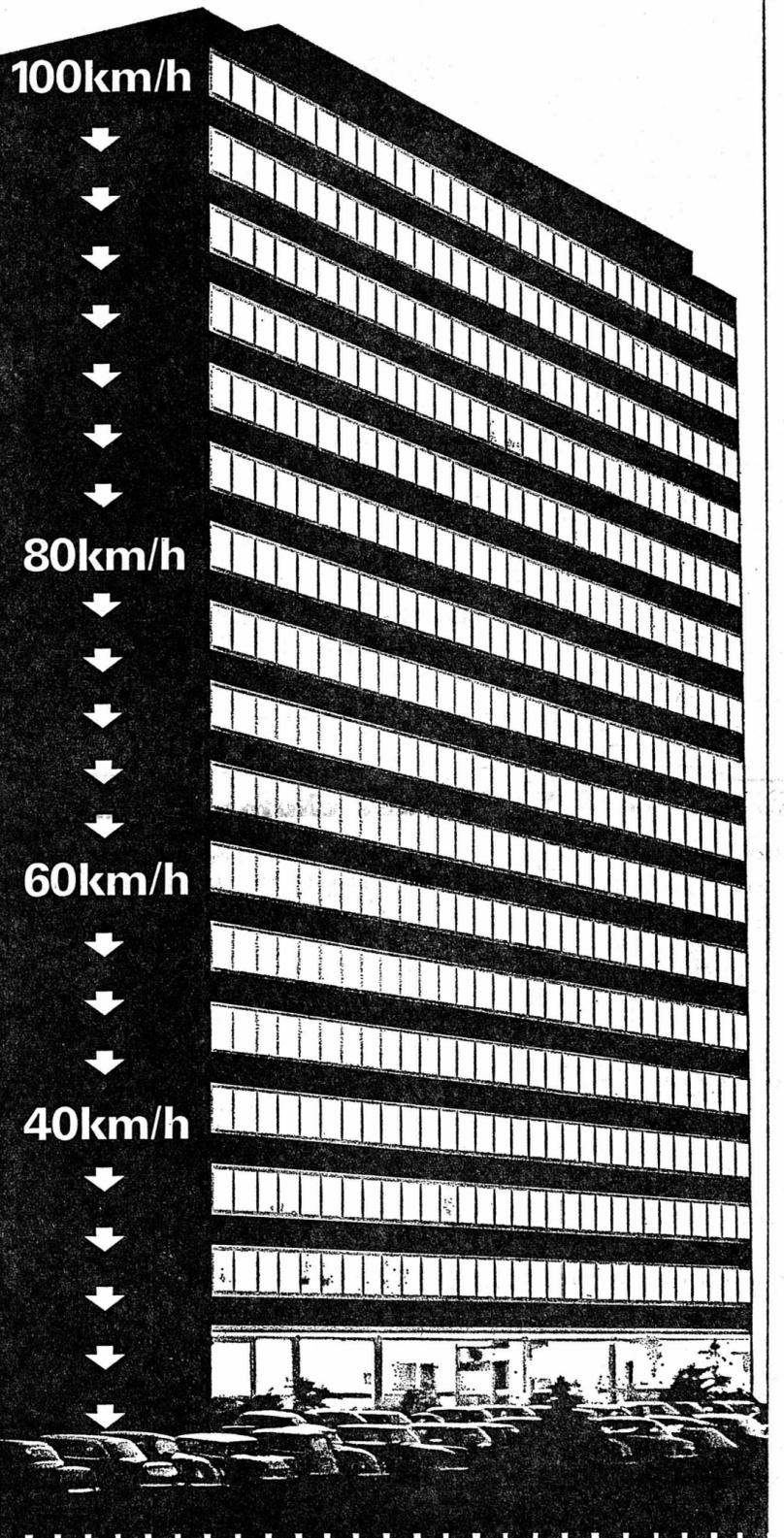
C'est exactement ce que nous vous proposons en mettant gratuitement à votre disposition contre simple envoi de ce coupon:

Un autocollant signalant que vous bouclez votre ceinture par conviction. Et une notice d'information en faveur du port de la ceinture de sécurité.

Winterthur
ACCIDENTS



**Alors, participez à notre action
tout en vous protégeant vous-même.**



Je suis d'accord.

Automobiliste averti, je trouve naturel de boucler ma ceinture avant chaque déplacement. Et j'entends le manifester publiquement. Veuillez donc m'envoyer l'autocollant et la notice relative au port de la ceinture de sécurité.

Prénom et nom _____

Rue _____

No postal/Localité _____

Veuillez coller ce coupon sur une carte postale et l'envoyer à la Winterthur-Accidents
« Ceinture de sécurité »
Case postale 250, 8401 Winterthur

Walter Rentsch SA, 8031 Zurich

Rentsch expose

le 1^{er} octobre 1974, de 9 à 18 h à Thielle (Neuchâtel - Est) Novotel

les nouvelles machines à copier automatiques et donne tous les renseignements concernant les différents systèmes de microfilm. Chaque visiteur de l'exposition participe au tirage au sort de 2 appareils à copier de qualité. Venez voir notre exposition et profitez-en pour demander sans engagement toutes les informations utiles.

Walter Rentsch Rentsch AG SA

LE CHOIX AUDI



Vous avez le choix entre 5 modèles de base de la gamme-vedette AUDI 80, entre 3 modèles de l'AUDI 100 et le coupé 100 S, d'une esthétique si racée. Chacun de ces modèles consomme très peu d'essence - qualité qui compte aujourd'hui.

Quelle que soit la voiture sur laquelle vous jetterez votre dévolu, vous vous déciderez pour le progrès par la technique. Vous vous déciderez aussi pour l'économie. En effet, les modèles AUDI brûlent le strict minimum de carburant. D'ou les indices DIN étonnamment favorables de 8,6 à 8,9 litres, si on tient compte de toute la place et des performances qu'offre chaque AUDI.

AUDI 80 AUDI 100

Les virtuoses de l'économie

AUTO-SENN, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel, tél. 24 72 72; Garage Alfier, Saint-Aubin, tél. 65 11 87; Garage de Belleaux J.-F. Bühler, Neuchâtel, tél. 24 28 24; Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet, tél. 61 16 37; Garage Moderne W. Gattoliat, Fleurier, tél. 61 11 86; Garage de la Station, M. Lautenbacher, Valangin, tél. 31 11 30.

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 X 75 cm, à gauche: 3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir. Fr. 760.-

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm. Fr. 149.-

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm. Fr. 445.-



Exposition à Cornaux (A droite avant le passage sous-voile CFF direction Neuchâtel-Bienne).

P.A. Châtelain,
peinture, papiers peints.
Tél. 24 15 49.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL (038) 246464

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

hug

Notre magasin sera **FERMÉ** du 1^{er} au 9 octobre 1974

HUG MUSIQUE S.A. Neuchâtel

à l'exception du bureau de location des billets

KONICA

OBJECTIVEMENT MEILLEUR!

PANESPO NEUCHÂTEL

Vendredi 11 octobre 1974, de 11 h à 22 h
Samedi 12 octobre 1974, de 9 h à 22 h
Dimanche 13 octobre 1974, de 9 h à 22 h

EXPOSITION

FLEURS - FRUITS - LÉGUMES - ART DES JARDINS

organisée par la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble

Entrée: Fr. 4.-, enfants Fr. 1.-
TOMBOLA Parc de 1000 places

FONDS IMMOBILIER ROMAND FIR

2, rue du Maupas, Lausanne
Paiement du coupon No 39

Les porteurs de parts « ROMANDE IMMOBILIÈRE » sont informés que le coupon semestriel No 39 sera payable dès et y compris le 3 septembre 1974 auprès des domiciles de souscription ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers, et de GEP S.A., aux conditions suivantes:

Répartition semestrielle	Fr. 31.50
30 % impôt anticipé	Fr. 9.45
Montant net par certificat d'une part	Fr. 22.05

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 31.50 soit Fr. 9.45 par certificat d'une part.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

DOMICILES OFFICIELS DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES COUPONS:

Banque Cantonale Vaudoise	Lausanne
Banque Galland & Cie S.A.	Lausanne
Caisse d'Epargne et de Crédit	Lausanne
Crédit Foncier Vaudois	Lausanne
Hofstetter & Cie	Lausanne
Banque Vaudoise de Crédit	Lausanne
Handwerkerbank Basel	Bâle
Banque de l'Etat du Canton du Tessin	Bellinzzone
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne	Berne
Crédit Agricole et Industriel de la Broye	Estavayer-le-Lac
Banque de l'Etat de Fribourg	Fribourg
Chase Manhattan Bank (Suisse)	Genève
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève	Genève
First National Bank of Chicago	Genève
Kredietbank (Suisse) S.A.	Genève
Lombard, Odier & Cie	Genève
Banque de Langenthal	Langenthal
Banque Cantonale Neuchâteloise	Neuchâtel
Banque de la Glâne et de la Gruyère	Romont
Crédit Saint-Gallois	Saint-Gall
Banque Cantonale du Valais	Sion
Société Privée de Banque et de Gérance	Zurich
Sparkasse der Stadt Zurich	Zurich
Société pour la Gestion de Placements GEP S.A.	Lausanne

Lausanne, le 30 septembre 1974.

La direction: Société pour la Gestion de Placements collectifs GEP S.A.

Les banques dépositaires: Banque Cantonale Vaudoise, Caisse d'Epargne et de Crédit

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ

Tél. (021) 22 41 22 RAOUL DUPORT 5, rue de Marterey
Tél. (021) 22 41 67 1005 Lausanne

A VENDRE

un lot de **mouvements de pendules**

tout à fait soignés, 8 jours, sonnerie heures et demies. Ces mouvements sont sûres et utilisables pour de la pendulerie neuchâteloise par exemple, ou tous styles. Livrables tout de suite.

Faire offres sous chiffres 28-900251 à Publicitas, Neuchâtel.

FAV

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

31 56 87

Depuis 1940 **LA MOB** ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES

Raymond Gay-Balmaz Neuchâtel - Peseux

FIDUCIAIRE A. BARRELET

Comptabilité - Gérances Recouvrements

Organisation et gestion de comptabilités à domicile

Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos articles de sport

Ski - hockey - football

Aiguillage de patins

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS

Appareillage - Ferblanterie Installations sanitaires

Machines à laver « Schultess »

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

RITZ & Cie

MENUISERIE EBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT

d'œuvres restaurations

abel rejchland

parcs 10 neuchâtel tel: 24 62 12

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s.à r.l.

1510 Moudon

APPRENTISSAGES

Pour compléter notre équipe et former nos futurs techniciens, nous cherchons,

1 apprenti radio-électricien

Atelier ultra-moderne, unique en Suisse romande. Prière de se présenter

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

CEYLAN

Départs hebdomadaires par avion de Zurich

Séjour de 1, 2 ou 3 semaines

à partir de Fr. 1395.- tout compris

Neuchâtel 9, rue des Moulins

VOYAGES

Accordage de pianos

Révision, expertise, nettoyage, démontage. Service rapide.

François André, spécialiste.

Tél. (039) 22 38 40.

Prof. médicales

A. Rebetz

Médecin dentiste Les Geneveys-sur-Coffrane

de retour Tél. 57 16 37.

DEMANDES À ACHETER

Nous sommes toujours intéressés à l'achat de

bijoux et d'argenterie anciens et d'occasion

MAX HOWALD's Erb. BERN

GERECHTIGKEITSGASSE 54
031 - 22 14 10

Fermé le lundi 054-484-002

A. LOUP-ROCHFORD

Tél. (038) 45 10 55

achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc. Débaras de logements complets.

DEMANDES D'EMPLOIS

Français, permis B, 33 ans, ayant fonctionné comme agent de maîtrise chargé de maintenance, sérieuses connaissances en

électronique et mécanique

cherche travail à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites sous chiffres HI 2518 au bureau du journal.

SECRETARE

qualifiée, de langue maternelle française, avec de bonnes notions d'allemand, cherche place stable pour date à convenir.

Adresser offres écrites à AG 2533 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

RAYONNAGES METALLIQUES par éléments, entièrement démontables. Etat de neuf. Publicitas, Terreaux 5. Tél. 25 42 25.

4 PNEUS NEIGE, à 90 % non regommés. Tubeless, 700 x 14; à moitié prix. Tél. (038) 33 49 09, après 18 heures.

ACCORDEON DIATONIQUE, à l'état de neuf; prix: 400 fr. Tél. 46 11 20, entre 18 h 30 et 20 heures.

MACHINE A CAFE Kenwood, parfait état (double emploi); enregistreur Tuijya pour bricoleur, ainsi qu'un lot d'habits taille 40, état de neuf. Tél. 25 88 50.

MANTEAUX D'HIVER 2, 6 ans, manteau pluie 2 ans, bottes fourrées enfant, 37. Téléphone 24 44 43.

CAMERA CINE zoom, réglage automatique, 200 fr., flash électronique accu rechargeable, 50 fr. Tél. 25 60 51.

MOTEUR marin Johnson 25 CV, impeccable, 1600 fr. au lieu de 3800 fr. Tél. 25 60 51.

MANTEAU AFGHAN neuf, taille 38, 200 fr.; manteau afghan bon état, taille 40, 100 fr.; skis métalliques 205 cm, chaussures à boucles, cuir, No 43, bâtons, 200 fr.; skis métalliques 185 cm, chaussures à boucles, cuir, No 40, bâtons, 150 fr.; chaussures de ski, lacets, No 40, 30 fr.; chaussures de ski fond, No 41, 30 fr.; patins garçon, No 38, 20 fr.; table mosaïque 30x100 cm, haut 40 cm, 50 fr.; fauteuil relax noir, 80 fr. Tél. 33 21 09.

CHEMINÉE EN MARBRE d'angle, avec rideau, 200 fr.; potager à bois, 2 plaques chauffantes, 60 fr.; chauffe-bains à bois, 220 francs; calorifère. Tél. 25 30 02.

Demandes à acheter

POUPEES, CHEVAUX DE BOIS, tous jouets avant 1930. Prix intéressant. Pour collectionnusee. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

VIEILLE jardinière en métal. Tél. 24 55 92.

PAIE VOS « PUCES » au comptant: petits meubles, pendules, armes, bibelots, gravures. Aussi timbres, enveloppes affranchies. Case 450, 2001 Neuchâtel.

Offres d'emplois

QUELLE GENTILLE DAME garderait 2 enfants (3 et 4 ans) 2 jours par semaine (ou 4 demi-journées) ? Téléphoner au 24 87 87.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE cherche travail à Marin, jusqu'au 15 décembre. Adresser offres écrites à BG 2521 au bureau du journal.

JE POSSEDE une Baby et je dactylographe textes, lettres, adresses. Adresser offres écrites à BE 2488 au bureau du journal.

Demandes à louer

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 3-4 pièces, immeuble ancien, Neuchâtel-centre, ou Cortaillod. Loyer jusqu'à 400 fr. Tél. 31 39 19.

ETUDIANT CHERCHE APPARTEMENT 2 pièces, cuisine confort, non meublé. Tél. 33 34 33, M. Akamba.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, eau courante, quartiers Moulins ou gymnase. Tél. 24 72 65.

JEUNE INSTITUTEUR MARIE cherche appartement 3-4 pièces, avec jardin, région de Boudry ou Val-de-Ruz ouest. Tél. (038) 53 27 23, de 18 à 20 heures.

A louer

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

A L'OUEST de la ville, pour le 24 octobre, appartement 2 pièces, tout confort, 415 fr + charges. Tél. 31 74 74 ou 25 88 37.

FONTAINEMELON, JOLI APPARTEMENT, 2 1/2 pièces, confort. Tél. (038) 53 20 50.

CHAMBRE INDEPENDANTE à deux lits, part à la cuisine. Tél. 24 21 01.

BELLE CHAMBRE moderne, tout confort, centre, bord lac. Tél. 25 76 53.

GARAGE, Port-Roulant, libre immédiatement. 70 fr. Tél. 24 76 58.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec douche. Libre immédiatement. Tél. 33 39 08.

VACANCES CRANS-SUR-SIERRE, SOLEIL ET MONTAGNE. Studio meublé, très confortable, 2 personnes, situation tranquille en pleine forêt, 10 minutes du centre. Prix hors-saison 400 fr. par mois. Tél. 25 38 09.

DANS VILLA BORD DU LAC, 10 minutes centre, magnifique chambre meublée indépendante, participation cuisine + bain, 1 ou 2 personnes, 260 fr. par mois. Tél. 25 38 09.

DANS VILLA, bord du lac, 10 minutes centre, petite chambre meublée, confortable, indépendante, 120 fr. par mois. Tél. 25 38 09.

CHAMBRE POUR DEMOISELLE, part cuisine et salle de bains. Tél. 25 77 50.

GRANDE CHAMBRE indépendante à 2 lits, cuisine, salle de bains, près de l'université. Tél. 25 53 87.

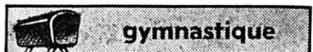
CHAMBRE AVEC LAVABO, W.-C. privés, à jeune fille, av. de la Gare. Tél. 25 57 65.

QUARTIER VAUSEYON, 1 appartement meublé de 2 pièces, cuisine et salle de bains, 350 fr. par mois, charges comprises. Téléphone 33 35 25 le matin, 24 22 12, l'après-midi.

STUDIO MEUBLE, douche, W.-C., au centre, 275 fr. Tél. 31 25 23 après 19 h. Libre le 24 octobre.

Divers

RAMASSAGE MATERIEL DIVERS jour marché aux puces. Scout. Tél. 42 21 25.



Finale romande des pupilles de l'Union romande à Fontainemelon

LES JEUNES NEUCHÂTELOIS SE DISTINGUENT

En dépit des conditions atmosphériques défavorables, la finale romande des pupilles de l'Union romande de gymnastique a connu un succès encourageant. La vitalité des jeunes compétiteurs de Romandie a beaucoup plu aux quelques spectateurs, connaisseurs pour la plupart, qui ont suivi ces joutes. Le terrain des sports de Fontainemelon, gorgé d'eau, a néanmoins supporté le poids des jeunes athlètes, ainsi que des gymnastes aux jeux nationaux; ces derniers ont pu lutter toutefois dans le collège, où le concours à l'artistique s'est également déroulé à l'abri de la pluie et du froid.

ARTISTIQUES

Chez les artistiques, les Neuchâtelois ont pu tirer leur épingle du jeu. En jeunesse I, en dépit de la victoire du Valaisais Thomas Indervildi, Flavio Rota (le Locle) s'est classé deuxième et Laurent Kaufmann (Peseux) troisième. En Jeunesse II, derrière le Genevois Damien Gilomen, Marcel Blaettler (la Chaux-de-Fonds - Ancienne) et Thierry Pellaton (le Locle) s'installent aux places d'honneur. Les spécialistes des engins de notre canton ont davantage peiné en classe de performance I, où les Serrerois ont paru un peu moins bien inspirés que d'habitude en plaçant néanmoins Francis Burkhardt et Pierre Dänzer au douzième et au treizième rang. Une séance de démonstration a permis aux spectateurs d'apprécier la valeur des jeunes spécialistes des engins, dont les benjamins n'avaient pas plus de 8 ans mais faisaient déjà preuve d'excellentes qualités.

JEUX NATIONAUX

Les «forts-à-bras» neuchâtelois ont également brillé dans les concours aux jeux nationaux, où Antonio Nori (Saint-Aubin) a pris la première place devant Philippe Grosjean (Colombier) en catégorie C. La victoire en catégorie B est allée au Vaudois Pierre-Yves Corveion, mais David Nori (Saint-Aubin) s'est adjugé la place de dauphin. Enfin, en catégorie A, un certain retard aux avant-luttes n'a pas permis aux lutteurs de notre canton de remonter leur handicap dans les passes de lutte, même s'ils ont prouvé dans cette spécialité leurs très belles dispositions en classant Paul Stuck (Colombier) au quatrième rang et Philippe Mottier (Savagnier) à la cinquième place. Les lutteurs se sont taillé un beau succès d'estime auprès du public de Fontainemelon massé autour du tapis sur lequel les spécialistes de cette discipline ont démontré une combativité de bon aloi.

ATHLÉTISME

En athlétisme, la situation s'annonçait favorable pour les Neuchâtelois, qui ont placé André Germann (Cressier) en tête de la catégorie C. Les principaux favoris de la catégorie B ne s'étant pas présentés à l'appel du jury en catégorie B, Philippe Aeschbacher (Fleurier) a accédé à la dixième place. Mais en catégorie A, sur son terrain et devant

son public, Sylvain Guenat (Fontainemelon) n'a pas déçu les espoirs mis en lui et s'est adjugé le concours avec une avance confortable. Les performances n'ont pas été dignes d'être inscrites sur les tableaux, car la pluie et même la grêle ont sensiblement gêné les concurrents et alourdi le terrain. Les jeunes athlètes ont résisté aux intempéries et se sont montrés stoïques sous les bourrasques de vent et de pluie.

CONCLUSIONS POSITIVES

Sur les 204 concurrents annoncés, 170 se sont présentés aux ordres du jury. Ces 34 défections s'expliquent par les conditions difficiles dans lesquelles les participants ont dû accomplir leur concours. Le chef technique Jacques Portmann et ses collaborateurs se sont néanmoins déclarés satisfaits du niveau de la compétition, destinée non pas à la masse mais à l'élite des jeunes gymnastes de Romandie. Le président du CO, Claude Bedaux, était également très content de la bonne tenue des jeunes concurrents, artistiques, athlètes et nationaux. Les dirigeants romands, représentés par le président de l'URG Francis Fivaz (Couvet), maintiendront certainement à leur calendrier cette compétition destinée à promouvoir le développement du sport d'élite parmi les jeunes. Elle est de nature à concrétiser

les efforts des responsables des disciplines individuelles, et donnent ainsi aux meilleurs pupilles de Romandie l'occasion de se mesurer au niveau inter-cantonal.

PAH

Résultats

Artistique
 Jeunesse I: 1. Indervildi, Gampel, 35,70; 2. Pota le Locle, 4,90; 3. Kaufmann Peseux 34,60; 3. Tonus Mandement 34,40; 5. Bussien Monthey 34,20. Puis: 8. Genolet La Chaux-de-Fonds 14. Dupertuis La Chaux-de-Fonds 32,70.
 Jeunesse II: 1. Gilomen (Genève) 44,30; 2. Blatter La Chaux-de-Fonds 43,20; 3. Pellaton le Locle 42,40; 3b. Zisset Leysin 42,40; 5. Kuonen Leuk-Susten 42,10; 9. Cameroni Serrières et Monnin Serrières 40,8; 13. Vielle la Chaux-de-Fonds 39,00.
 Performance I: 1. Hartmann Leuk-Susten 71,00; 2. Michel Morges, 65,20; 3. Pulvin Meyrin 64,90; 4. Gapany Genève, 64,20; 5. Tracanni Agle 64,00; Puis: 12. Burkhardt Serrières 53,90; 2; 13. Denzer Serrières, 53,30.

Nationaux

Catégorie C: 1. Nori Saint-Aubin 61,50; 2. Grosjean Colombier 60,80 3. Gaudard Valleyres-Rances 60,20 4. Planter Valleyres-Rances 59,40 5. Gentizon Vully 58,50

Puis: 7. Blendenmann Cord Colombier 57,60; 9. Michaud Colombier 55,40.

Catégorie B: 1. Corveion Gimel 67,00 2. Nori Saint-Aubin 64,20 3. Ravey Valleyres-Rances 64,10 4. Ducret Epalinges 62,50; 5. Schurch Avenches 61,40. Puis: 7. Rohrer Dombresson 55,90 et 8. Treuthard Colombier 53,40.

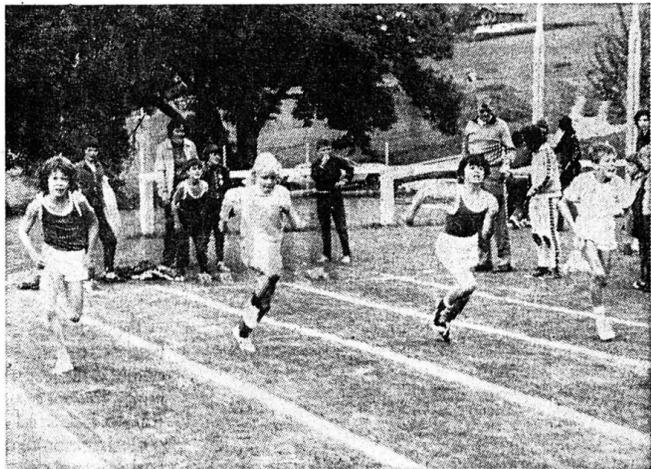
Catégorie A: 1. Randin Valleyres-Rances 79,30; 2. Thomet Vully-Bellerive 74,50; 3. Gaudard Valleyres-Rances 74,40 74,40; 4. Stuck Colombier 73,30; 5. Mottier Savagnier 72,90. Puis: 12. Picci Savagnier 67,10.

Athlétisme

Catégorie C: 1. Germann Cressier 201; 2. Roth Baumes 199; 3. Giannini Baumes et L'Homme Neirivue 197; 5. Delley Avenches 195. Puis 8. Calame Noiraigue 186; 9. Frutiger Fontainemelon 177; 12. Pagnard Les Brenets 175; 15. Joye Neuchâtel 170.

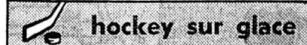
Catégorie B: 1. Hass Cornol 292; 2. Tettoni Chexbres 288; 3. Decrausaz Aubonne 286; 4. Salina Genève 285; 5. Fischer Genève 270; Puis: 10. Aeschbacher Fleurier 246; 16. Delederray Cornaux 228.

Catégorie A: 1. Guenat Fontainemelon 286; 2. Crettenand Riddes 278; 3. Krumel Leysin 270; 4. Gonzales Courrendlin et Schornoz Fontaines 267; Puis: 10. Fattou Môtiers 259; 13. Egger Rochefort 251.



MALGRÉ TOUT. — Les conditions atmosphériques n'ont guère favorisé les jeunes athlètes. Mais on s'est battu avec vigueur malgré tout.

(Presservice)



hockey sur glace

Douche écossaise pour Villars

La Chaux-de-Fonds s'impose avec brio

LA CHAUX-DE-FONDS - VILLARS 10-1 (1-0 7-1 2-0)

MARQUEURS: Rohner 11me, Turler 22me, Martel 23me, Martel 24me, Keller 25me, Piller 25me, Martel 33me, Squaldo 35me, Turler 38me, Pelletier 44me, Rohner 48me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Brun; Furrer, Squaldo; Divernois, Huguenin; Cuemat, Amez-Droz; Dubois, Turler, Piller; T. Neiningger, Rohner, B. Neiningger; Martel, Pelletier, Kohler; Gaillard. Entraîneur: Pelletier.

VILLARS: Andrez; Bartel, Y. Croci-Torti; Giroud, Riedi; R. Chappot, Luisier; J.-C. Corci-Torti, Brugnier, Keller; R. Berra, A. Berra, Bonzon; Cossetto, Pochon.

ARBITRES: M. Haury (Genève) et Fattou (Saules).

NOTES: Patinoire couverte des Mélezes. 1000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds au complet. Villars avec deux remplaçants. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Villars.

REVUE DE TROUPES

A quinze jours du coup d'envoi de la saison 74-75, la Chaux-de-Fonds et Villars ont passé leurs troupes en revue sur la patinoire des Mélezes. Cet examen nous a permis d'avoir une opinion sur la

valeur des deux formations romandes. Le résultat indique déjà leur état respectif! La Chaux-de-Fonds sera à nouveau un candidat au titre. Villars connaîtra un destin opposé. Il se trouvera dans le bas du classement...

OPTIMISME

En cette soirée, il y avait une classe de différence entre les Neuchâtelois et les Vaudois. Autant les hommes de Pelletier nous firent plaisir, autant les camarades des frères Berra nous déçurent. Ces derniers ont évolué à trois arrières: c'était bien trop peu pour mettre en échec les trois lignes neuchâteloises. Surtout la troisième, celle où évoluent les deux Canadiens Pelletier-Martel, avec à son actif quatre buts. Relevons aussi le dynamisme de la deuxième garniture avec les frères Neiningger et la recrue bâloise Rohner. Ce trio se lance à l'assaut avec une générosité de bon aloi. Reste la veille garde avec les routiniers Turler-Dubois-Piller. Ils ont démontré leur valeur sans forcer. Si l'on peut se réjouir du comportement des hommes de pointe, nous restons tout aussi optimiste sur la tenue des arrières. Avec le retour d'Huguenin Divernois montre plus valeureux. Le duo Cuemat-Amez-Droz est d'un soutien précieux, mais où tout a changé, c'est du côté de

Furrer. L'an passé, il avait perdu de son efficacité. Avec Titi Squaldo, c'est à nouveau le «tigre» de la belle époque. Cette paire fera parler d'elle cette saison. Pour la défense de la cage, confiance fut accordée au jeune Brun; c'est un garçon plein de qualités. Il lui manque le métier. C'est en jouant qu'il l'obtiendra.

FESTIVAL

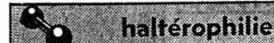
Le meilleur moment de ce match fut le deuxième tiers. Il se solda par un résultat de 7 à 1. Ce fut un festival de la part des Jurassiens. Ils écrasèrent leur vaillant adversaire, totalement débordé. Grâce à la bonne tenue du gardien Andry, la catastrophe fut évitée. L'on ne peut que se réjouir de ce hors d'œuvre présenté par le vice-champion 74. Il sera à la hauteur de sa réputation dans le championnat 74-75.

P.G.

● Lyss (coupe horlogère) résultats des finales. 3me place: Kloten. CP Zurich 7-1 (2-0 2-0 3-1). 1re place: CP Berne - HC Bienn 5-2 (1-2 2-0 2-0).

● Zoug: CP Zoug - Genève Servette 7-1 (1-0 2-1 4-0).

● Langenthal (tournoi international) demi-finales: HC Sierre - SC Vasutas Budapest 5-3 (4-1 0-2 1-0). Langenthal - Langnau 7-3 (1-2 3-0 3-1).



haltérophilie

Championnats du monde

Feu d'artifice des Soviétiques

Les championnats du monde se sont terminés à Manille par un double exploit du géant soviétique Vassili Alexeiev. Le quadruple champion du monde et champion olympique a en effet remporté le titre dans la catégorie des poids super-lourds en battant deux de ses records du monde: 425 kilos aux deux mouvements (ancien record 422 kg 500 depuis les derniers championnats d'Europe) et 241 kg 500 lors d'un essai supplémentaire à l'épaulé-jeté (ancien re-

cord 241 kilos depuis avril dernier), Alexeiev a nettement devancé le Belge Serge Reding et l'Allemand de l'Est Johann Heuser. Samedi, la logique avait été respectée, le Soviétique Valeri Ustyushin (29 ans), un étudiant à l'université de Rovno (Ukraine), avait en effet conservé son titre dans la catégorie des poids lourds. Avec un total de 380 kilos, Ustyushin s'était imposé devant l'Allemand de l'Est Jurgen Cieski et son compatriote Youri Saizzev.

COUTURE

retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR

etc. par spécialiste retouchés, réparés, Veston - Pantalon Toutes retouches Pittetoud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 25 41 23



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MATRE OPTICIEN Maison fondée en 1852 Place Pury 7 2001 NEUCHÂTEL Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste Téléphone 25 13 67



2^e modification des cours

Une enveloppe a été tirée au sort par un notaire. Elle contient les nouvelles économiques suivantes, ainsi que les cours de clôture:

Compagnie d'assurances «Risco»
 «Deux pétroliers géants sont entrés en collision devant la côte est de l'Afrique du Sud. Le responsable est assuré à la «Risco». En plus du paiement des dégâts et des pertes, on prévoit une action en dommages-intérêts pour pollution des plages.»
 Le cours de l'action tombe à **Fr. 1050.-**

Laboratoires chimiques «Capsula»
 «Les médecins mettent en garde contre les effets secondaires d'un analgésique de «Capsula».»
 Le cours de l'action tombe à **Fr. 1150.-**

Fabrique d'automobiles «Sprint»
 «Les modèles «Sprint» terminent en tête le Rallye de Monte-Carlo. Ce succès stimule les ventes.»
 Le cours de l'action monte à **Fr. 850.-**

Fabrique d'équipements électroniques «Pip»
 «La décision d'enseigner l'utilisation des ordinateurs dans les écoles secondaires et la mise au point d'un mini-ordinateur promettent une augmentation sensible des ventes.»
 Le cours de l'action monte à **Fr. 1300.-**

Maintenant, concentrez-vous uniquement sur l'action qui, à son cours de clôture, vous permet de réunir le capital maximum. Envoyez ces actions, en utilisant l'étiquette que vous avez reçue, à: **Concours Jeunes Actionnaires UBS, 8099 Zurich. Dernier délai d'envoi: 8 octobre 1974.** (Nous rappelons que vous ne pouvez envoyer les actions que d'une seule entreprise.) Les 30 meilleurs chasseurs d'actions seront invités par écrit à participer à la finale. Et les 720 autres gagnants ne tarderont pas à recevoir leur récompense.



Union de Banques Suisses

Mesdames

Mardi 1er octobre, de 8 h à 18 h 30 sans interruption
 mercredi 2 octobre de 8 h à 12 h

Exceptionnel

Adler mode prêt-à-porter présente:
600 manteaux et costumes
 Tailles 38 à 52
 Prix très intéressants

Exceptionnel

Confection ski Intersport Cis
 la mode hiver 1975
Vestes, pantalons, ensembles

Retoucheuse sur place chez:

Gosalli

Sport + mode
 Colombier - Tél. 41 23 12

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

midi pomodori pelati d'Italia
 la scatola 1/2
 280 g sgocciolati

extra
 convenienti
 alla Coop

midi
 Tomates pelées d'Italia
 1/2 boîte égoutté:
 280 g

à prix particulièrement
 avantageux
 à la Coop

solo
 seulement

2^e modification des cours

Une enveloppe a été tirée au sort par un notaire. Elle contient les nouvelles économiques suivantes, ainsi que les cours de clôture:

Compagnie d'assurances «Risco»
 «Deux pétroliers géants sont entrés en collision devant la côte est de l'Afrique du Sud. Le responsable est assuré à la «Risco». En plus du paiement des dégâts et des pertes, on prévoit une action en dommages-intérêts pour pollution des plages.»
 Le cours de l'action tombe à **Fr. 1050.-**

Laboratoires chimiques «Capsula»
 «Les médecins mettent en garde contre les effets secondaires d'un analgésique de «Capsula».»
 Le cours de l'action tombe à **Fr. 1150.-**

Fabrique d'automobiles «Sprint»
 «Les modèles «Sprint» terminent en tête le Rallye de Monte-Carlo. Ce succès stimule les ventes.»
 Le cours de l'action monte à **Fr. 850.-**

Fabrique d'équipements électroniques «Pip»
 «La décision d'enseigner l'utilisation des ordinateurs dans les écoles secondaires et la mise au point d'un mini-ordinateur promettent une augmentation sensible des ventes.»
 Le cours de l'action monte à **Fr. 1300.-**

Maintenant, concentrez-vous uniquement sur l'action qui, à son cours de clôture, vous permet de réunir le capital maximum. Envoyez ces actions, en utilisant l'étiquette que vous avez reçue, à: **Concours Jeunes Actionnaires UBS, 8099 Zurich. Dernier délai d'envoi: 8 octobre 1974.** (Nous rappelons que vous ne pouvez envoyer les actions que d'une seule entreprise.) Les 30 meilleurs chasseurs d'actions seront invités par écrit à participer à la finale. Et les 720 autres gagnants ne tarderont pas à recevoir leur récompense.

Union de Banques Suisses

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) La boîte à surprises
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Rendez-vous
18.25 (C) Sous la loupe
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) C'était hier
21.15 (C) A vous de jouer, Milord
22.05 (C) A témoin
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Les étranges méthodes de Franz Josef Wanninger
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.25 Le Petit Docteur
21.25 La fin de l'art?
21.55 Téléjournal
22.10 Scènes de jazz

FRANCE I

10.30 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
14.05 TV scolaire
14.30 En avant la musique
16.45 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'où viens-tu?
20.30 L'Odyssée
21.30 Ouvrez les guillemets
22.35 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 Les Oiseaux de Meiji Jingu
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Actuel 2
21.35 (C) Le défi
22.20 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (13)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Psychologie en question
20.30 (C) La semaine en images
20.35 (C) Rio Bravo
(C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Ritorno alle Galapagos
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Obiettivo sport
20.10 (C) Un matrimonio felice
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Enciclopedia TV
22.05 Oggi alle camere federali
22.10 Ricorrenze
22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la chaise à bascule. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, hit-journal. 21.45, soldats chez les blindés. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, spectacle du ballet. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, le roi Arthur. 17.40, plaque tournante. 18.20, dessin animé. 19 h, téléjournal. 19.30, Walter, le petit handicapé. 20.15, Praxis. 21 h, téléjournal. 21.15, Quand j'étais mort. 22.30, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo; 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités.

16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, drôle de numéro. 20.30, énigmes et aventures. Le Théâtre dans le sang, une pièce policière de N. Parrot. 21.25, disc-audio. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, le temps qui passe. 8.30, à vues humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage. Tine et Toine dans l'arche de Noé. 10.45, voix universitaires suisses. 11 h, les chemins de la connaissance, la timidité (1). 11.30, la vie musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, sciences et techniques. 20.30, concert UER. 22.35, CRPLF, jeunes auteurs. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, quartette G. Bunz. Quintette J. Ewen. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, fanfare.

16.05, théâtre. 17.20, disques. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, brise légère. 23.30, musique dans la nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

Caprices et fantaisie gouverneront la matinée. L'après-midi sera placé sous des influences lourdes qui se dissiperont dans la soirée.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront inventifs, très vifs mais malheureusement sans esprit de suite.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Équilibrez un peu plus vos menus. **Amour:** Très bonne entente sentimentale. **Affaires:** Ne dispersez pas votre attention.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Ne consommez pas trop de conserves. **Amour:** Consacrez vos soirées à vos proches. **Affaires:** Il faut que vous rattrapiez le retard.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Prenez le temps de mastiquer vos aliments. **Amour:** Les discussions entraînent des malentendus. **Affaires:** Redoublez de vigilance.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Consommez des fruits riches en vitamines. **Amour:** Fréquentez des gens optimistes. **Affaires:** Journée peu propice pour signer un accord.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Votre forme n'est pas excellente. **Amour:** Soyez moins agressif et plus conciliant. **Affaires:** Méfiez-vous de certains collaborateurs.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Faites un bon déjeuner et allégez le

dîner. **Amour:** Votre entêtement lasse vos proches. **Affaires:** Période propice pour changer d'emploi.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Soignez efficacement vos rhumes. **Amour:** Essayez la douceur plutôt que la rancune. **Affaires:** N'accordez pas trop vite votre confiance.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Pratiquez un sport régulièrement. **Amour:** Une rupture risque de vous affecter. **Affaires:** Évitez les surprises désagréables.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Ménagez-vous, évitez les efforts. **Amour:** N'extériorisez pas trop vos sentiments. **Affaires:** Voyage à l'étranger probable.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Essayez un traitement homéopathique. **Amour:** Vous devez maintenir l'harmonie. **Affaires:** Montrez-vous régulier dans votre travail.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

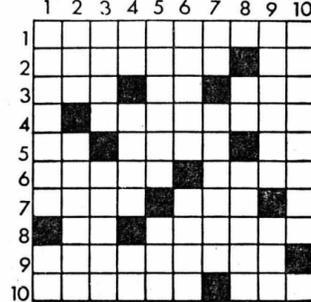
Santé: Écartez les épices et l'alcool. **Amour:** Vos sautes d'humeur sont déstabilisantes. **Affaires:** Consolidez votre situation actuelle.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Une nourriture saine vous remettra sur pieds. **Amour:** Ne soyez pas aussi influençable. **Affaires:** Poursuivez vos efforts.

MOTS CROISÉS

Problème No 29



HORIZONTELEMENT

1. Ruminants. 2. Appuie et cautionne. — Pronom. 3. On ne compte pas leurs points de côté. — Sert à lier. — Vieillesse. 4. Style. 5. Adverbe. — Qui a connu le bon vieux temps. — Initiales de « la bonne dame de Nohant ». 6. Repas en commun des premiers fidèles. — Passe. 7. S'attaque aux fondements. — Psittacidé. 8. Largeur du drap. — Couvertre de vapeur. 9. Enfants. 10. Mis en quarantaine. — Pour raccourcir un texte.

VERTICALEMENT

1. Il assure une fermeture. — Mot pour rire. 2. Ainsi salue-t-on César. — Qui ne varie pas. 3. Dépôt de fond. — Est pris avant le repas. 4. Pronom. — Chapeau melon. — Lettres numérales. 5. Une fièvre chandelle. — Il encourage aux évasions. 6. Port de la Rome antique. — Ils ont leurs îles en Polynésie. 7. Note. — Grand luth. 8. Qui a peut-être été bien repassé. — Habitant d'un pays d'Afrique. 9. Fait surface. — Orient. 10. Période.

Solution du No 28

HORIZONTELEMENT. — 1. Suprématie. 2. Ranimé. 3. Fret. — Mû. — Ni. 4. Réa. — Père. 5. Amuse. — Élan. 6. Nô. — Ana. — Inn. 7. Numérotée. 8. Etre. — Rues. 9. Raidies. — Su. 10. Es. Intéret. **VERTICALEMENT.** — 1. Safran. — Ere. 2. Remontas. 3. Préau. — Uri. 4. Rat. — Samedi. 5. En. — Pène. — In. 6. Mime. — Arrêt. 7. Amure. — Ouse. 8. Te. — Elite. 9. Inn. — Anesse. 10. Etienne. — Ut.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Galerie Ditesheim: Paul Wunderlich, lithographies et gouaches.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25.42.42.

CINÉMAS. — Arcades: 20 h 30, Le Mouton enragé. 16 ans.

Rex: 15 h et 20 h 45, De la part des copains. 16 ans.

Studio: 20 h 30, Stavisky. 16 ans. 2me semaine.

Bio: 15 h, 18 h 40, et 20 h. 45, Le Privé. 16 ans.

Apollon: 15 h et 20 h 30, Conversation secrète. 16 ans. 17 h 45, La Salamandre. 16 ans. 2me semaine.

Palace: 20 h 30, La Race des seigneurs. 16 ans. 2me semaine.

Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERRIER

Galerie Numaga I et II: fermeture hebdomadaire.

BEVAIX

Galerie des Arts anciens: Gustavo Vasquez, peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les Dynamiteros.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Nemours

LA LONGUE NUIT D'ALICE FAIRFIELD

(Fleuve Noir)

Un spécial police qui invite le lecteur à assister à une attaque à main armée d'une banque suivie d'une prise d'otage. Des personnages attachants, humains, une aventure qui est devenue quasi quotidienne dans un monde de violence.

Été 1806

Représentation, sur la place d'armes de Cortailod, de la bataille d'Austerlitz. Le rouge de Cortailod donne aux soldats une grande vigueur.

OSS 117: HALTE A MALTE

UNE ADRESSE À LONDRES



« On dirait que l'agence Baticola en question sert de couverture à nos gars? » supposa Pierre Dru. « Ça m'en a tout l'air, approuva Hubert. Tu n'aurais pas une loupe à me prêter? » — « Voilà, dit Pierre. Tu as de la veine que je collectionne les timbres! » Hubert examina attentivement la mention manuscrite portée au dos du carton de l'agence. « J'y suis, dit-il enfin. Il y a d'écrit là-dessus: « Hilton, Londres, 603 - Vendredi. » — « Vendredi! s'exclama Pierre Dru. Mais c'est demain, mon vieux! »



« Bonjour Monique, dit Storkis, en entrant à 10 heures précises dans les bureaux de l'agence Baticola, avenue Bosquet. Rien de spécial pour moi? » — « Rien au courrier, monsieur, répondit la secrétaire. Mais M. Krajewski vous attend. » Storkis passa dans la pièce suivante, dont il ferma avec soin la porte à glissière. « La nouvelle serrure est en place, patron! » dit le colosse. « C'est bien. Rien d'anormal dans l'immeuble? » — « Non. Je n'ai entendu que le perroquet qui râlait. Il doit avoir faim. »

RÉSUMÉ: Une concordance apparaît entre un numéro téléphonique demandé par Jean Bordes et Storkis, et un numéro de l'agence « Baticola ».



« J'ai réfléchi cette nuit, dit Storkis. Je n'ai pas eu affaire à des concurrents comme je le supposais, mais à la C.I.A. » — « La quoi? » demanda le colosse. « Les services secrets américains. Le premier des deux types auxquels j'ai eu affaire, je l'ai sûrement rencontré quelque part. » — « Qu'est-ce que ça pourrait bien leur f... notre cuisine, aux Amerloques? » — « Nos pilotes sont américains, n'oubliez pas ça. » — « Alors, vous n'avez qu'à en prendre d'autres! » — « C'est plus facile à dire qu'à trouver », murmura Storkis.



Il sortit de sa poche un billet d'avion. « Écoutez-moi bien, reprit-il. Vous prendrez le départ à Orly, à 15 h 10. » — « D'accord! » dit Krajewski. « Ne m'interrompez pas. Voici une enveloppe. Il y a dedans, en double, les coordonnées et les instructions pour la tour de contrôle de l'aéroport de Londres. Vous n'aurez qu'à ajouter le nom du pilote et celui du copilote. Le pilote est au Hilton. Vous connaissez déjà le numéro de sa chambre. Compris? »

Demain: Un appartement à louer

3

NOTRE FEUILLETON

Prélude et fugue

par Denise Noël

Mme Garnier eut un petit sourire indulgent.
— Un galopin qui a largement atteint sa majorité et qui a fait son chemin.

— Comme mitron?
Les mots étaient tombés d'une bouche un peu méprisante. Il oubliait le drame de Martine et redevenait le père orgueilleux qui rêve pour ses filles de partis flattant sa vanité.

Elle rectifia d'une voix paisible:

— Après de brillantes études à l'Agro, Bruno est entré à l'École des Eaux et Forêts de Nancy.

— Il est amoureux de Martine?

— J'en ai l'impression, mais Martine a toujours pris un malin plaisir à le rabrouer. Non, je crois que ce n'est pas de ce côté qu'il nous faut chercher la vérité...

Elle s'interrompt, soucieuse, et ajouta en hésitant:

— Je me demande... Tu te souviens de l'acteur, Paul Mil? Il jouait le rôle de Lewis dans la pièce de Giraudoux.

M. Garnier réfléchit, rassemblant ses souvenirs. A Pâques, en tant que maire de Villiers, il avait accepté de prêter la salle des fêtes à Martine et à ses amis: un groupe de comédiens amateurs qui avaient joué *Tessa*, de Giraudoux. La recette avait permis à ces jeunes gens d'acheter les outils et les matériaux nécessaires à la restauration d'une chapelle, enfouie

sous les ronces, et dont le clocheton dominait l'une des croupes boisées du Morvan. En général, M. Garnier, très pris par ses multiples fonctions, se souciait peu des amis de sa fille et oubliait vite leur nom et leur visage. Mais Paul Mil avait un moment retenu son attention. Cet acteur professionnel s'était enthousiasmé pour la cause de Martine et s'était bénévolement chargé d'un des rôles principaux de la pièce. M. Garnier l'avait remercié et s'était entretenu avec lui. Il se souvenait d'un grand jeune homme blond, d'une trentaine d'années, au physique d'Anglo-Saxon, à l'expression avantageuse.

— Ne me dis pas que Martine s'est éprise de ce bellâtre, protesta-t-il, indigné.

— Éprise, je l'ignore, mais elle l'admire. Et, à dix-sept ans, on franchit aisément le pas qui sépare l'admiration de l'amour.

— Comment pourrait-elle se laisser éblouir par un acteur de second ordre? Le talent de ce Paul Mil m'a paru discutable et son nom ne s'étale probablement en gros caractères que sur des programmes de salles de fêtes.

— Ne sois pas injuste. Il a joué dernièrement dans un feuilleton télévisé. Et Martine qui regarde rarement la télévision n'a pas manqué un seul épisode de ce feuilleton. C'est en observant son visage, au cours d'une émission, que j'ai commencé à avoir des doutes sur ses sentiments à l'égard de Paul Mil.

M. Garnier tapotait de deux doigts impatients sur son bureau. Il demanda:

— L'a-t-elle revu depuis qu'ils ont joué ensemble la pièce de Giraudoux?

— Sa femme fit un geste d'ignorance. Ils se regardèrent. La même pensée venait de leur traverser l'esprit. Ce comédien n'était-il pas l'organisateur de la réunion où leur fille s'était laissée entraîner?

— Tout ceci est invraisemblable, dit-il d'un ton las. Même si Martine a eu la faiblesse de prendre de la drogue, elle ne peut en rester marquée au point de vouloir tout quitter pour

s'enfoncer plus avant dans sa déchéance. Quand elle est partie pour le Morvan, il y a quinze jours, elle ne paraissait pas désespérée...

Il s'arrêta, saisi d'un brusque soupçon.

— Et si la restauration de la chapelle n'avait été qu'un alibi? — Pourquoi Martine nous aurait-elle menti? protesta sa femme. Nous la laissons libre d'aller où elle voulait et d'organiser ses vacances comme elle l'entendait.

— C'est vrai. Alors inutile de chercher. Ceux qui l'ont pervertie sont là-bas, dans le Morvan...

— Non, coupa nettement Mme Garnier. Je connais les jeunes gens qu'elle est allée rejoindre. Ils sont sains, très attachés, comme notre fille, à leur petite patrie morvandelle et n'ont actuellement qu'un seul but: remettre en valeur un monument qu'ils considèrent à tort ou à raison comme un chef-d'œuvre.

— Il suffit d'une brebis galeuse, s'obstina M. Garnier qui tenait à son idée. Cette Elisabeth qui ne quitte pas Martine ne m'inspire aucune confiance. Qui sait même si ce n'est pas elle, l'amie qui a entraîné notre fille.

— Sa femme n'était pas convaincue.

— D'après la lettre, je crois plutôt que Martine a tenté sa fâcheuse expérience depuis un certain temps, peut-être juste avant le bac. C'est exact qu'elle se plaignait de maux de tête...

Elles s'interrompit et rechercha l'enveloppe qui avait contenu les feuillets. Elle regarda le cachet de la poste.

— C'est bien ce que je pensais. La lettre est partie de Nevers, samedi, donc avant-hier. Tes suppositions sont fausses. Martine est encore à « la Héronnière ».

— Où elle attend pacifiquement que nous venions lui tirer les oreilles, ironisa son mari.

— Tu oublies qu'elle nous croit au large des îles grecques. Sans ce fâcheux accident d'auto, nous arrivions hier à Athènes et embarquions le soir même. Cette lettre, nous ne devions la trouver qu'à notre retour, ce qui laissait à Martine quinze jours

de tranquillité avant de rejoindre ses pernicieux amis. Deux semaines pendant lesquelles elle pouvait se livrer à un travail qui la rassonne.

M. Garnier se sentit dépassé par une logique plus subtile que la sienne.

— Mais alors pourquoi aurait-elle éprouvé le besoin d'écrire cette lettre? protesta-t-il.

— Un coup de cafard, peut-être. En nous adressant sa prose, alors qu'elle savait pertinemment que nous n'étions pas là pour la lire, elle se défilait, mais se réservait la possibilité de revenir sur sa décision.

Le visage de M. Garnier s'éclaira.

— Souhaitons que tu aies vu juste. Tout n'est peut-être pas perdu, mais nous devons agir sans tarder.

Il décrocha le combiné téléphonique et lecala entre son épaule et son oreille. Tout en formant de sa main valide un numéro sur le cadran, il expliqua:

— Je vais louer une voiture sans chauffeur et nous partons aussitôt pour « la Héronnière ». Pour une fois, je suis obligé de te laisser le volant. Quelle marque préfères-tu conduire?

Elle le regarda avec une expression moqueuse.

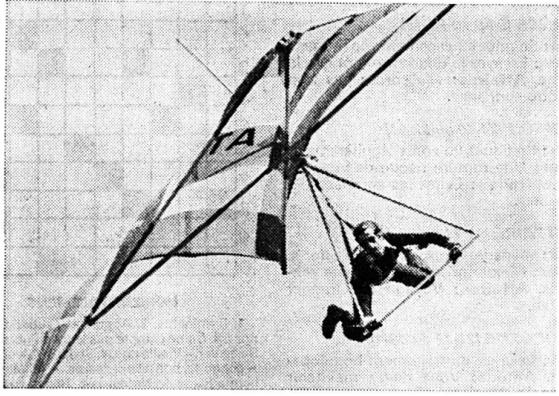
— Je te conseille de ne pas te montrer trop difficile. En cette période de vacances, si le reste encore une « deux-chevaux » disponible, nous aurons de la chance.

CHAPITRE II

— Doucement, bande de vandales! Si vous continuez à tirer sur ce hierre comme des brutes, vous allez desceller les pierres et vous faire coiffer par ce qui reste du porche. Détachez les crampons de chaque tige en prenant soin de ne pas abîmer le mur.

(A suivre)

DELTA-PLANE



initiation au vol ultra-léger 3 matinées.

Prix du cours complet : Fr. 192.—

Règles élémentaires de l'aérodynamique, l'aérogologie et le microclimat. Règles et principes de vol de l'aile Delta. Essais au sol. Montage et démontage des ailes. Petits décollages (0 m 50 à 3 m du sol - distance environ 20 m). Montage des appareils - décollages moyens (3 m à 8 m du sol - distance environ 40 m), etc.

Séance d'information : mardi 8 octobre, à 20 h 15.

ÉCOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital
2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 83 48.

Rover. Placez votre argent dans une valeur sûre

La Rover est l'une des berlines de luxe les plus sûres du monde. Ce n'est pas sans raison que les spécialistes lui ont décerné le «Safety Trophy», distinction très convoitée.

Son poids à vide de 1300 kilos prouve une fois de plus que les constructeurs ont donné au matériel et à la sécurité une importance de tout premier plan.

Conçu à la manière d'une ossature d'acier résistant à la torsion, l'habitacle se trouve placé entre deux grandes zones déformables. Des paires d'acier projeté extrêmement résistantes le séparent en outre du compartiment moteur et du réservoir. Bref, une construction de haute sécurité usinée dans le meilleur acier anglais. La sécurité active, elle aussi, est digne du grand

nom de Rover.

Les quatre roues sont pourvues de freins à disques assistés. Grâce à son ingénieuse suspension arrière De Dion, la Rover tient fermement la route dans toutes les circonstances. Le moteur, puissant et qui tourne si joyeusement rond, contient aussi un énorme capital de sécurité. Regardez autour de vous, dans la rue: vous verrez que la technique Rover se caractérise par une longévité exceptionnelle.

Dans la Rover, tous ces avantages s'associent très naturellement au confort raffiné de la vraie berline anglaise.

Asseyez-vous dans le poste de pilotage, sur l'un des quatre sièges baquets au galbe anatomique exemplaire et vous découvrirez l'arti-

sanat britannique dans ce qu'il a de plus réussi. Tout, autour de vous, est capitonné d'une matière coûteuse, qui absorbe les bruits. Sur le tableau de bord, les instruments se trouvent dans votre champ visuel immédiat. Tous les commutateurs se présentent dans un ordre parfait, rationnel; ils sont plats et, sécurité oblige, sans arêtes.

Convenez d'une date avec le représentant de la Rover pour essayer sur route ce prestigieux véhicule. Vous découvrirez l'art de rouler luxueusement avec le maximum de sécurité. Rover 2200 TC, 115 ch DIN, fr. 19 050.— Rover 3500 V8 S, 143 ch DIN, fr. 21 650.— Rover 3500 V8, transmission automatique, 143 ch DIN, fr. 23 050.—

Rover

Une classe à part



Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01/62 90 90

Le Locle: H. Badan & Cie., Garage du Stand, 039/31 29 41

Moutier: H. Badan & Cie., Garage Moderne, 032/93 15 68

Yverdon: H. Badan & Cie., Garage du Chasseron, 024/2 22 88 R 3/1.9.74

Si vous désirez commander vos
Tapis de fonds
ou **Rideaux**
à de meilleures conditions,
demandez simplement notre



Service
Rapide
Télé-
phonique

064-331133

de préférence entre
7.30 et 8.30 h et 13.30-14 heures.

Notre service tapis/rideaux vous servira aux meilleures conditions, rapidement et en spécialiste! Comparez:

- Plus grand choix de Suisse en tapis et rideaux:
- 1200 échantillons de rideaux, le garantis lavables à partir de **9.** mètre
- 2500 échantillons de tapis avec dos en mousse compacte, depuis **13.50** m²
- Importantes prestations de service et garantie
- Dans le cas où vous faites votre choix dans une de nos expositions; essence gratuite ou bonification du billet CFF à partir de tout achat dès Fr. 500.—.

Des dizaines de milliers de Suisses à la recherche de la qualité et des prix avantageux, achètent leurs tapis et rideaux directement chez

Pfister ameublements sa

qui est aussi votre spécialiste dans ce domaine

5034 Suhr ou dans la succursale la plus proche

Enfin il existe des
appareils acoustiques

et lunettes acoustiques

avec lesquels le dur d'oreille entend, grâce à un nouveau genre de microphone, d'une manière plus naturelle, et, dans le bruit, plus distinctement.

N'étant liés à aucune marque de fabrique, mais complètement neutres, nous possédons déjà un grand choix de ces nouvelles aides auditives; nous vous remettons volontiers, pour être essayé un certain temps, sans obligation d'achat, le modèle le plus approprié pour vous. L'acousticienne qui vous conseillera est pourvue d'une excellente formation professionnelle; depuis 20 ans, elle est connue pour son activité sérieuse et consciencieuse. **PRO SURDIS, Bubenbergplatz 9, 3001 Berne**, tél. (031) 22 56 02, est fournisseur autorisé de l'Assurance-Invaliddité et aide volontiers, si nécessaire, aussi aux rentiers AVS, pour le financement de l'appareil acoustique.

Consultation auditive gratuite : mercredi 2 octobre 1974, de 14 à 18 heures

Prenez rendez-vous par téléphone (038) 25 13 67 chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7, Neuchâtel.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

Land Rover 109

station, préparée pour expédition. Tél. (038) 42 13 95.

A vendre magnifique occasion
Alfasud 1974

rouge, 5000 km (encore sous garantie). Garage de l'Avenir Progrès 90, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

A vendre occasion unique

Audi 100 LS

1972, orange, 50.000 km. Première main. Expertisée.

Garage de la Station
2042 Valangin
Tél. 36 11 30.

A vendre

Autobianchi

Primula Coupé bleu, 55.000 km. Expertisée. Prix très avantageux. Garage de l'avenir Progrès 90, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

A vendre

VW 1302 S

1971, prix à discuter. Tél. (038) 31 52 12, dès 19 h 30.

MINI 1000
1971, 35.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Grandes facilités de paiement

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

Alfa Romeo 1600 Super

modèle 1972. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

Démolition de la Rincieure achète tous véhicules hors d'usage

ainsi que fers et métaux rendus sur chantier.

Anker, Savagnier, tél. 53 26 76. OUVERT SANS INTERRUPTION.

Centre d'Occasions		
RENAULT 16 TL	6400.—	1972
RENAULT 12 TL	46.000 km	1970
RENAULT 12 TL	4700.—	1971
RENAULT R4 E	65.000 km	1971
RENAULT 5 TL	14.000 km	1974
FIAT 124 S	35.000 km	1973
VW 1300	1900.—	1966

ROBERT
Champ Bouquin 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 05

J'ACHÈTE

voitures d'occasion

modèles récents, ainsi que véhicules accidentés. Paiement comptant.

Téléphoner au (066) 66 61 24 ou au 71 12 89.

après dîner,
marchez au quart
VICHY CELESTINS.

vichy célestins
eau minérale bicarbonatée sodique



alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

Cent cinquante personnalités de droite sont arrêtées au Portugal

LISBONNE (ATS-AFP-DPA-REUTER). — Cent cinquante personnalités civiles et militaires de droite auraient été arrêtées et incarcérées à la prison de Casias. Parmi celles-ci figurent M. Alberto Nogueira, ancien ministre des affaires étrangères de Salazar, et le général Kaulza de Arriaga, également ministre du dictateur et ancien commandant en chef du Mozambique. Dans la capitale, la tension était forte samedi. Deux milliers de manifestants de gauche ont défilé, en scandant « mort au fascisme », jusqu'à la prison où sont incarcérés près de 600 anciens agents de la « Pide-DGS », la police secrète du régime déchu. De plus, de grandes quantités d'armes auraient, selon la radio, été saisies au cours des opérations de contrôles effectuées aux entrées de Lisbonne par l'armée et des civils. On a notamment mis la main sur un fusil à lunette télescopique, découvert en face de la résidence du premier ministre. On signale en outre la mort d'une personne, abattue samedi alors qu'elle tentait de forcer un barrage à bord d'une voiture. L'autre occupant du véhicule a été grièvement blessé.

La radio nationale a donné lecture, dimanche matin, des nombreux commu-

niés des divers partis et des syndicats, exaltant la victoire remportée par les forces démocratiques et le mouvement des forces armées. Le communiqué de ces dernières cite une dizaine de noms des principales personnalités de l'ancien régime qui ont été arrêtées. Pour sa part, le communiqué du mouvement démocratique demande le renforcement des barrages autour de la ville dont le parti communiste souligne l'efficacité dans son communiqué. Le mouvement des forces armées a annoncé que les civils seraient tous remplacés par des militaires pour assurer ces contrôles.

LE SILENCE DU GÉNÉRAL DE SPINOLA

Alors même que le chef de l'Etat portugais reste officiellement le « symbole » de l'armée, sa position personnelle demeure la grande inconnue de la nouvelle situation au Portugal. Tout au long de la journée de samedi et de dimanche, le général, qui devait prononcer une allocution à la radio samedi, ne s'est pas défilé de son silence.

Selon des sources proches du gouvernement, la démission du président de Spínola, annoncée comme imminente puis démentie la veille, a été discutée

dimanche matin au cours d'une réunion entre le chef de l'Etat et le Conseil d'Etat, directeur provisoire tripartite comprenant des membres du mouvement des forces armées (M.F.A.), des officiers supérieurs et des personnalités civiles.

Le général de Spínola a ensuite immédiatement rencontré les membres du comité de coordination du M.F.A.

A l'issue de cette réunion, les émissions de radio et de télévision ont été interrompues par un communiqué annonçant que le chef de l'Etat, le général Costa Gomes, chef d'état-major et le comité de coordination avaient pris des mesures « pour renforcer et garantir

la démocratisation « du pays et réaffirmer l'unité entre les forces armées et le gouvernement provisoire dirigé par le général Vasco Gonçalves ».

Le communiqué a été interprété essentiellement comme annonçant que le président de Spínola conservait ses fonctions, et soulignant que le général Gonçalves disposait désormais de pouvoirs à peu près équivalents à ceux du chef de l'Etat.

Un officier a d'autre part fait savoir que les troupes étaient toujours en « état de vigilance », après avoir été en « état d'alerte » presque toute la journée de samedi.



La fouille des voitures aux portes de Lisbonne. (Téléphoto AP)

Mme Ford : tumeur cancéreuse

WASHINGTON (AFP-AP). — Mme Betty Ford est atteinte d'une tumeur cancéreuse au sein droit, a annoncé un porte-parole de la Maison-Blanche.

Ce porte-parole a précisé que l'opération qu'elle a subie samedi à l'hôpital de Bethesda, Maryland, a démontré qu'elle est atteinte d'une tumeur ma-

ligne. Mme Betty Ford a donc subi l'ablation complète du sein. Elle a passé une nuit relativement calme et son état était considéré dimanche comme satisfaisant.

Le président Ford, qui devait rendre visite à sa femme dans la journée, a confié qu'ils ont eu « beaucoup de chance » que la lésion cancéreuse ait pu être détectée très tôt, car la première dame des Etats-Unis ne devait normalement pas subir de nouvel examen médical avant quatre à cinq mois.

« Tout s'est finalement très bien passé étant donné les circonstances », a-t-il déclaré au ministre brésilien des affaires étrangères qui lui rendait visite à la Maison-Blanche.

Le sort du « Mutsu »

TOKIO (AP). — Le cargo nucléaire japonais « Mutsu » doit rester en mer en raison des craintes des pêcheurs de voir le réacteur nucléaire contaminer les eaux près des côtes.

Il paraissait toujours très difficile de trouver un port pour ce bateau à bord duquel une fuite de radioactivité a été décelée il y a quatre semaines. Les autorités portuaires ont refusé d'accueillir le bâtiment jusqu'à présent et le syndicat des marins a annoncé son intention de retirer ses hommes du bateau si, d'ici à demain, aucune solution n'est trouvée. Le « Mutsu » risque ainsi d'être laissé à la dérive avec un équipage réduit à son minimum.

Scandale financier en Israël

TEL-AVIV (AP). — Le fonds d'investissement « Israël Corporation » a suspendu dimanche son directeur général, M. Michael Tsur, en raison d'un scandale financier portant sur l'équivalent de 96 millions de ff.

La société, qui doit utiliser l'argent de ses actionnaires pour des projets de développement en Israël, avait placé cet argent à Genève auprès du financier suisse Tibor Rosenbaum, principal actionnaire de la « Credit Bank ».

Ce placement a provoqué un mouvement de fureur dans les milieux financiers israéliens, car l'« Israël Corporation » est censée promouvoir le développement du pays.

Le scandale a éclaté quand le conseil d'administration de la société a découvert que le réseau financier suisse de Rosenbaum était chancelant et que le remboursement des sommes placées était peu probable.

SUITE DES MILLIERS DE SOVIÉTIQUES

L'intervention des autorités lors de la première exposition avait été mal accueillie dans la presse internationale et la municipalité de Moscou a apparemment essayé de faire oublier cet incident en autorisant la deuxième exposition.

La police n'a pas essayé de limiter le nombre des clients.

M. Alexander Glezer, l'un des organisateurs de l'exposition, l'a baptisée « quatre heures de liberté ».

APPLAUDIS

Des milliers de Soviétiques se sont mêlés aux journalistes et aux diplomates venus assister à l'exposition, comme pour montrer que l'art abstrait, contrairement aux affirmations officielles, intéresse un grand public.

Plusieurs invitations avaient été envoyées. Cependant, quelques Soviétiques ont déclaré avoir été informés de l'exposition par la radio occidentale.

Plusieurs tableaux ont été applaudis. Des Soviétiques ont noté soigneusement le nom de certaines artistes ou ont pris des photos. Les enfants ou les femmes étaient tenus à bout de bras afin de pouvoir regarder les toiles.

Evgeny Roukhine, artiste de Leningrad qui a exposé plusieurs tableaux, a déclaré : « C'est très beau. Je suis très content. Je n'ai entendu que de bonnes choses ».

SAINT-DOMINGUE (ATS). — L'occupation du consulat du Venezuela à Saint-Domingue par un commando de guérilleros se réclamant du « mouvement du 12 janvier » et qui retiennent 8 ou 9 otages, dont le consul et la directrice du Centre d'information des Etats-Unis, depuis vendredi soir, se poursuit. Le commando a démenti, dimanche, avoir menacé de faire sauter l'immeuble si ses exigences ne sont pas satisfaites. Il réclame la libération, par le gouvernement dominicain, de 37 prisonniers politiques et le versement, par Washington, d'une rançon d'un million de dollars. L'archevêque de Saint-Domingue, Mgr Hugo Polanco, qui a été choisi par les bandits comme intermédiaire, leur a apporté samedi matin de la nourriture.

Les événements ont subitement pris une tournure tragique dans la soirée. L'un des otages, M. Pablo Cao, a été grièvement blessé par balles, alors qu'il tentait de s'échapper en sautant d'une fenêtre après avoir trompé la vigilance du commando. Un autre otage est également blessé. Les guérilleros ont réclame la venue d'un chirurgien et de médicaments. Devant la tournure des choses, le gouvernement dominicain s'est déclaré prêt à autoriser le départ du commando. En revanche, il s'est refusé d'embler à payer toute rançon. Aucune indication n'a été fournie au sujet de la demande de libération des prisonniers politiques.

Le commando est dirigé par Radames Mendez Vargas, un guérillero mexicain, qui avait, il y a deux ans, dé-

SYNODE : CONFIANCE EN L'AVENIR MALGRÉ LES NUAGES

De notre correspondant à Rome :

Il est possible, sans aucun doute, de mieux faire pénétrer dans le monde le message évangélique. Un certain optimisme est permis. Une même confiance en l'avenir imprègne les rapports qui ont été présentés samedi au synode épiscopal par les représentants des cinq continents. Certes, partout des nuages se sont amoncés et des difficultés ont surgi, mais elles devraient pouvoir être surmontées.

A cet égard, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence européenne des évêques, a tenu au début de son exposé des propos significatifs : « On ne dit plus : veillez, ou en est la nuit ? Mais : veillez, ou en est l'aurore ? » En effet, les textes qui lui sont parvenus des diverses conférences épiscopales de notre continent insistent davantage sur les aspects

positifs de la situation que sur les aspects négatifs.

APPEL AUX LAÏCS

L'Européen, toutefois, est appelé à vivre dans une Europe « post-chrétienne », où le message évangélique a perdu de sa fraîcheur et de sa nouveauté, où le matérialisme pratiqué de l'Ouest est plus corrosif encore que le matérialisme idéologique de l'Est, où onze millions de travailleurs vont du sud vers le nord, tandis que quarante millions de touristes se déplacent du nord vers le sud. Ce qui étonne, aujourd'hui, dans nos pays, ce n'est pas de trouver l'athéisme, mais la foi, ce qui fait que l'évangélisation est devenue un devoir impérieux. Pour Mgr Etchegaray, le schisme qui est apparu entre foi et sacrements est inquietant, aussi propose-t-il de prendre position contre l'Eglise cléricale et de faire davantage appel aux laïcs, car

la coresponsabilité de tous est nécessaire. L'Europe, d'autre part, toujours au service de l'évangélisation du monde, ne doit plus constituer un club de riches. L'archevêque de Marseille a cité au terme de son exposé cette phrase de Jules Supervielle décrivant Marie cheminant sur l'âne : « Elle pesait peu, ne songant qu'à l'avenir qu'elle portait en elle. » Or, l'Eglise catholique devrait avoir la même attitude que Marie. Optimisme, également, chez Mgr James Sangu, évêque de Mbeya (Tanzanie), qui a parlé au nom des vingt-huit conférences épiscopales africaines. Il a indiqué quelques chiffres : on compte en Afrique 40 % de chrétiens (149 millions, dont 60 millions de catholiques), 41 % de musulmans, 17 % d'animistes. Le nombre des diocèses s'élève à 356, celui des prêtres à 17.180 (quatre pour cent du total mondial). Mgr Sangu pense qu'il y aura plus de cent millions de catho-

liques en l'an 2000. Pour l'instant, le grand problème qui se pose dans le continent noir est d'intégrer le christianisme dans les cultures africaines. Le colonialisme est révolu, et la période missionnaire a pris fin. La religion doit être dépouillée de son héritage européen.

FACTEUR NÉGATIF

De même, Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinnati (représentant l'Amérique du nord et l'Océanie), et Mgr Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi (parlant au nom de l'Asie), ont insisté sur le fait que le néo-colonialisme est un facteur très négatif pour l'évangélisation. « Dans les nations évoluées, la richesse des catholiques est comme un obstacle », a dit le premier, tandis que le second a constaté que « le christianisme apparaît comme une religion importée ». Mgr Cordeiro propose que l'on mette l'accent sur la vie contemplative.

Pour ce qui est de Mgr Eduardo Piñorio, évêque de Mar del Plata (Argentine), il a rappelé que l'Amérique latine est nourrie de christianisme. La religiosité populaire y est très vivace. Mais des dangers guettent la jeunesse : politisation superficielle de la foi, enthousiasme facile pour le marxisme, tentation de voir la violence comme la seule possibilité d'éliminer les abus.

GRANDES LIGNES

Les grandes lignes des principaux chapitres du sujet soumis à l'examen des « pères synodaux » (l'évangélisation du monde contemporain) ont ainsi été tracées. La discussion générale commence ce lundi. Dimanche, à midi, s'adressant aux fidèles réunis sur la place Saint-Pierre, le pape Paul VI a défini le synode en ces termes : « Un étonnant concert, qui n'a qu'un seul programme. » Il a rappelé, une fois de plus, que Jésus-Christ doit être placé au cœur du message évangélique.

Jacques FERRIER

Pétrole : la France assouplirait sa position

WASHINGTON (ATS-REUTER-AFP). — Les ministres des finances et des affaires étrangères des Etats-Unis, d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne, de France et du Japon, se sont réunis samedi soir au département d'Etat à Washington. La question de l'économie de l'énergie, le partage du pétrole en cas de crise, les perspectives d'une réunion commune entre producteurs et consommateurs de pétrole, ainsi que d'autres problèmes économiques généraux — tel que le recyclage des « pétrodollars » — figuraient à l'ordre du jour des ministres des cinq pays les plus riches du monde capitaliste. Dimanche, seuls les ministres des « cinq », accompagnés des gouverneurs des ban-

ques centrales de leur pays, se sont réunis. Le département d'Etat a annoncé que ces réunions ne donneraient pas lieu à des initiatives particulières ou à des accords et qu'il n'y aurait pas de communiqué.

Toutefois, de source diplomatique, on indique à Washington que le gouvernement français serait clairement disposé désormais à étudier dans un esprit de coopération les problèmes d'économie de pétrole et de partage pétrolier en cas de nouvel embargo. On précise néanmoins que Paris est toujours hostile à la création d'un cartel des consommateurs face à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

La politique des pays producteurs de pétrole met en danger l'existence même des Etats-Unis, a déclaré de son côté M. Sawhill, chef du bureau fédéral de l'énergie, au cours d'une déposition à huis clos devant une commission d'enquête du Sénat américain, il y a deux semaines, cinq jours avant que le président Ford et le secrétaire d'Etat Kissinger ne lancent un avertissement aux Etats membres de l'O.P.E.P. M. Sawhill a indiqué que les Etats-Unis n'avaient pas de réponse immédiate pour faire face à la hausse du prix du pétrole. Ils ont seulement un objectif à long terme, a-t-il dit, c'est de suffire totalement à leurs propres besoins d'ici 1980.

Heures d'angoisse à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE (ATS). — L'occupation du consulat du Venezuela à Saint-Domingue par un commando de guérilleros se réclamant du « mouvement du 12 janvier » et qui retiennent 8 ou 9 otages, dont le consul et la directrice du Centre d'information des Etats-Unis, depuis vendredi soir, se poursuit. Le commando a démenti, dimanche, avoir menacé de faire sauter l'immeuble si ses exigences ne sont pas satisfaites. Il réclame la libération, par le gouvernement dominicain, de 37 prisonniers politiques et le versement, par Washington, d'une rançon d'un million de dollars. L'archevêque de Saint-Domingue, Mgr Hugo Polanco, qui a été choisi par les bandits comme intermédiaire, leur a apporté samedi matin de la nourriture.

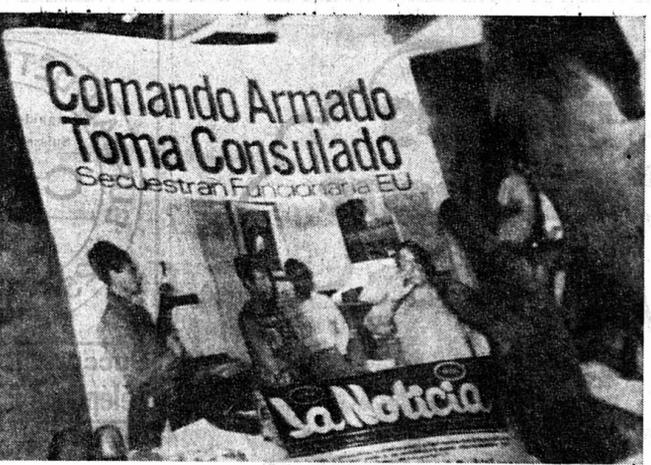
Les événements ont subitement pris une tournure tragique dans la soirée. L'un des otages, M. Pablo Cao, a été grièvement blessé par balles, alors qu'il tentait de s'échapper en sautant d'une fenêtre après avoir trompé la vigilance du commando. Un autre otage est également blessé. Les guérilleros ont réclame la venue d'un chirurgien et de médicaments. Devant la tournure des choses, le gouvernement dominicain s'est déclaré prêt à autoriser le départ du commando. En revanche, il s'est refusé d'embler à payer toute rançon. Aucune indication n'a été fournie au sujet de la demande de libération des prisonniers politiques.

Le commando est dirigé par Radames Mendez Vargas, un guérillero mexicain, qui avait, il y a deux ans, dé-

tourné un avion de la compagnie vénézuélienne « VIASA » sur Cuba.

C'est la troisième fois que des diplomates sont impliqués dans des séquestrations à Saint-Domingue : en 1970, le colonel américain Donald J. Crowley,

avait été enlevé puis échangé contre 20 prisonniers politiques. En 1971, une tentative d'enlèvement de l'ambassadeur du Nicaragua à Saint-Domingue, Mme Rosa Lopez Ramirez, avait échoué en plein centre de la ville.



La presse de Saint-Domingue annonce la prise d'otages.

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Bonn : où en est l'affaire Guillaume ?

La commission parlementaire chargée de faire toute la lumière sur l'affaire de l'espion Guillaume, qui provoqua la démission du chancelier Willy Brandt, est à l'ouvrage depuis bien des semaines déjà, mais le moins qu'on puisse dire est que l'enquête n'a pas avancé d'un pas. Les témoins se contredisent à qui mieux mieux et l'on commence à se demander, jusque dans l'opposition, s'il ne s'agissait pas en premier lieu d'un complot destiné à hâter le départ du chancelier, complot dont les auteurs auraient été le président du groupe socialiste du Bundestag, Herber Wehner, et son « protégé » Günther Nollau, chef du service de contre-espionnage.

Il paraît en effet de plus en plus certain que ni Brandt, ni son ministre de l'Intérieur de l'époque Genscher, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, n'ont été suffisamment informés au cours du développement de l'affaire par ceux qui en savaient long, autrement dit par Wehner et Nollau. C'est ce qui explique sans doute que la famille Brandt soit encore allée passer des vacances en Norvège, en 1973, en compagnie de Guillaume. Entre le 29 mai 1973, date à laquelle il fut informé des premiers « soupçons », et mars 1974, moins d'un mois avant que le scandale n'éclate, Brandt affirme n'avoir reçu « aucune nouvelle information sur l'enquête ». Bien plus, certains de ses « amis » lui auraient conseillé de garder Guillaume auprès de lui !

Cette thèse du complot, qu'est en train de prendre à son compte l'opposition démo-chrétienne elle-même, vient d'ailleurs d'être renforcée par un article de l'hebdomadaire « Der Spiegel » (aujourd'hui) prétendant que « Guillaume n'a été qu'un prétexte et qu'il n'a pas encore été prouvé qu'il se soit livré à l'espionnage ».

C'est évidemment aller un peu loin, car — même s'il n'a pas espionné à la chancellerie — ses rapports étroits et suivis avec les dirigeants de la R.D.A. suffisent à en faire plus qu'un suspect. Un haut fonctionnaire bien au courant de l'enquête vient d'ailleurs de déclarer : « Il est clair que Guillaume sera condamné pour activités d'espionnage mais il est très, très douteux qu'il puisse l'être pour haute trahison ».

Dans l'affaire Watergate aussi, la vérité a eu mille peines à sortir du puits !

Léon LATOUR



Un peintre explique le sens de son œuvre au nombreux public qui l'entoure. (Téléphoto AP)

Lutte contre l'inflation : divergences aux Etats-Unis

WASHINGTON (ATS-AFP). — Le président Ford a mis un terme, samedi soir à Washington, après deux jours de débats, au sommet économique anti-inflation en annonçant la création d'un nouveau « conseil de politique économique », ainsi que la prochaine publication d'un programme d'action économique prévoyant notamment un maintien des dépenses fédérales au-dessous du niveau de 300 milliards de dollars pour l'année fiscale en cours. Le chef de la Maison-Blanche a en outre précisé qu'il allait ces prochains jours proposer au peuple américain et au Congrès un programme d'action susceptible de contribuer à l'équilibre et à la vitalité de l'économie des Etats-Unis.

Le président Ford a clôturé ce sommet sur un appel au peuple américain et s'est déclaré prêt à accepter toutes les suggestions qui pourraient lui être faites par des particuliers.

Ceci laisse entendre que rien de bien précis n'est sorti de ce sommet anti-inflation qui, comme on le prévoyait, a plutôt permis aux participants d'exprimer leurs désaccords que d'établir un consensus sur les problèmes économiques et les moyens de lutter contre l'inflation dans le pays.

Ces désaccords se sont à nouveau manifestés samedi matin à l'occasion de discussions qui se sont plutôt concentrées sur les questions budgétaires et les coupes qui doivent en principe être pratiquées par l'administration pour réduire les dépenses.

Le directeur du budget, M. Ash, répondant aux critiques exprimées la veille à cet égard, notamment par les syndicats a déclaré que la politique de réductions budgétaires était dure, mais nécessaire si l'on voulait lutter d'une façon efficace contre l'inflation.

AFRIQUE

Les dangers de famine
NAIROBI (AP). — M. Strong, secrétaire général du programme des Nations unies sur l'environnement, a prédit que 500 millions à un milliard d'hommes périront probablement de famine au cours des 25 prochaines années. Le continent le plus touché serait l'Asie.

PROCHE-ORIENT

Kissinger attendu à Amman le 12 octobre
AMMAN (Reuters). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, est attendu le 12 octobre à Amman pour y avoir des conversations sur le Proche-Orient, annonce le quotidien « Al Destour ».

ASIE

Glissement de terrain à Formose
TAIPEH (AFP). — Un glissement de terrain survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Patu, au sud de Keelung (Formose) a causé la mort de 13 personnes et fait 24 disparus et 32 blessés.

EUROPE

Ligne aérienne Tokio-Pékin
TOKIO (AFP). — La ligne aérienne régulière Tokio-Pékin a été ouverte dimanche, deux ans exactement après que les deux pays eurent établi des relations diplomatiques.

La pépite d'or de Sibérie
MOSCOU (AFP). — Une pépite d'or de 2 kilos 098 a été découverte dans un secteur aurifère de la région de Kolyma, extrême nord-est de la Sibérie, annonce l'agence TASS.

Les Italiens reviennent à l'heure solaire
ROME (AFP). — La nuit de samedi à dimanche a été la plus longue de l'année pour les Italiens qui ont dû, à minuit (23 h HEC) retarder leur montre d'une heure : ils ont ainsi abandonné l'heure légale qu'ils adoptent chaque année le dernier dimanche de mai pour revenir en septembre à l'heure solaire.

AMÉRIQUE

Pouvoirs accrues pour Mme Peron
BUENOS-AIRES (Reuters). — Le Congrès argentin a accordé à Mme Peron, présidente, les pouvoirs accrues qu'elle avait réclamés pour pouvoir lutter contre l'extrémisme politique. La Chambre des députés a approuvé à l'unanimité le projet de loi contre la subversion qui avait déjà été accepté par le Sénat. Par ailleurs, Mme Peron a été nommée présidente du parti justicialiste par un congrès du parti.

Un million de dollars volés à Reno
RENO (Nevada) (AFP). — Trois bandits armés et masqués ont maîtrisé les neuf employés d'une banque de Reno, dans le Nevada, et ont réussi à prendre la fuite avec plus d'un million de dollars en espèces avant que l'alerte puisse être donnée.

raux italiens, se trouvant à Rome, ont été impliqués dans la préparation d'un coup d'Etat d'extrême droite, apprend-on de source proche de la justice italienne.

AFRIQUE

Les services secrets Italiens enquêtent
ROME (Reuters). — Les services secrets italiens ont enquêté sur des accusations selon lesquelles au moins quatre gé-